

**LES BATIMENTS
DE LA BANQUE NATIONALE
DE BELGIQUE A BRUXELLES**

1964

P. KAUCH

LES BATIMENTS
DE LA BANQUE NATIONALE
DE BELGIQUE A BRUXELLES

1964

*Extraits de B. N. B.,
revue du personnel de la Banque Nationale de Belgique.*

LA PREMIERE INSTALLATION DE LA BANQUE RUE ROYALE NEUVE

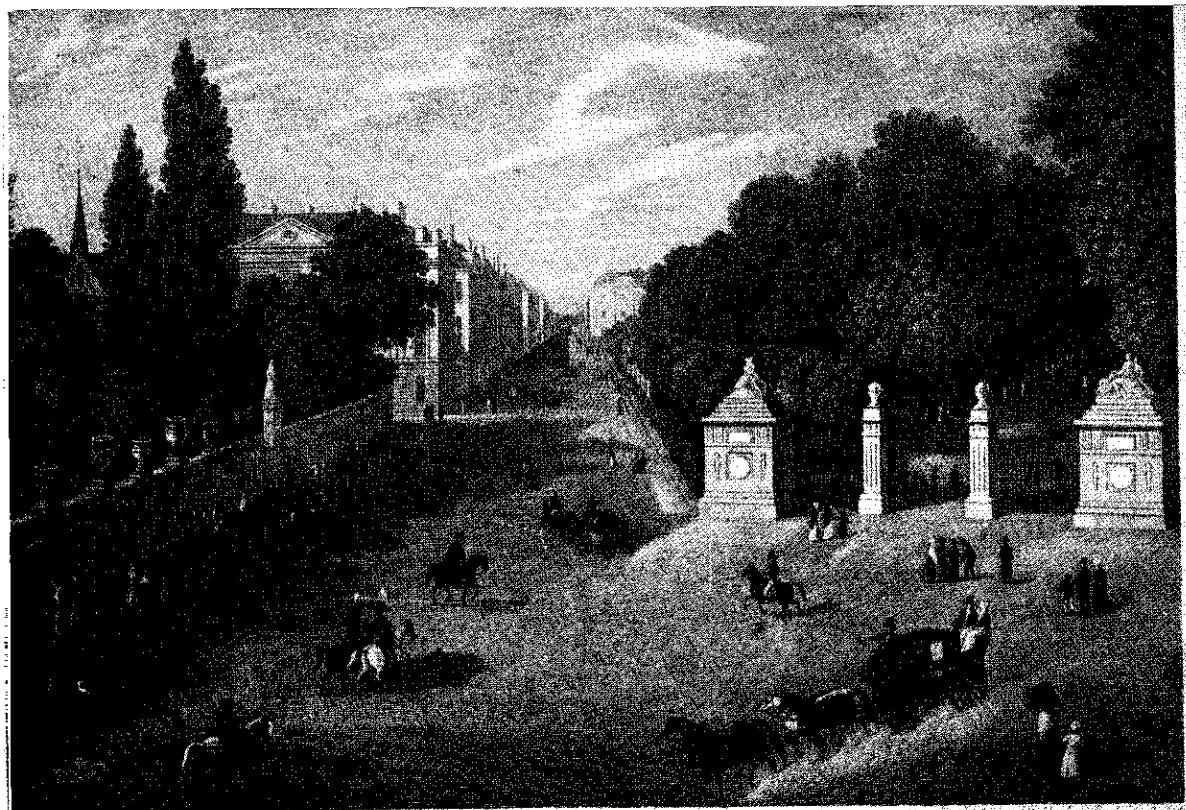
CANT de pièces, et des meilleures, n'ont jamais les honneurs de la scène. Si Frère-Orban avait disparu du théâtre politique après le vote de la charte de la Banque — un des meilleurs textes de ce genre qui aient jamais été rédigés ici et ailleurs — rien ne dit que cette loi ne fût pas restée lettre morte ou qu'elle n'eût pas été modifiée de façon malencontreuse. Le sachant bien et redoutant les aléas de la politique, il n'eut pas de repos avant que la Banque n'eût ouvert ses guichets. Il aurait voulu qu'elle le fît en novembre 1850, six mois après le vote de la loi : mais du temps se passa avant que les statuts fussent arrêtés de commun accord avec la Banque de Belgique et la Société Générale qui était fort mal disposée. Il eut plus de peine encore à trouver des hommes qui, n'ayant pas de liens étroits avec ces deux établissements, ayant les connaissances requises et un sens suffisant de l'intérêt public, consentissent à accepter une charge dirigeante dans une institution n'existant que sur le papier et dont l'avenir paraissait aux yeux de beaucoup rien moins qu'assuré.

Le 12 août, à trois mois de la date fatidique, il était enfin parvenu à s'assurer la collaboration d'un gouverneur, le baron François-Philippe de Haussy, d'une famille de gens de robe, sénateur et ministre de la Justice. Il fallut attendre jusqu'au 10 septembre pour que le premier conseil d'administration fût installé. A ce moment la Banque n'avait cependant ni locaux, ni personnel, ni billets; elle n'avait ni agents, ni comptoirs. Devant l'impossibilité manifeste de commencer les opérations en novembre, Frère-Orban dut se résoudre à reporter l'ouverture des bureaux au 2 janvier 1851.

Ce que fut, pendant quatre mois et demi, la vie du premier gouverneur, il est difficile de se l'imaginer à notre époque où le téléphone et l'automobile font rendre à un jour ce qu'à peine trois jours pouvaient donner il y a un siècle. Mais Haussy s'en tira avec les moyens du bord, aidé par les directeurs dont les puissantes relations dans les milieux politiques, industriels et commerciaux, firent merveille.

De la Montagne-aux-Herbes-Potagères jusqu'aux vergers de Schaerbeek.

Confiant dans l'avenir, le conseil aurait voulu trouver un immeuble spacieux, constituant en quelque sorte le lieu géométrique entre les centres des affaires, des banques et de l'administration. Bruxelles était en pleine expansion. Escaladant la côte qui s'étend du Palais de Justice jusqu'à Sainte-Marie, dont les dômes ne bornaient pas encore les limites de la ville haute, elle envahissait le quartier Léopold qu'on aimait alors appeler le West-End, « le rendez-vous de la *fashion*, du luxe et des équipages, le quartier des palais et des hôtels princiers » ⁽¹⁾; elle défrichait les bas-fonds d'une rue Royale encore neuve et projetait d'y ériger la Colonne du Congrès; elle fauchait les vergers de Schaerbeek pour y tracer une route jusqu'à la résidence royale; elle étendait ses tentacules jusqu'à la Cambre par l'avenue Louise, encore couchée dans les prés. La vieille ville elle-même, « semblable par ses contours à une poire penchée et aplatie sur une colline », comme l'avait dit un Français quelque temps auparavant ⁽²⁾, abattait un peu partout ses bâtisses séculaires, brisait l'étau de ses rues étroites, cherchait de



La rue Royale vers 1850 d'après un dessin de Batty, gravé par I.G. Martini.

de Glaces dont Haussy était administrateur avait été mise en liquidation au cours de la crise de 1848, à la suite d'une réforme interne ⁽³⁾. Cet immeuble était situé 10, Montagne-aux-Herbes - Potagères, à deux pas de l'hôtel où avait élu domicile Delfosse, vice-pré-

l'air pour ses impasses, de l'eau pour les populations nouvelles, de l'espace pour ses marchés et ses magasins; elle commençait à souffrir d'une fièvre « haussmannienne ».

Au milieu de ce tohu-bohu, en août 1850, le conseil d'administration de la Banque Nationale s'installa provisoirement à l'hôtel Duquesne, dans les locaux d'un des premiers trusts créés par « la Générale », la Société Nationale qui, après avoir absorbé la Manufacture

sident de la Chambre, ce vieil ami de Frère-Orban qui avait refusé au dernier moment le poste de gouverneur de l'institut d'émission; à deux pas également des Adam, des Lacapitaine-Piet et des Vanden Kerkhove, agents de change en renom; à proximité des Galeries Saint-Hubert inaugurées trois ans auparavant; face au Barcelone, un estaminet-restaurant célèbre par ses guindailles estudiantines ⁽⁴⁾, et à une salle de vente achalandée et bruyante; à peu de distance des Bains Saint-Sauveur qui portaient encore à domicile les baquets d'eau fumante

et s'étaient spécialisés dans les « bains de poussière, hydrauliques et de douche », de l'Hôtel du Grand Eperon, à la fois restaurant et estaminet, de la galerie de tableaux du comte Coghén, un des grands appuis de la Générale, des magasins de Buse l'antiquaire, du Café de la Renaissance, du Café de Foy, du Café du Théâtre ⁽⁵⁾. Il y avait alors à Bruxelles, comme l'avait dit Théophile Gauthier, « deux fois plus de cafés que de maisons » ⁽⁶⁾.

La Montagne-aux-Herbes-Potagères était un vaste centre de circulation et constamment encombrée ⁽⁷⁾.

Pas un instant la Banque ne songea à s'y fixer. Comme le temps pressait, et qu'elle ne pouvait construire selon ses convenances,

La Colonne du Congrès, commencée en 1854, à l'ombre de laquelle la Banque vécut ses premières années. Dessin de J. Schoumans, lith. par Gérard.



Façade actuelle du premier siège de la Banque, à front de la rue Royale et de la rue du Moniteur.

elle chercha un bâtiment assez vaste, situé de façon à permettre tout au moins certaines extensions.

Le directeur Prévinaire pressentit Brouckère, bourgmestre de Bruxelles, un de ses amis, afin d'obtenir des locaux dans l'hôtel des Finances, une partie de l'ancien hôtel de Granvelle à côté duquel l'Université s'était installée en 1843. On tâta le terrain auprès du duc d'Ursel pour son hôtel, coin du Marché au Bois et de la Putterie, où l'administration communale avait été établie provisoirement après le bombardement de 1695 et où s'élève actuellement la tour de l'hôtel Westbury. Ce fut en vain : la Banque dut renoncer à chercher un toit près de la Place des Palais. Elle refusa l'hôtel du prince de Chimay, situé rue de la Chancellerie, sur une parcelle de l'emplacement occupé autrefois par l'abbaye d'Heylissem et repris plus tard par le chancelier de Brabant, tout comme elle dut renoncer à l'hôtel Everaert, rue Royale, tous deux trop petits. Le moment était d'ailleurs mal choisi; les locaux disponibles étaient rares : Metternich, exilé d'Autriche, puis chassé de la maison du violoniste de Bériot, boulevard de l'Observatoire, ne réussissait à trouver une maison, près du Sablon, « qu'après des peines infinies », bien que ses besoins fussent combien plus modestes que ceux de la Banque (*). En fin de compte, celle-ci trouva un hôtel, au coin de la rue de l'Abricot, l'actuelle rue du Moniteur, et de la rue Royale Neuve qui prolongeait, depuis 1821, la rue comprise entre la place Royale et la rue de la Loi.

Sans doute cet emplacement paraît-il adéquat de nos jours. Sans doute aussi la rue Royale Neuve qui a perdu cette qualification depuis longtemps commençait-elle à être recherchée vers le milieu du siècle dernier : le comte de Meeus, gouverneur de la Société Générale, habitait, dès avant la Révolution, près de la porte de Schaerbeek; l'épouse de L. Deswert, directeur de la Banque, une des plus jolies femmes de Bruxelles, dotée d'une tête grecque et d'un profil superbe comme le

Etat actuel du premier étage des caves de la Banque, rue du Moniteur.



disait la baronne Wilmar (⁹), se plaisait au 113, toute mondaine qu'elle fût; le baron d'Anethan, secrétaire de cabinet de Léopold I^{er}, habitait au 142; plus près des ministères avaient élu domicile des avocats, des médecins, François Navez, le célèbre élève de David, directeur de l'Académie (¹⁰), et André Langrand, qui allait devenir tristement célèbre sous le nom de Langrand-Dumonceau en provoquant, en 1869, le krach peut-être le plus retentissant de notre histoire financière.





Fragment du plan cavalier de F. Stroobant (1854). On distingue, au coin de la rue Royale et de la rue de l'Abricot (rue du Moniteur), l'immeuble où était établi le premier siège de la Banque, et plus haut, derrière Sainte-Gudule, le bloc sur lequel s'érigera la Banque en 1868 et la caserne sur l'emplacement de laquelle est construite la nouvelle imprimerie.

Mais cette rue, où pourtant habitaient tant de gens de qualité, n'était pas encore incorporée dans l'Eldorado de la capitale, comme le voyageur Santo-Domingo avait appelé naguère le « quartier du Parc ou des banquiers » (11).

Elle était entrecoupée de terrains vagues et adossée à un quartier très misérable, celui de Notre-Dame-aux-Neiges, un amas insalubre de ruelles, d'impasses, de culs-de-sac, ensemble pittoresque toutefois où, peu auparavant encore, Portaels avait son atelier, dans l'impasse Sainte-Apolline qui débouchait rue de l'Abricot, où l'allée aux Gaufres possédait son Frascati — une guinguette, — où le fils naturel de Chênédollé entassait, jusqu'au plafond, dans une bicoque, vingt mille volumes hétéroclites (12). Quelques années avant l'installation de la Banque rue Royale tout l'espace compris entre la place de Louvain et le boulevard du Nord était encore couvert de jardins, de vergers que traversaient ça et là des ruelles et des allées; la ville en avait acheté un aux Hospices de Bruxelles pour y construire la Colonne du Congrès et les édifices qui en ont constitué le soutien vers la rue des Sables jusqu'au moment où fut prise la décision de bâtir la Cité administrative (13).

C'est aussi à proximité d'un de ces jardins, coupé de vallons, de ruisseaux et d'étangs, que s'élevaient les bâtiments que la Banque acquit le 2 décembre 1850, rue Royale 29, qui devint le 27. Ils avaient appartenu au chapitre de Sainte-Gudule; incorporés dans les Domaines nationaux pendant la Révolution, ils furent acquis pour une croûte de pain par un certain Jean Van Assche, le 8 vendémiaire an XII et revendus par celui-ci, quelques années plus tard, avec un bénéfice considérable, à un ancien ci-devant, le comte Marie-Charles Vandermeere de Cruyshautem. Deux autres mutations en rendirent propriétaire le comte Charles de Marnix, ministre plénipotentiaire, maréchal de la Cour, qui le céda à la Banque pour 225.000 francs.

Peu auparavant, Quinette, ambassadeur de France, avait occupé ces locaux. Mais il avait rejoint le quartier des diplomates aussitôt que possible, pour ne pas rester relégué, comme il l'était à cet endroit de la rue Royale, avec des misérables, des artistes, de vieux savants et

d'humbles fonctionnaires, derrière le Parlement et les ministères, loin des palais et des hôtels aristocratiques bordant le Parc, le long duquel « un double rang de candélabres à gaz inspirait les poètes » et faisait l'admiration de Gérard de Nerval (15). En attendant une installation plus adéquate, la Banque put se consoler en jetant un coup d'œil sur le panorama magnifique qui s'étendait presque à ses pieds, au-dessus du Bas-fond où s'édifiait la Colonne, qui fut inaugurée en 1859; à gauche se profilaient les tours de la collégiale au pied de laquelle elle se réfugia quinze ans plus tard.

La Banque emménage.

Aussitôt passé l'acte de vente, devant le notaire Bourdin, le gouverneur de Haussy donne l'ordre d'aménager les bureaux de son hôtel. On pourrait croire que des soucis si peu importants n'auraient guère dû le préoccuper. La réalité est autre. Le premier gouverneur dut prendre tout sur lui au début et s'intéresser jusqu'aux moindres détails. Disposant à peine de quelques employés pendant les premières semaines, ses collaborateurs immédiats n'étant pas encore libérés de certaines de leurs occupations, il rédigeait la plupart des lettres, surveillait tous les travaux, tous les achats.

L'immeuble de la Banque comportait un hôtel avec cour, jardin et dépendances, situé rue Royale Neuve, et deux bâtiments rue de l'Abricot, le tout formant un coin couvrant une large part du triangle constitué par ces deux rues et la rue Notre-Dame-aux-Neiges, « cette lèpre » dira Rogier en 1861 au Sénat « dont chacun de nous est désireux de voir la capitale délivrée » (16). Il convenait tel quel pour l'habitation du gouverneur; mais les maisons sises le long de l'ancien cul-de-sac de l'Abricot devaient être aménagées, ainsi que les caves, dont les deux étages superposés, si propices à la sécurité des valeurs de la Banque, ont sans doute fait partie du vaste réseau de très vieux souterrains qui prenait naissance place Royale (17).

Les travaux furent confiés à l'architecte Joseph Dumont, réputé pour avoir construit une trentaine d'églises de style ogival, l'église Saint-



(Photo Les frères Haine.)

François-Philippe de Haussy, premier gouverneur de la Banque, qui entreprit les constructions rue du Bois Sauvage. Portrait par L. Robert. (Collect. de la Banque).

Boniface à Ixelles, les prisons cellulaires de Bruxelles, Liège, Marche, Dinant, Louvain, et pour avoir restauré l'hôtel de ville de Léau ⁽¹⁸⁾. Il put faire l'essentiel en temps voulu, mais non sans peine : percer les accès indispensables pour relier les deux maisons latérales entre elles, poser de solides grilles aux fenêtres, agrandir certains locaux. Pendant les cinq premiers mois de 1851 encore, les employés eurent le plaisir de vivre dans le bruit des truelles et des marteaux et les clients celui d'essayer de se faire comprendre aux guichets à travers le fracas, comme cela se reproduira, environ cent ans plus tard, lors de la reconstruction de la Banque, près de la cathédrale.

Un soin extrême fut consacré à préserver les installations contre l'incendie, la grande crainte de la population en général et celle de la Banque en particulier. Plus tard, quand celle-ci décidera

de construire rue du Bois Sauvage, une des principales exigences de son cahier des charges, l'exigence essentielle peut-être, sera l'incombustibilité. Souci nullement étonnant à une époque où les bureaux de la direction n'étaient chauffés qu'au bois à feu ouvert; où, dans les autres bureaux, trônaient des « poêles à la houille » comme le disent les inventaires; à un moment où l'on s'éclairait essentiellement au moyen de bougies, de quinquets à réflecteurs, de « lampes modératrices » à l'huile. L'éclairage au gaz servant surtout à éclairer les rues principales : huit becs à gaz étaient placés rue Royale, mais ils l'étaient dans la cour, dans la loge du concierge, « l'état des domestiques », la cuisine, le petit escalier et sous le porche d'entrée, comme si leur éclairage convenait aux seuls communs.

Le danger d'incendie était d'autant plus redouté que l'approvisionnement en eau était primitif et insuffisant. La plupart des maisons s'alimentaient aux citernes privées — souvent communes, — aux pompes et aux fontaines publiques. Un système de distribution d'eau à domicile fut organisé en 1854-1855 seulement : des concessions perpétuelles furent dès lors accordées par la ville aux seuls propriétaires qui consentaient à « capitaliser sur le pied de 60 fr. de capital pour chaque hectolitre d'eau fourni par 24 heures » ⁽¹⁹⁾. La Banque prit une concession à perpétuité de vingt-cinq hectolitres...

En attendant, elle multiplia les précautions. Elle disposait d'une pompe fixe au fond de la cour; elle fit creuser une grande citerne munie de deux pompes aspirantes; elle installa six réservoirs dans les greniers et répartit dans les corridors des canalisations suffisantes; une autre pompe fut aménagée dans les caves; enfin un

hangar abritait deux jeux d'échelles assez longues pour atteindre les corniches, vingt-cinq seaux en cuir, des haches simples et à deux mains. Précautions heureusement inutiles : par un hasard comique, la Banque, munie de pompes, citernes et réservoirs, eut ses caves inondées, mais d'incendie point.

Un hôtel de maître et des bureaux de province.

La majeure partie des bâtiments était occupée par l'hôtel du gouverneur. C'était une maison de maître, très simple, fort discrète, abritant le cabinet du chef de la nouvelle institution, la salle du conseil et celle qui allait servir aux réunions d'actionnaires ⁽²⁰⁾. Les bureaux s'étendaient de part et d'autre de la cour, ceux de gauche prenant jour sur la rue de l'Abricot mais n'y donnant pas accès. Il n'y avait qu'une entrée, celle de la rue Royale. On peut s'imaginer aisément quels inconvénients et quels embarras devaient en résulter, les équipages croisant les charrois des Messageries Van Gend, les clients, les ouvriers, les fournisseurs et les employés passant et repassant dans un même couloir, sous l'œil vigilant du premier en date des concierges de la Banque : Pierre Corteille.

La partie gauche du rez-de-chaussée était affectée aux caisses et aux bureaux des comptes courants, c'est-à-dire aux locaux qui attirent le plus le public : la caisse des recouvrements d'abord, puis celle des paiements et de l'échange des billets, ensuite la caisse de l'Etat et enfin celle réservée au paiement des coupons des fonds publics. Au premier étage étaient installés le secrétariat, les bureaux d'escompte, des transferts, de la comptabilité du Caissier de l'Etat et ceux de la fabrication des billets ⁽²¹⁾. Les directeurs avaient leur cabinet à proximité de leurs services; ils se retrouvaient dans la salle du conseil, qui était en même temps le bureau du directeur Eugène Prévinaire, chargé du secrétariat.

Le mobilier était un véritable bric-à-brac : résidus de la Société Nationale et de la Société de Commerce en liquidation, meubles nouveaux ou réparés, solides mais sans luxe. Des bureaux pour les chefs de service, des tables et des

tabourets pour les subordonnés, par-ci par-là un pupitre, des paniers à papier, quelques armoires; aux murs, des étagères, des fontaines, et partout, chose combien caractéristique d'une époque révolue, des porte-parapluies et des crachoirs. Sans doute les dignes fonctionnaires ornaient-ils les parois d'images et de lithographies répandues à profusion en ce temps par les nombreux éditeurs dont Bruxelles fourmillait, que les publications des exilés du Coup d'Etat enrichissaient ⁽²²⁾, et parmi lesquels figurait en très bonne place l'un des futurs gouverneurs de la Banque, A. Jamar. Mais les inventaires s'en tiennent au patrimoine de l'institution : le seul objet décoratif qu'ils mentionnent est une planisphère installée dans le bureau du chef du secrétariat. Les magasins de la Banque étaient très pauvres en 1851. Pas de « trésor à deux ou à trois clefs ». Pour préserver son encaisse et ses avoirs, la Banque ne disposait que de boîtes en fer et de quelques coffres-forts, dont le plus grand, repris à la Société Nationale, avait été acheté au rabais après des palabres, le prix demandé initialement, quatre mille francs, ayant été jugé trop élevé par les censeurs.

En attendant que l'imprimerie, dont le bruit gênait le travail de bureau, pût être installée dans un local à droite de la cour, près des écuries et des remises, elle occupa une partie du rez-de-chaussée. Imprimerie des plus modestes; en constituaient l'essentiel : cinq presses à billets, deux petites presses typographiques de chez De La Rue, à Paris, une troisième de la firme Gibson, une quatrième reprise à la Société Générale, une presse lithographique; c'étaient de si modestes machines que celles venues de France purent tenir en trois caisses de moyenne dimension. S'y ajoutaient douze montures à rouleaux d'impression et un bac en zinc pour mouiller le papier. Les clichés et les compositeurs, les lettres en acier, au nombre de vingt-cinq, les boîtes contenant les formes des coupures étaient conservés dans une armoire confiée à la garde du service des billets.

Quant aux bureaux des membres du conseil d'administration, ils étaient très simples, sans autre décoration que des rideaux et des tentures. Nul ornement de cheminée, nul tableau; aux murs du local occupé par Prévinaire pendait une

carte d'Europe et une carte de Belgique imprimée chez Vandermaelen, établissement célèbre dont est issu notre Institut Cartographique Militaire; le directeur Doucet pouvait se distraire en regardant une carte pittoresque de la France; le vice-gouverneur Deswert pouvait se mirer dans une des deux glaces commandées auprès de la Manufacture par le gouverneur : c'était un luxe à ce moment. M. de Haussy était un peu mieux logé : il disposait d'un bureau-ministre, d'un bureau à cylindre, d'un pupitre mobile, d'une table ronde entourée de chaises et d'un fauteuil; sur la cheminée, devant une grande glace, trônaient une pendule et deux vases d'occasion; sur son bureau, deux candélabres à quatre branches; enfin deux bibliothèques contenaient une série de vieux volumes achetés à la Société Nationale : le Journal Officiel, un volume relatif aux droits d'entrée et d'accises, le Recueil de proclamations et d'arrêtés des représentants du peuple français, le Recueil des lois du Consulat et le Moniteur Belge.

La Banque n'avait guère l'embaras des richesses. En commençant elle n'était pas sûre de pouvoir rémunérer son capital. Prise à la fois entre ses devoirs d'intérêt public et les exigences légitimes de ses actionnaires, vivant à une époque où les meilleurs financiers se contentaient d'être intelligents et philanthropes, sachant qu'un financier intelligent et fastueux, méprisant les épingles, doit finir comme Beaumarchais ou Ouvrard, l'un ruiné, l'autre passant en prison la moitié de sa vie, elle faisait preuve de la plus grande modération dans les dépenses.

C'était l'époque où elle achetait du papier à lettres par deux rames de cinq cents feuilles

à la fois; où les frais d'appropriation des locaux lui parurent tellement élevés qu'elle résolut de ne plus se passer d'adjudication après avoir indigné par ses réclamations un fameux architecte et un entrepreneur dévoué; où, des trois becs de gaz installés dans la cour, il n'y en eut jamais qu'un à brûler. Le comte de Marnix réclamant avec insistance le paiement d'un loyer pour la jouissance de son hôtel depuis la date de la vente sous seing privé de celui-ci jusqu'à celle de l'acte de vente définitif, le Conseil ne consentit qu'à grand peine, au début de 1852, à lui verser un dédommagement. Ce même Conseil discute au plus près les factures d'Adolphe Jouvenel, élève de Rude, un de nos bons médailleurs, qui fit les griffes des billets, de Hart, élève de Braemt, qui fit le premier sceau de la Banque.

C'est plus tard seulement, quand les affaires prendront un essor inespéré, qu'elle consentira à desserrer les cordons de la bourse. La Banque Nationale n'était pas encore la Banque Nationale de Belgique. L'écho des déclarations retentissantes faites quelques mois auparavant en faveur de l'institution projetée s'était évanoui.

Le porche de la Banque était éclairé par un seul réverbère; celui de la Société Générale, qui donnait sur le Parc, regardant le Parlement d'un œil oblique, en avait deux... Le gouverneur avait demandé à Frère-Orban de pouvoir incorporer les armes nationales dans le sceau de la Banque et, sur son refus, avait été obligé d'y faire figurer uniquement celles des neuf provinces. Mais il avait obtenu que la Banque fût gardée militairement; devant le portail du 29, rue Royale Neuve, un factionnaire faisait la garde le jour, deux y veillaient la nuit : l'honneur était sauf...

LA BANQUE S'ETABLIT DANS LE VIEUX QUARTIER DE SAINTE-GUDULE

La Banque troque la rue Royale Neuve contre la rue du Bois Sauvage.

AU bout d'une dizaine d'années la Banque se trouva à l'étroit et décida de déménager.

Si, à ce moment, la rue Royale avait plus d'allure qu'en 1850, avec sa double rangée d'hôtels de maître au bout de laquelle « Sainte-Marie faisait la Florentine au seuil de Schaerbeek »⁽²³⁾, le quartier de Notre-Dame-aux-Neiges restait aussi lépreux, aussi insalubre qu'auparavant : la réalisation des projets relatifs à son aménagement, toujours reportée à plus tard, ne débuta qu'en 1874⁽²⁴⁾.

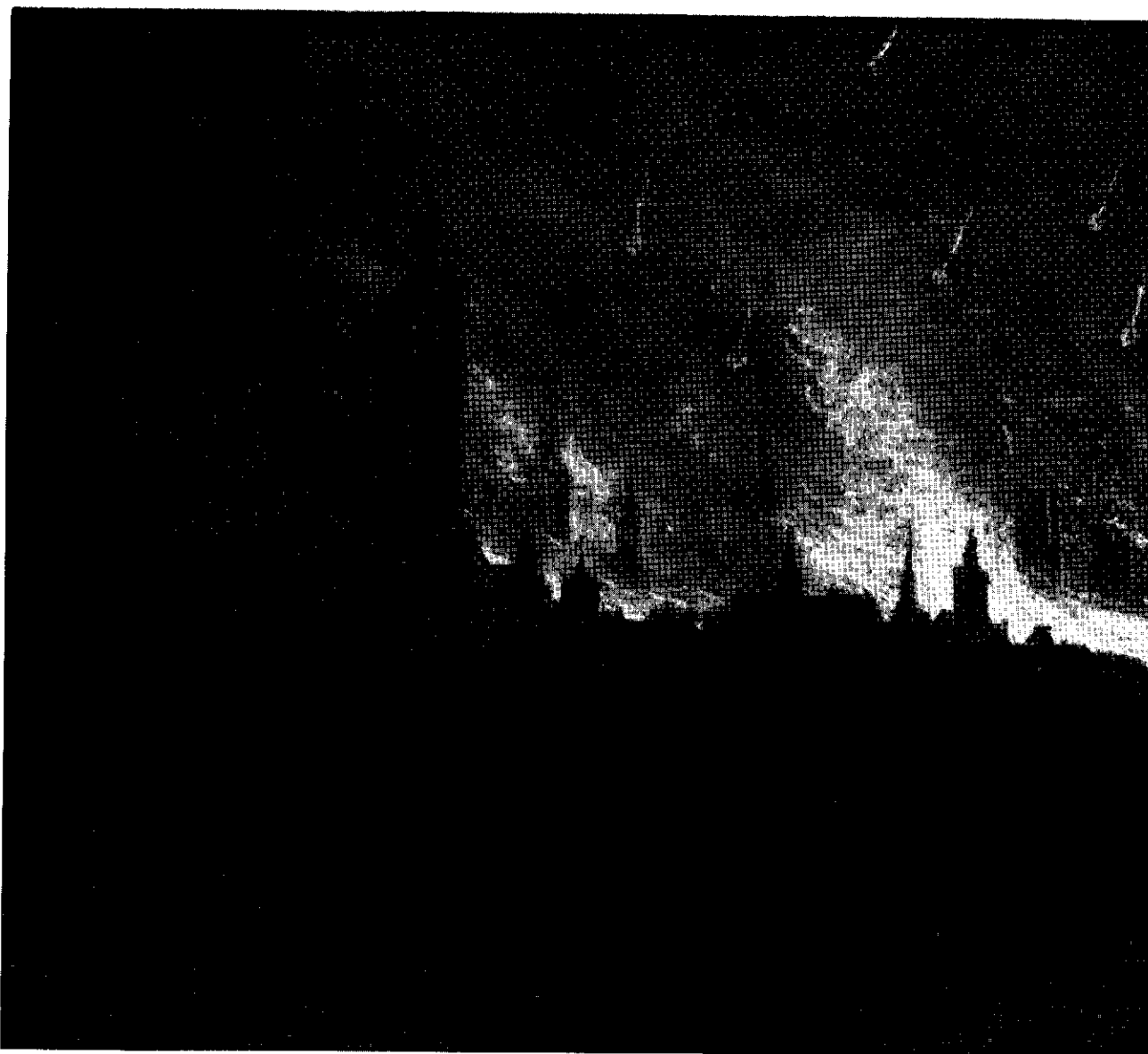
Ce voisinage à lui seul n'aurait pas décidé la Banque à chercher d'autres locaux si elle n'avait pas éprouvé de difficultés insurmontables à s'étendre. Bien qu'elle eût pu acquérir trois petites maisons à proximité immédiate du siège, en 1851, 1856 et 1858, ses locaux répondaient de moins en moins aux besoins. Les titres et les portefeuilles encombraient les armoires pleines à craquer. Les caisses, surtout la caisse des recouvrements, étaient trop petites pour recevoir la clientèle bien qu'elles eussent été agrandies : les jours d'affluence on faisait la file dans la cour, fraîche en été mais où, l'hiver, la pluie battait, la neige tourbillonnait. L'accès des bureaux d'escompte, des comptes courants et des prêts sur fonds publics était difficile. L'énervement grandissait⁽²⁵⁾.

Les troubles de voisinage devenaient de plus en plus nombreux : tantôt on devait faire opposition à l'installation d'une boulangerie près des services du caissier de l'Etat, tantôt on était en conflit avec le loueur de voitures installé rue

de l'abricot. En 1861, des égouts se rompirent dans cette même rue, affouillant les fondations, imprégnant le sous-sol, inondant les caves de leurs eaux putrides, provoquant des lézardes profondes dans les murs. Seuls les gamins de l'impasse Sainte-Apolline, de la rue Potjens et de la rue des Tartines, aujourd'hui disparues, trouvèrent à s'amuser lors des fouilles faites par les architectes pour retrouver, puis réparer les anciens conduits, enfouis à huit mètres de profondeur, à six mètres sous les canalisations récentes. Les clients et les fonctionnaires patouillèrent dans la boue. Le conseil d'administration fut sommé par la ville, sur réclamation des voisins, de rétablir la circulation sur-le-champ. Enfin la jeune Banque, telle une vieille décrépite, dut chercher un appui : elle plaça des étaçons au travers de la rue de l'abricot, contre les murs de Virginie Chasse, une veuve tolérante, mais non au point d'endurer cette pénitence plus de six ans; au bout de ce terme elle fit un procès à la Banque et le gagna.

Dès 1857 la direction chercha un nouvel abri. Le comte Vilain XIII offrit son hôtel, place Royale, et les terrains contigus, mais n'eut pas de chance; le conseil jugea la situation trop excentrique⁽²⁶⁾, — alors que sept ans auparavant il avait précisément cherché un immeuble à cet emplacement, — au grand déplaisir du gouverneur que l'ancien hôtel de Marnix satisfaisait médiocrement.

Le nouvel alignement de la rue du Bois Sauvage et de la rue de Berlaimont, voté en 1858⁽²⁷⁾, fournit une occasion unique de construire, plusieurs maisons devant être démolies pour aménager le parvis de Sainte-Gudule qui ne pouvait s'imaginer que cent ans après elle se ferait évincer par Saint Michel.



Th. Van Heil. Le bombardement de Bruxelles par Villeroy en 1695. A gauche le site de la Banque.

(Copyright A.C.I., Bruxelles.)

Aidé par l'administration communale, surtout par Fontainas, le futur bourgmestre, un ami politique de la plupart des membres du conseil, celui-ci acquit en 1859 cinq immeubles rue du Bois Sauvage et trois rue de Berlaimont, de façon à disposer de deux accès ⁽²⁸⁾.

Un quartier rempli de souvenirs religieux, mondains et bourgeois.

Ainsi l'institut d'émission jeta les bases premières de ses constructions actuelles qui cou-

vrent l'ancien bloc délimité par les rues du Bois Sauvage, de la Collégiale, de Berlaimont et de la Banque, celui que traçaient les rues des Comédiens, Saint-Laurent, des Sables et de la Montagne-de-Sion et qui occupent en outre le centre d'un troisième bloc sis entre les rues de Berlaimont, d'Assaut, Montagne-aux-Herbes Potagères et des Comédiens.

Entr'ouvrons les voiles couvrant les souvenirs qui s'attachent à ce vieux quartier de la ville : ils n'ont désormais plus d'autre abri que des plans naïfs, de vieux grimoires, des livres aux

pages jaunies, les travaux de quelques candides amoureux du vieux Bruxelles ⁽²⁹⁾.

Le site de la Banque est perché sur un palier accroché au flanc de la colline qui, partant des rives de la Senne, essaie d'escalader le plateau où s'élève la ville haute, mais s'arrête, essoufflée, à plusieurs mètres au-dessous de la rue Royale, comme au pied d'un rempart. Au milieu du siècle dernier encore, deux rues seulement gravissaient péniblement la côte autour de l'emplacement de la Banque, la rue des Epingles et celle du Treurenberg, l'espace entre ces accès montrant l'escarpement à découvert.

Sur ce palier s'étalent la plaine de Sainte-Gudule, la rue du Bois Sauvage et la rue de Ligne qui rejoint la Colonne du Congrès. C'est une grande lentille de terrain argileux, autrefois parsemée de mares croupissantes; l'une de celles-ci s'étendait dans l'angle dont la pointe est formée par la jonction des rues de Ligne et de la Banque : elle fut comblée en 1485, ce qui obligea les riverains à s'alimenter à un puits creusé au même endroit.

Pendant des siècles le site de la Banque et de ses environs immédiats fut couvert de champs, de terrains vagues, puis de potagers, de vignobles, de vergers et de jardins d'agrément. Ceux-ci furent rejetés d'abord au delà de l'enceinte qui ne fut qu'un simple remblai de terre aménagé vers l'an 1100 et muni de murailles, de tours et de fossés au bout de quelques décades, puis, très lentement, au delà de l'enceinte plus large construite entre 1357 et 1383. Mais jusqu'au moment où Napoléon ordonna de transformer ce dernier ouvrage en boulevards, toute la partie de la ville située entre les nouveaux murs et les anciens garda un caractère champêtre, surtout depuis la collégiale jusqu'à Schaerbeek.

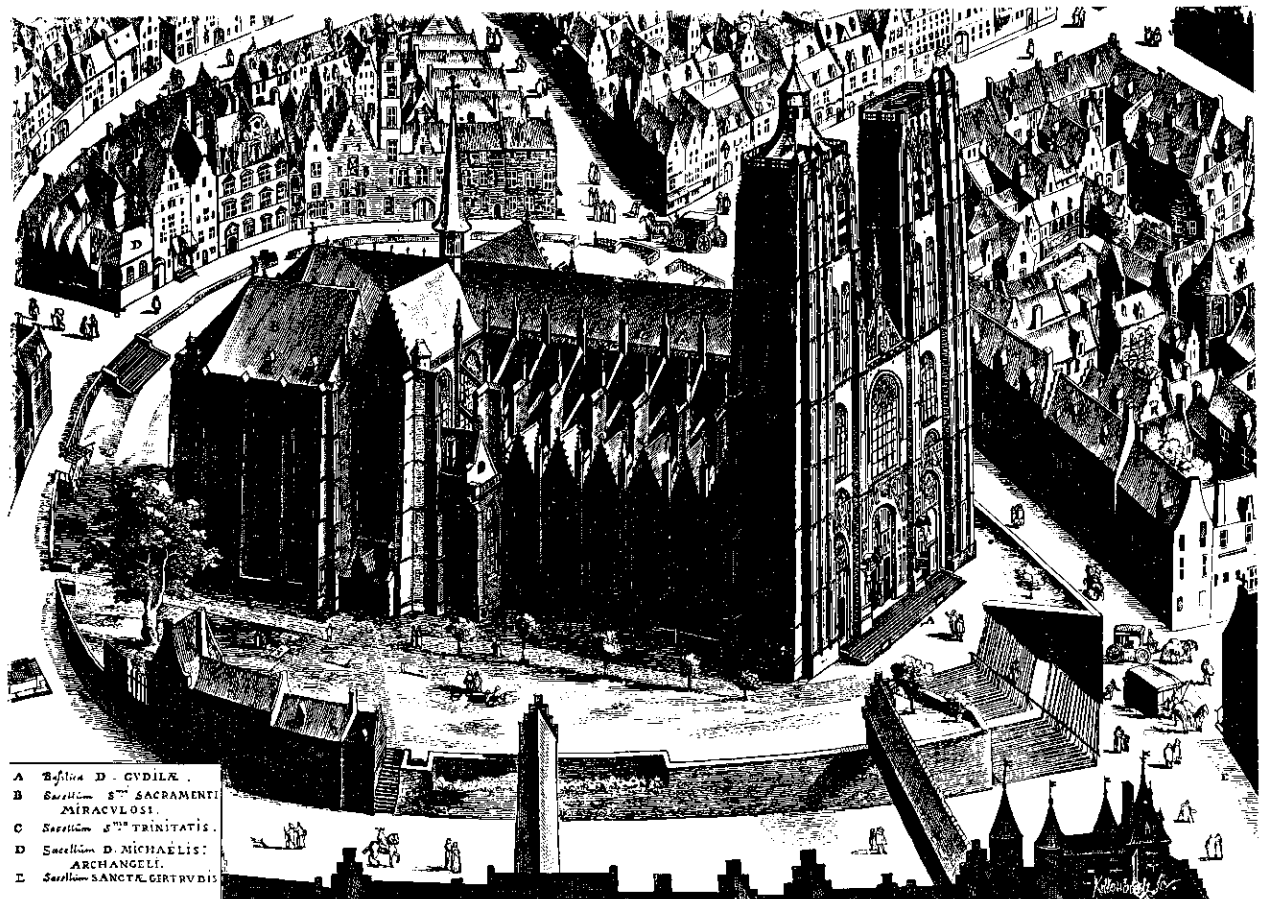
Les premières de ces fortifications abritaient les trois principaux centres de la ville dont le quartier de Sainte-Gudule n'était pas le moins important; elles traversaient à cet endroit le Treurenberg, la rue du Bois Sauvage et le bloc compris entre les rues d'Assaut et des Comédiens. A l'heure actuelle il n'en subsiste qu'une tour et quelques pans de mur dans les jardins du doyen ⁽³⁰⁾ ainsi qu'un vestige d'enceinte et

d'une autre tour dans les locaux affectés aux bâtiments qui abritaient les archives et les parking actuels de la Banque à l'emplacement des bains Saint-Sauveur. L'édification de la grande muraille fit des alentours de l'église, s'avancant « sur sa montagne escarpée comme une femme agenouillée au bord de la mer et qui lève les bras vers Dieu » ⁽³¹⁾, un refuge spacieux pour les grands d'alors : les patriciens et le clergé.

C'est là que surgirent, dès avant le quatorzième siècle, nombre d'hôtels appartenant à la noblesse brabançonne, et plusieurs établissements religieux : l'hospice de Sainte-Gudule ou de Sainte- Gertrude, celui de la Trinité, celui du Calvaire, rue du Marquis. Ils avaient un pendant au delà du mur : l'hospice de Sainte-Elisabeth de Hongrie, rue des Sables, et, pendant un temps, l'hôpital annexé à la chapelle Saint-Laurent dans la rue de ce nom.

Au quinzième siècle, — le « grand siècle », celui des ducs de Bourgogne, — la noblesse commença à ériger ses demeures les plus riches sur le plateau s'étendant depuis le palais du Coudenberg, à moins qu'elle n'embellit celles qu'elle y avait déjà, cependant que s'achevaient les tours, le collatéral gauche et la partie supérieure de la nef centrale de la cathédrale. Les t'Serclaes, les châtelains de Bouchout, les barons de Saventhem, Marguerite de Lalaing, les comtes de Konigsegg, Jean de Corselaer, seigneur de Withem, habitèrent l'Etengat, une impasse percée deux cents ans auparavant ⁽³²⁾, qui deviendra la rue puis le boulevard de Berlaimont. La rue du Marquis abrita Spinola, les comtes de Calenberg, le marquis de Sfondrato, les Tour et Taxis, cette puissante famille qui peut être considérée comme la fondatrice des postes en Europe et avait des établissements à Bruxelles, Anvers, Augsburg, Prague, Vienne, Innsbruck, Trieste, Venise, Milan, Rome et Madrid.

Derrière l'église se trouvait un grand hôtel occupé successivement par les seigneurs d'Evere, les seigneurs de Berghes, les princes d'Epinoy, Henriette de Cusance, belle-sœur de Charles de Lorraine, puis par les princes de Ligne; l'archiduc Philippe y logea pendant le séjour de l'empereur Ferdinand III à Bruxelles en 1486



Vue sur Sainte-Gudule et la rue du Bois Sauvage d'après « *Bruxella Septenaria* » d'Erius Puteanus (1646).

et, en 1557, le cardinal de Trente, qui, pendant son séjour à Bruxelles, eut « tous les jours cent cinquante personnes à table » (33).

C'est au quinzième siècle aussi, en 1429, que se constitue le couvent du Mont Sion ou de Sainte-Elisabeth, à l'emplacement de l'imprimerie actuelle de la Banque. Il est issu d'un ermitage situé près de la chapelle Saint-Laurent qui groupait quelques filles dévotes obéissant à la troisième règle de Saint-François. L'une d'entre elles qui avait de l'ambition et de l'argent, — il en fallait pour créer un monastère, bien plus que pour se nicher dans un ermitage —, parvint à transformer celui-ci en couvent, grâce à l'appui d'Isabelle de Portugal, épouse de Philippe le Bon. Le nouvel établissement fut appelé le Mont Sion « en l'honneur de la mère de Dieu qui est comme un cyprès dans Sion » et Sainte-Elisabeth, du

nom de la mère de Saint Jean-Baptiste le Précurseur. Le 26 mai 1432 l'évêque de Cambrai accorda l'acte de fondation et imposa aux demoiselles, avec la clôture, la règle de Saint-Augustin.

Cent septante ans plus tard, en 1599, des bénédictines chassées d'Angleterre par la « papesse » Elizabeth s'installèrent à proximité du Mont Sion, dans le fond de l'Etengat, à l'emplacement occupé actuellement par le centre des salles de guichets de la Banque. Pendant les derniers jours du siècle l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle assistèrent à la vêtue des premières postulantes dans l'établissement des « anglaises » qui prit le nom de monastère de la Glorieuse Assomption de Notre-Dame.

Vingt-cinq ans après s'installa, à proximité immédiate de celui-ci, le « Cloître de la Reine de Tous les Saints » richement doté par

Marguerite de Lalaing, comtesse de Berlaimont, à l'emplacement qui, après la Révolution française, fut occupé en grande partie par la Cité et les Bains Saint-Sauveur puis par le nouveau parking de la Banque Nationale et les bâtiments attenants.

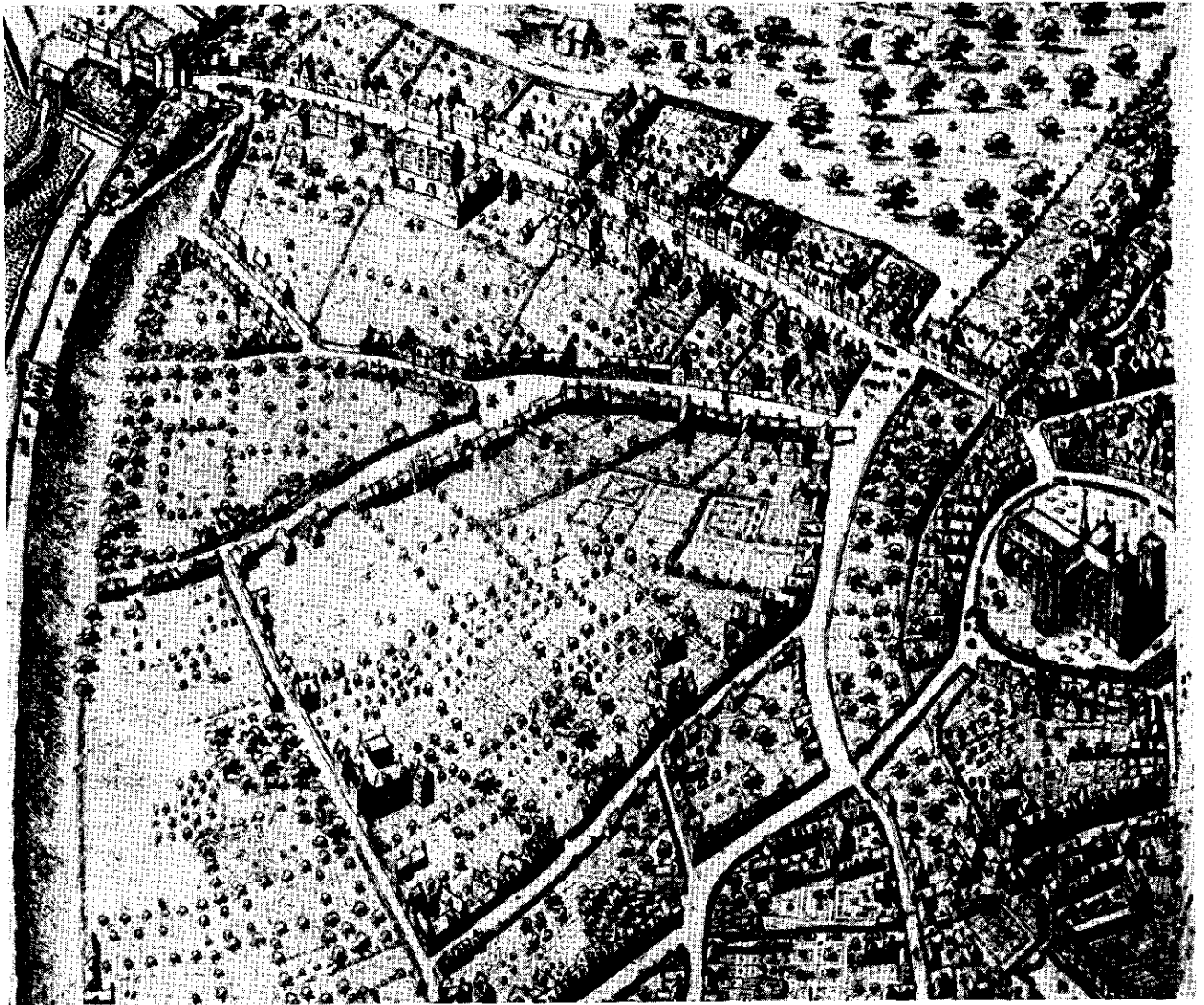
Lorsqu'en 1637 fut percée la courte rue Neuve, appelée rue de la Banque depuis la construction de celle-ci, le quartier des vergers scharbeckois entra en communication directe avec Sainte-Gudule ce qui contribua à attirer d'autres communautés religieuses dans ce territoire qui portait le nom mystérieux d'Alboem⁽⁸⁵⁾. Sur la ligne droite qui relie le premier hôtel de la Banque, au coin de la rue Royale Neuve et de

la rue de l'Abricot, à son établissement définitif, les Oratoriens occupèrent vers 1662, Marché aux Bestiaux, actuellement place de Louvain, un grand local entouré de vastes jardins qui s'étendaient jusqu'à la rue des Epingles; c'était une véritable oasis, d'où la vue sur les environs de Sainte-Gudule « excitait l'admiration de tous les étrangers pour lesquels s'ouvrait l'humble retraite des Pères... ».

Le plan de Martin de Taily (1639) et celui de Laboureur et Van der Baeren (1695), bien qu'ils déforment le tracé topographique, donnent une vue assez précise de l'aspect des bâtiments qui viennent d'être énumérés. Ils font ressortir la différence entre le caractère urbain des alen-

*Vue sur Sainte-Gudule, les ruines du couvent des Bénédictines anglaises rue de Berlaimont, et les restes de la première enceinte dont une partie fut démolie lors de la construction de l'imprimerie de la Banque en 1871.
(Reproduction d'un lavis de P. Vitzthum, autorisée par le Musée Communal de Bruxelles.)*





Extrait du plan de Bruxelles dressé par Martin de Tailly (1639) montrant, du haut en bas, le Parc, la chaussée de Louvain allant de la Porte de Louvain (20) à la Porte du Treurenberg (25), Sainte-Gudule, son cimetière et son parvis (3), la courte rue Neuve (rue de la Banque), la rue du Bois Sauvage, une partie de la rue de la Montagne (rue de la Collégiale) et l'Etengat (plus tard rue puis boulevard de Berlaumont). Au bout de l'Etengat se trouve le couvent des Bénédictines anglaises (59); à droite de celui-ci le couvent de Berlaumont. Hors de la première enceinte dont les murs et les tours sont visibles, se trouve le couvent de Sainte Elisabeth (4); en dessous de celui-ci la chapelle Saint-Laurent. (Archives de la Ville de Bruxelles).

tours de la cathédrale, encore pourvus des murs et des tours de l'ancienne enceinte et l'aspect agreste des terrains compris entre ceux-ci et les nouveaux remparts. Sur le premier de ces plans apparaissent les passerelles par lesquelles les habitants de certaines maisons de la rue du Bois Sauvage rejoignaient le parvis où s'étale le cimetière. Dans le triangle de gauche se dresse la margelle du puits creusé à l'emplacement du marais comblé ⁽³⁷⁾.

Ce coin garde son charme dévot et sa magnificence mondaine jusqu'au moment où la manie réformatrice de Joseph II puis la folie

de destruction des révolutionnaires français aboutirent à la disparition irrémédiable d'un très grand nombre de couvents.

Joseph II s'en tint pourtant à la suppression des maisons relevant des ordres contemplatifs, inutiles pour les progrès de l'économie nationale. Aussi ferma-t-il, le 6 mai 1783, le monastère de Sainte-Elisabeth relevant de la catégorie qui ne trouvait pas grâce à ses yeux. Les religieuses y revinrent le 22 janvier 1791, aussitôt Joseph II chassé des Pays-Bas, pour être dispersées définitivement l'an d'après par les Français. Elles n'étaient plus que seize à ce moment, dont

quatre sœurs converses. Ce fut la première des trois communautés de la Banque à disparaître.

Les dames de Berlaimont et les Bénédictines ne furent pas inquiétées par l'Autrichien. Mais leur couvent n'eut plus la vie très longue. Après la victoire de Dumouriez à Jemappes, en novembre 1793, elles vécurent leurs derniers mois dans la crainte incessante des déprédations et des sacrilèges.

En juin 1794 les Bénédictines anglaises partirent pour Rotterdam d'où elles s'embarquèrent sur le « Providence » pour reconstituer, en Angleterre, leur couvent qui prospère actuellement à Haslemere, dans le comté de Surrey.

Quant aux dames de Berlaymont, elles reçurent l'ordre de décamper quatre jours après les Anglaises. Le cardinal de Franckenberg les aida à prendre des dispositions pour sauvegarder l'enseignement en leur absence. Elles émigrèrent en Hollande, puis en Allemagne, d'où elles revinrent après la Terreur, le 3 octobre 1795, afin d'essayer de sauvegarder leurs droits, mais en vain. Leur couvent fut définitivement supprimé, mais elles s'accrochèrent jusqu'au moment où les démolisseurs les mirent en fuite trois ans après. Le Cloître de la Reine de Tous les Saints s'installa à l'hôtel Salazar, rue des Sols, puis rue du Manège, ensuite rue de la Loi et enfin à Argenteuil.

L'occupation française démocratisa et laïcisa le quartier en peu d'années. Les propriétés des ecclésiastiques, des couvents, des émigrés furent versées aux domaines nationaux. La maison des enfants de chœur de la rue du Bois Sauvage, dite « des bons enfants », fut cédée à la ville, qui en fit d'abord un refuge pour vieilles femmes, puis un hospice pour enfants trouvés⁽³⁹⁾. Les couvents de l'Etengat furent démolis et l'impasse percée jusqu'à la rue des Comédiens. L'ancien hôtel d'Epinoy, abattu et morcelé en 1804, servit d'assiette à la rue de Ligne. La spacieuse propriété des Konigsegg-Erps, héritée en dernier lieu par noble dame Ziérotin, comtesse de la Tour et Taxis, fut morcelée et vendue.

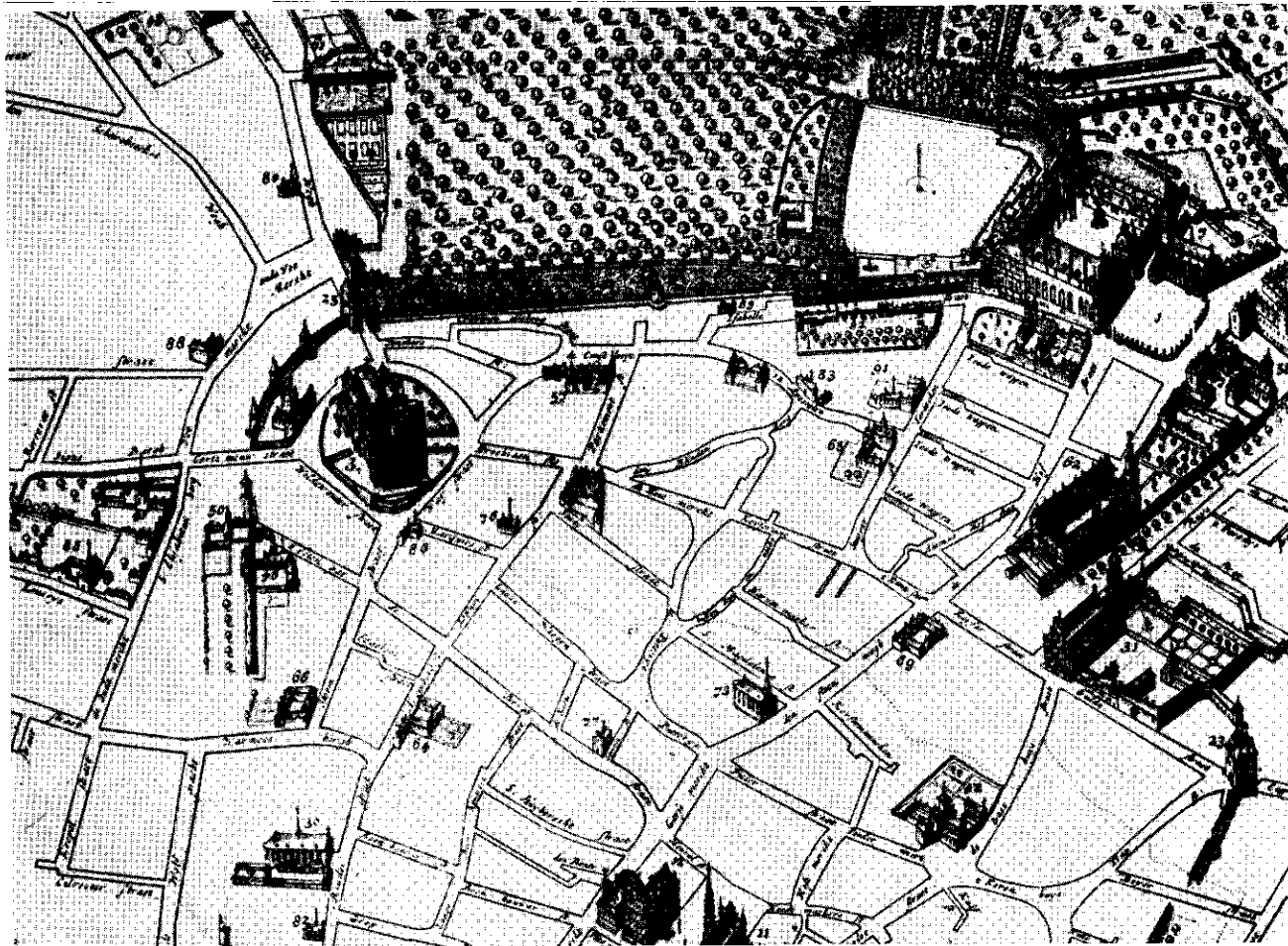
Les terrains sur lesquels s'érige la nouvelle imprimerie eurent un sort identique. Seul le couvent Sainte-Elisabeth ne fut pas démoli. Il

fut vendu en partie; le reste devint caserne pour plus de cent ans, après avoir été transformé un instant en hôpital militaire par les Autrichiens puis par les Français qui l'appelèrent, par dérision, hospice de la Félicité. C'était une immense construction qui, vers le milieu du dix-neuvième siècle, pouvait loger 2.400 hommes et 300 chevaux, et qui, désaffectée définitivement en 1912, abrita pendant quelques années les ateliers de l'entrepreneur chargé des agrandissements de la Banque vers 1900⁽⁴⁰⁾. La chapelle Saint-Laurent fit place à une vaste brasserie, comme il se devait auprès d'une caserne, et la rue du même nom, naguère si respectable, abrita dès lors des filles d'un autre ordre que celui de Saint-Augustin.

Les autres édifices religieux des environs disparurent également. A l'emplacement de l'hospice Sainte-Elisabeth de Hongrie s'établit la Société typographique Wahlen et C^{ie}, sur celui du couvent des Capucines s'installa la première fabrique de tulle du pays; l'hospice Sainte-Gertrude, rue du Marquis, devint un hospice civil; la chapelle Saint-Michel-au-Mont, au coin du Treurenberg et de la place Sainte-Gudule, en fort piteux état depuis longtemps, fut convertie en habitations.

La Révolution changea jusqu'aux noms d'un grand nombre de voies qui rappelaient trop vivement l'Ancien Régime : l'Etengat devint le cul-de-sac de l'Education, la Montagne Sainte-Elisabeth, celle de la Félicité, la Montagne de l'Oratoire, celle de la Philosophie, la rue Saint-Laurent, celle des Droits de l'Homme, puis du Sans-Souci. Ces rues reprirent leur nom ancien en 1806⁽⁴¹⁾.

Les aristocrates cédèrent la place aux bourgeois; ils émigrèrent vers le quartier du Parc, plus tard vers le Quartier Léopold. Le plan cadastral de Craan (1836) montre bien le morcellement des terrains sur lesquels, avant la Révolution, de grands hôtels et de vastes couvents élevaient leurs façades à gradins, leurs tourelles, leurs clochetons. La seule propriété de la comtesse de la Tour et Taxis fut dépecée en huit lots dont deux étaient assez spacieux pour permettre à la Banque, avec quelques additions, de commencer ses premières constructions en 1860.



Extrait du plan de Bruxelles dressé par Laboureur et Van der Baeren (1695) montrant, du haut en bas, le Parc, la Cour et les plus anciens quartiers de la ville. (3) Sainte-Gudule, (11) Hôtel de Ville, (12) Maison du Roi, (20) Porte de Louvain, (23) Steenpoort, (25) Treurenberg, (30) Chap. des Dominicains, (31) Collège des Jésuites, (41) Couvent Sainte-Elisabeth, (42) Hôpital Saint-Jean, (46) Couvent de Berlaimont, (50) Couvent des Bénédictines anglaises, (54) Couvent des Lorrainaises, (57) Conseil de Brabant, (58) Chambre des Comptes, (62) H. d'Orange, (64) H. d'Arenberg, (69) H. de Ligne, (73) Ch. La Madeleine, (80) Ch. Saint-Antoine, (82) Ch. Saint-Eloi, (83) Ch. 12 Apôtres, (85) Ch. Saint-Laurent, (86) Hosp. Sainte-Gertrude, (87) Couvent des Capucines, (89) Petit Béguinage, (91) Hôpital Ter Arken, (92) Jardin des Arbalétriers. (Archives de la Ville de Bruxelles.)

Achetées à bon compte, au début du siècle, la plupart de ces propriétés changèrent de main à plusieurs reprises avec des bénéfices appréciables, amplifiés par les plus-values que l'accroissement rapide de la population leur conférait. Un tableau de Vervloet (1835), reproduisant la cathédrale et la rue du Bois Sauvage vues du coin de la rue de la Banque, donne une idée de l'apparence de ce quartier à l'époque.

C'est un endroit calme et paisible qui enserme la collégiale assise sur son redan. Le cimetière qui l'entourait a disparu depuis 1809, au grand plaisir des riverains. S'il faut en croire un rapport adressé peu auparavant au maire de Bruxelles, ce champ de repos présentait alors « l'aspect le plus hideux et le plus dégoûtant; les eaux pluviales se mêlaient aux immondices...

aux ossements humains que la démolition de plusieurs murs et l'enlèvement de quelques parties de terre laissaient à découvert » (42). Depuis lors une large terrasse l'a remplacé, soutenant une série de maisons adossées à l'église, garniture mesquine mais pittoresque; ces bicoques disparurent peu à peu après 1851. L'escalier qui précède l'église, élevé en 1703, est à peu près en ruines; sa reconstruction ne pourra être entamée qu'en 1859. Les tours aussi sont délabrées ainsi que la façade, abîmée par les iconoclastes révolutionnaires; elles prennent un aspect nouveau entre 1839 et 1844 : le poste de guet qui domine celle de gauche disparaît quelques années plus tard (43).

La rue du Bois Sauvage est à peine pavée; à cette époque les voyageurs ont l'impression, à

Bruxelles, de marcher sur des têtes d'épingle (⁴⁴); l'on enfonce dans la poussière du talus de Sainte-Gudule, parsemé de maigres touffes d'herbe. Les voies environnantes sont sordides par suite du manque d'égouts. Vers la rue de la Montagne, le triangle qui fait l'avant-plan de du tableau de Vervloet s'amenuise et devient un boyau en forte pente, large à peine de six mètres; de trottoirs, il n'y en a guère : leur construction sera entamée en 1846 seulement (⁴⁵).

Les façades de la rue du Bois Sauvage sont sobres et ternes, peintes en jaune, en gris, en vert, couleur chère aux Bruxellois d'alors (⁴⁶).

Six d'entre elles sont identifiables. En descendant la rue on distingue le porche sombre de l'hospice des enfants trouvés, en face duquel s'élevaient, avant la suppression du cimetière, les Trappekens drij, les « trois petits escaliers » qui montaient jusqu'au parvis. Puis viennent une grande bâtisse appartenant aux époux Vander Gucht, qui sera habitée vers 1850 par le député Jourez, deux maisons appartenant à M. de Waha, une propriété habitée par Sauveur, professeur de médecine à l'Université de Liège, une maison d'aspect plus ancien, se confondant sur le tableau avec l'édifice du coin qui a son issue rue de la Collégiale, et louée à MM. Ost et Mainville, marchands et restaurateurs de tableaux (⁴⁷). Au bout de la rue émergent les façades de l'hospice et de la chapelle Sainte-Gertrude qui seront démolis quelques années plus tard.

La citerne du moyen âge est remplacée par une pompe dont la suppression, en 1857, fera crier les voisins obligés désormais de payer à la ville l'eau qu'ils puisaient jusqu'alors gratuitement (⁴⁸).

Bien que Bruxelles soit dotée de l'éclairage au gaz depuis 1819 — la première sur le continent — ce coin de la ville en reste privé; pendant longtemps encore seules les voies situées entre la Place Royale et le Marché aux Herbes auront, selon Nerval, l'aspect « d'un de ces palais enchantés de l'Orient, où Paris et Londres se retrouvaient en miniature » (⁴⁹).

L'endroit est calme, paisible comme une petite place de province un jour de semaine. Ici un

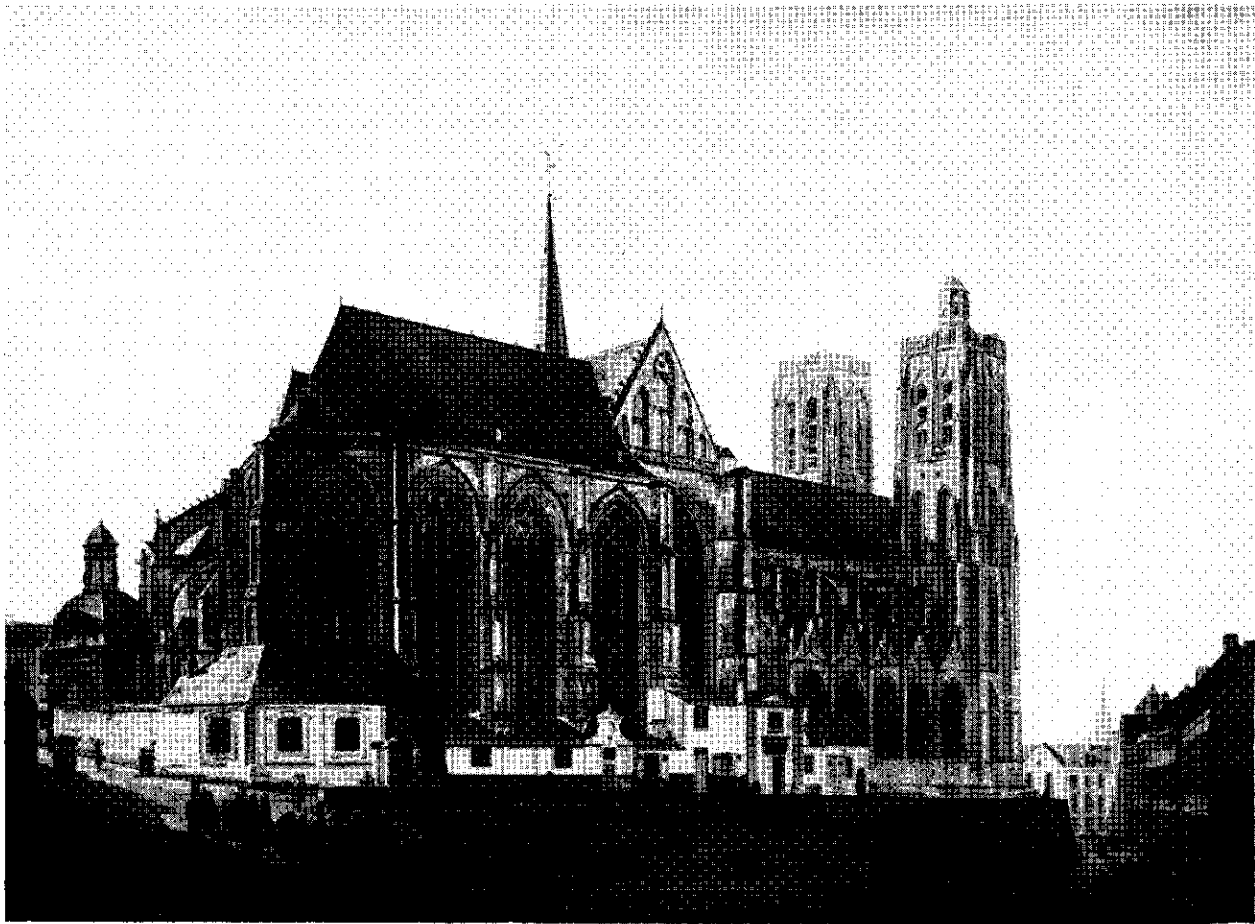
groupe de nonnes sort de l'église après avoir fait ses dévotions, là des enfants jouent sur la pente herbeuse. Près de la pompe des groupes bavardent. Des Bruxelloises s'avancent, portant de lourdes charges sur la tête et adoptant tout naturellement la pose hiératique des femmes de l'antiquité classique, des femmes arabes et des négresses de toujours. Deux abbés s'engouffrent dans la porte de la sacristie. Un homme pousse une brouette chargée. Une voiture de maître, tirée par quatre chevaux, descend la route, suivie d'un domestique à cheval. Il fait trop clair encore pour que des mères furtives, criminelles inconscientes ou malheureuses désespérées, viennent déposer leur enfant au tournoir qui sera supprimé en 1857.

Autour de Sainte-Gudule la vie est régulière, tirée au cordeau. On y vit dans un cercle étroit. Comme dans beaucoup d'autres coins de la ville, le peuple dîne vers une heure, les bourgeois de trois à quatre, les gens riches de cinq à six. La cloche de retraite sonne encore à onze heures en hiver, à onze et demie en été. Quand le fléau du choléra se répand, des processions circulent pendant toute la nuit (⁵⁰). Mais les quartiers environnants commencent à se transformer, à bouillonner. La population s'accroît rapidement.

Bruxelles songe à rompre ses murs, à rechercher l'annexion de communes suburbaines : en 1860 l'octroi est supprimé. Elle se résout à assainir la voirie, à vouter la Senne si insalubre que des épidémies font périodiquement de terribles ravages.

Dès 1841, l'administration communale entame un programme d'extension des égouts qui ne sera achevé que trente ans plus tard. Peu après elle élabore un règlement et un cahier des charges relatifs aux trottoirs, ainsi qu'un plan général des alignements. En 1858 paraît une nouvelle législation sur l'expropriation par zones pour cause d'utilité publique qui permettra de faire la Jonction Nord-Midi et de construire les nouveaux bâtiments de la Banque après la deuxième guerre mondiale (⁵¹). Les rues du Bois Sauvage, de Berlaimont, des Comédiens, de la Collégiale et de Ligne vont mieux respirer...

Beyaert, le futur architecte de la Banque, travaille au premier projet d'aménagement de la voirie entre la place des Palais et la place de la



Vue sur Sainte-Gudule et la rue du Bois Sauvage, d'après un tableau de Veruloet (vers 1835).

Monnaie; il y englobe celui de la plaine de la cathédrale qui n'était accessible, depuis les abords de la place Royale, que par le Treurenberg — la Montagne du Parc étant presque impraticable à raison de sa pente excessive — et qui était coupée du bas de la ville par un bloc compris entre la rue du Marquis et la rue de la Montagne dans lequel la rue Sainte-Gudule ouvrira une tranchée en 1847 ⁽⁵²⁾.

Un peu plus tard Doublet de Villers écrira d'une façon dithyrambique dictée par l'enthousiasme romantique de tant de ses contemporains: Bruxelles « devient de jour en jour plus intéressante; on peut la considérer comme l'une des principales merveilles de l'Europe. Son accroissement rapide, l'extension qu'elle prend, la magnificence de ses constructions, la prospérité de son commerce et de son industrie, tout en un mot, concourt à faire de cette magnifique, riche et superbe capitale, un séjour enchanteur et délicieux » ⁽⁵³⁾.

C'est à la création de ce séjour « enchanteur » que la Banque va contribuer en 1865 en livrant au pic des démolisseurs, sur son nouvel empla-

cement, les restes des monuments qui s'étaient groupés naguère au pied de la cathédrale, cependant que celle-ci, embellie, agrandie, restaurée, choyait le site que la dévotion publique lui avait assigné depuis des centaines d'années.

La maison des enfants trouvés croula la première à l'emplacement de l'entrée principale rue du Bois Sauvage. Puis disparurent les derniers vestiges de la propriété des Tour et Taxis.

En 1873, le conseil d'administration de la Banque fit démolir une fraction des fortifications qui subsistaient dans l'hôtel de Penaranda où fut installée l'imprimerie, et à l'ombre desquelles, après la Révolution, s'était établi un de ces nombreux établissements de bains publics qui se multipliaient alors dans la capitale mais firent faillite l'un après l'autre ⁽⁵⁴⁾.

Les agrandissements successifs des bâtiments de la première institution de crédit du pays, couronnés par l'extension actuelle, firent disparaître les ruines de la caserne Elisabeth.

Les seuls vestiges qui ont résisté partiellement

*Un coin des ruines de la caserne Elisabeth.
(Journal de Bruxelles, 1912.)*

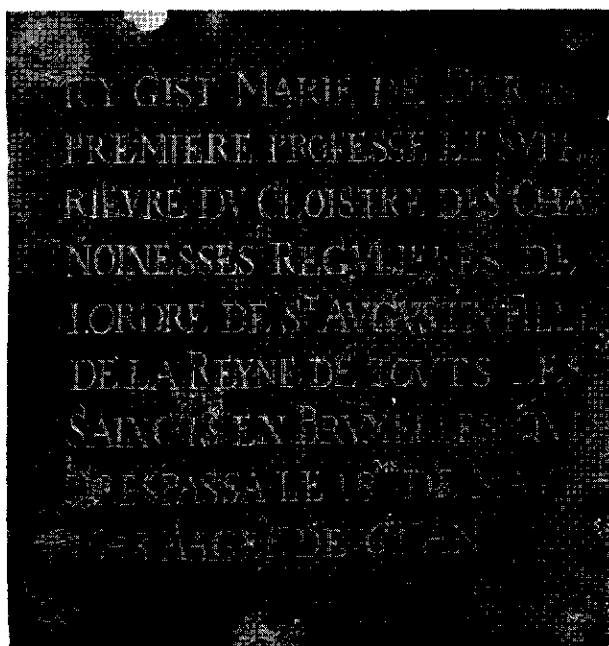
à la pioche et au plaisir de détruire, sont les restes de cette partie de l'enceinte qui séparait les Anglaises des dames de Berlaimont et ces dernières de leur grand jardin situé en contre-bas des murs, jardin sur lequel fut construit récemment le parking de la Banque.

Un vestige de tour d'enceinte a été sauvé de la destruction complète. Il est abrité dans les locaux de la Banque. Il se trouvait à côté d'une tour, une sorte de tour d'église, par laquelle les filles de la Reine de Tous les Saints conduisaient autrefois leurs élèves vers leur jardin, un des plus beaux de la capitale.

Peu de souvenirs d'autrefois ont été retrouvés lors des dernières démolitions ⁽⁵⁵⁾ : des ossements et une plaque de plomb qui avait été apposée sur le cercueil de Marie de Duras, première prévôte de Berlaimont et recherchée en vain par les supérieures de ce couvent auxquelles elle a été remise en 1946 par les soins de la firme François ⁽⁵⁶⁾; des ossements anonymes sur l'emplacement de l'ancien cimetière jouxtant la chapelle Saint-Laurent; une pierre commémorative au nom du R.P. Ghio, sans doute un confesseur des chanoinesses. Des fossés de l'enceinte



sont sortis des boulets, souvenirs des barbares bombardements de Villeroy et de Maurice de Saxe, une dague du XV^e siècle perdue sans doute par un brave bourgeois qui, pour tromper l'ennui d'une garde nocturne, avait chopiné un peu trop, des pipes de terre blanche comme on en voit sur les tableaux de Breughel et de Teniers, quelques tessons de bouteille et de poterie. Les grands égouts en briques espagnoles, dont des secteurs ont été mis à jour pendant les travaux de fondation des nouvelles constructions, ont livré des débris de céramique et de verrerie. Sous les fondations d'antiques constructions conventuelles, furent mis à jour d'énormes troncs de sapin et de chêne, palplanches de jadis, profondément enfoncés dans le sol meuble qui descendait vers les marécages de la rue Montagne-aux-Herbes-Potagères et de la rue du Marais.



Plaque retrouvée avec les vestes mortels de Marie de Duras, lors de la construction des nouveaux bâtiments en août 1946.

LES PREMIERES CONSTRUCTIONS RUE DU BOIS SAUVAGE

Beyaert, chef d'équipe, architecte de la Banque pendant trente-cinq ans.

AUSSITOT achetés les immeubles devant servir à la nouvelle installation de la Banque, les pourparlers engagés avec les locataires pour leur déguerpissement et les bâtiments eux-mêmes mis en vente à charge de démolition, la Banque chercha un architecte. Les offres de service affluèrent. On s'imagine combien un tel travail parut alléchant. La Banque était devenue une étoile de première grandeur; elle ne figurait plus dans l'Almanach de poche de Bruxelles après la Société Générale et la Banque de Belgique, comme ce fut le cas à ses débuts; elle distribuait des dividendes élevés et remarquables par leur stabilité; ses directeurs étaient très répandus dans la société bruxelloise (57).

L'afflux de recommandations fut tel que la direction choisit d'ouvrir un concours. Cela suscita l'indignation de certains, car alors déjà il était vrai que les architectes réputés se refusent souvent à participer à ce genre de compétition. Lorsque, peu après, la ville décida d'élever le monument de Brouckère, dans les mêmes conditions, elle dut renoncer à cette procédure et prit Beyaert (58). La décision de la Banque provoqua entre autres les véhémentes réclamations du célèbre Cluysenaer, le créateur des Galeries Saint-Hubert. « C'est un concours ordinaire, écrivait-il au conseil d'administration, le 28 juillet 1859, comme cela se pratique dans les écoles entre jeunes gens. Permettez-moi, Messieurs, de vous faire observer que vous n'êtes pas une académie, un corps destiné à développer le talent naissant. Ce qu'il faut à un établissement sérieux comme le vôtre et qui renferme de si grands

intérêts, c'est un homme d'expérience ayant donné les gages d'un talent soutenu, capable de vous donner des conseils et de vous éclairer dans une question aussi difficile. »

La Banque ne s'émut guère pour si peu. D'autres architectes n'avaient pas les scrupules orgueilleux d'un Cluysenaer. Neuf plans furent déposés à la date fixée : le 1^{er} octobre 1859, par Wynand Janssens et H. Beyaert, F. Seghers, L. Spaak, A. Trappeniers, qui fit l'église de Laeken d'après les plans de Poelaert, et les bâtiments de l'ancienne Université rue des Sols; H. Raeymakers, qui fit les plans de Saint-Roch à Laeken, et de Notre-Dame Immaculée à Cureghem; Partoes, qui construisit les hospices Pachéco et Saint-Jean; L. De Curte qui fit l'hôtel des Postes, et restaura Sainte-Gudule, Saint-Bavon et la cathédrale de Beauvais avec Viollet-le-Duc; F. Pauwels, architecte-ingénieur qui acheva la restauration du Palais des Princes-Evêques et fonda la Société Centrale d'Architecture; F. Laureys qui restaura le château féodal de Wynendaele et qui fut le seul à prendre, pour la circonstance, une devise un peu originale et bien bruxelloise : « mieux vaut la sauce que les caracoles ».

Mais bien qu'il eût pris la peine de citer cette vérité en espagnol, la Banque ne voulut ni de sa « salsa » ni de ses « caracolas ». Le premier prix — quatre mille francs — fut attribué à Seghers, les autres prix, de mille francs chacun, revinrent à Laureys, Trappeniers, De Curte et Spaak.

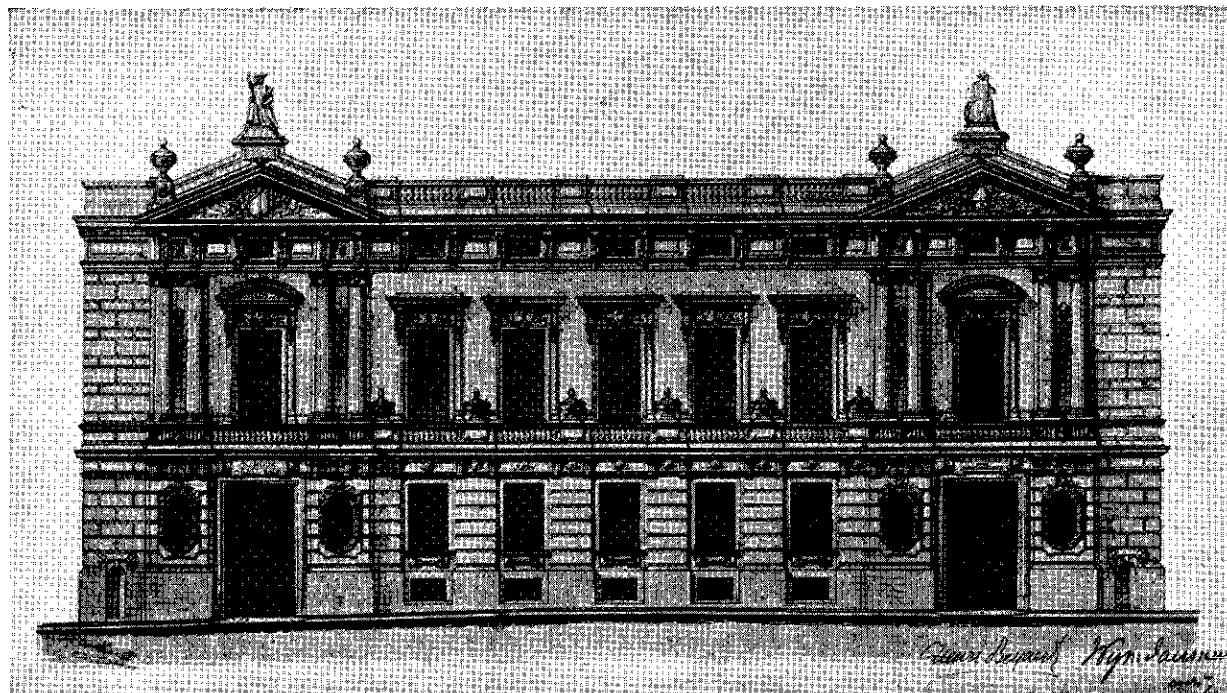
Les projets primés et les prix remis, on décida de charger un architecte de l'élaboration des plans et des devis ainsi que de la direction des travaux. Trois noms furent retenus. Beyaert et Janssens qui, pour la circonstance, s'étaient associés, passèrent après deux scrutins au bout desquels Pauwels et Seghers furent éliminés.

En chargeant Beyaert et Janssens de construire les nouveaux bâtiments, le gouverneur eut la main heureuse : les associés étaient des hommes de talent et se connaissaient bien; des liens de voisinage avaient affermi leur compréhension mutuelle, chose importante pour la réussite de l'œuvre à laquelle ils allaient s'atteler.

Cette entreprise présentait en effet des difficultés considérables, en dépit de ses dimensions relativement modestes. L'architecture fonctionnelle civile était dans sa prime enfance dans le pays; même l'étranger, où cette forme d'architecture avait cependant fait certains progrès, s'y intéressa : aussitôt la construction entamée, la Banque de Prusse et la Banque de Portugal, qui se préparaient à bâtir, demandèrent et obtinrent communication des plans de Beyaert-Janssens (59), cependant que la Nederlandsche Bank envoyait son architecte à Bruxelles au début de 1864.

Les problèmes techniques étaient peut-être plus difficiles à résoudre que ceux qui ont été posés par la construction des nouveaux bâtiments après la deuxième guerre mondiale : point de bureaux d'ingénieurs-conseil; point de plans terriers précis montrant l'emplacement d'égouts au cours inconnu enchevêtrés depuis des siècles et dont l'apparition soudaine lors des travaux de déblai fit souvent surgir d'épineux problèmes de servitude; point de grands espaces libres pour étaler les constructions selon des vues amples, mais une surface encastrée dans un fouillis de propriétés aux surfaces irrégulières.

Premier projet de la façade de la Banque élaboré par H. Beyaert et W. Janssens. On remarquera l'absence des cariatides, des grilles et de nombreux autres éléments décoratifs. Les inscriptions prévues au-dessus des portes n'ont jamais été sculptées, les guérites n'ont pas été construites.



En outre on ne trouvait pas toujours sur place les ouvriers spécialisés requis par l'emploi de matériaux dont l'usage était encore peu répandu, tels le fer et les glaces, ou pour la décoration des façades. Souvent aussi il fallait s'adresser à l'étranger pour l'aménagement intérieur, car beaucoup de commodités qui nous paraissent faire partie inhérente de toute construction où travaillent des hommes étaient alors presque des innovations. C'est à cette époque que l'on commence à incorporer dans les bâtiments le chauffage central, les ascenseurs, les « waters » remplaçant l'antique chaise percée, et que l'on se met à considérer comme éléments essentiels de la construction l'air, la lumière naturelle, le calme, l'harmonie du décor.

Comment Beyaert et Janssens répartirent-ils leur travail? Il est difficile de le savoir avec précision. On sait par exemple que toute la décoration de la façade rue du Bois Sauvage, des salles des assemblées et du conseil, du bureau du gouverneur, sont de la main de Beyaert seul, ainsi que les grilles extérieures en fer forgé dont il aida à réhabiliter l'industrie en Belgique, tandis que l'ornementation et l'ameublement des appartements privés et d'apparat de l'hôtel furent projetés en grande partie et surveillés jusqu'en 1868 par Janssens (60). Tous les autres travaux paraissent avoir été le résultat d'une collaboration journalière étroite et constante; en tout cas les plans généraux et de détail ainsi que le projet de concours sont signés en commun, de même que la correspondance. Mais Beyaert fit figure de chef d'équipe, chose peu étonnante



H. Beyaert (1823-1894). Gravure.

car il entretenait des relations d'amitié avec certains directeurs de la Banque, principalement avec A. Jamar pour lequel il avait déjà construit ⁽⁶¹⁾ et qui, en sa qualité d'éditeur, était fort répandu dans les milieux artistiques. Après l'achèvement des premiers bâtiments, face à Sainte-Gudule, l'association des deux architectes ne fut plus renouvelée. Depuis lors jusqu'à son décès, en 1894, Beyaert seul fut l'architecte de la Banque, fit tous les agrandissements à Bruxelles, construisit la monumentale succursale d'Anvers, aménagea ou édifia certaines agences en province ⁽⁶²⁾.

La Banque n'eût pu mieux faire car peu avaient et le talent et l'expérience particulière de cet homme qui, au cours d'une longue carrière, accomplit des travaux remarquables et qui, avec Balat et Acker, mais à côté de Poelaert, valait bien, selon M. Schmitz, les grands architectes français de l'époque ⁽⁶³⁾. Dès 1866, à un moment où les décorations étaient encore distribuées au compte-gouttes ⁽⁶⁴⁾, Beyaert fut créé chevalier de l'Ordre de Léopold pour la construction de la Banque et du monument de Brouckère — la fontaine de Brouckère comme on le disait alors ⁽⁶⁵⁾. Les maquettes de cette fontaine qui orna la Porte de Namur jusqu'en

1957 ont été fabriquées dans le local de l'hôtel de la Banque qui devint peu après la grande salle de réception.

Beyaert avait une forte personnalité et tout au moins deux des qualités essentielles de l'architecte. Il avait le goût des grands travaux et le désir de faire répondre ses constructions aux besoins du maître de l'ouvrage, ce qui pré-suppose une compréhension très claire de ces besoins, plus claire bien souvent que celle du client lui-même. Tant au moment où il travaillait en association que par après, il jugeait essentiel de résoudre les questions d'organisation et d'aménagement avant de songer à l'aspect extérieur du bâtiment. « La question d'art, écrivit-il en 1860 avec Janssens, n'a pas fait l'objet de nos préoccupations dominantes : nous ne l'avons abordée qu'en dernier lieu et alors que toutes les questions relatives aux services avaient été résolues. Cependant le programme n'eût-il pas mentionné ce côté important de l'édifice, ajouta-t-il, que nous n'aurions pu nous dispenser de lui attribuer un caractère monumental comme étant l'expression symbolique du progrès et de l'industrie, de la richesse et de la prospérité publique » ⁽⁶⁶⁾. Plus tard, combien souvent ne se plaignit-il pas de ce que le conseil d'administration lui-même, qui devait l'éclairer, comprenait parfois de façon confuse les nécessités auxquelles les bâtiments devaient répondre ⁽⁶⁷⁾.

En second lieu il avait l'amour de la perfection ⁽⁶⁸⁾. Presque tous les éléments décoratifs — les détails des plafonnages, des moulures, les dessins de la marbrerie, des fontes ornées, des balustrades —, furent préparés par lui et recommencés impitoyablement quand les maquettes ne lui plaisaient pas. La Banque n'hésita pas, sur ses instances, à multiplier les modèles en plâtre, jusqu'à ceux des tirants de sonnette de l'hôtel du gouverneur, bien qu'il en coûtât cher, ni à faire un modèle de la façade au dixième.

Dans une lettre écrite en 1876 à De Puydt qui lui avait demandé des notes biographiques en vue d'un travail historique sur la ville de Tournai, dont il était originaire, Beyaert écrivit : « ...quelles études préliminaires, quelle expérience ne faut-il pas pour déterminer sur

le papier l'effet que produiront en exécution certaines combinaisons de lignes ! Le peintre, le statuaire, le musicien, le graveur ne laissent sortir de leurs mains que des œuvres complètes; jusqu'au dernier moment ils peuvent corriger et remanier leur travail; l'architecte seul doit concevoir parfait sans retouche, et c'est au vu et au su de tout le monde que ses travaux naissent, grandissent et s'achèvent » (69).

Avec cela, de la fierté, mais point d'orgueil. Il conclut la même lettre de la façon suivante : « Je souhaite que, pour terminer ma carrière artistique, je puisse avoir l'occasion de faire une analyse critique de mes propres œuvres; c'est, je pense, le travail le plus parfait que je produirais, car il n'y a pas une seule de mes constructions que je ne malmènerais d'importance afin de garantir mes successeurs en architecture contre les nombreuses bévues que j'ai commises ».

Six ans de retard sur le plan biennal.

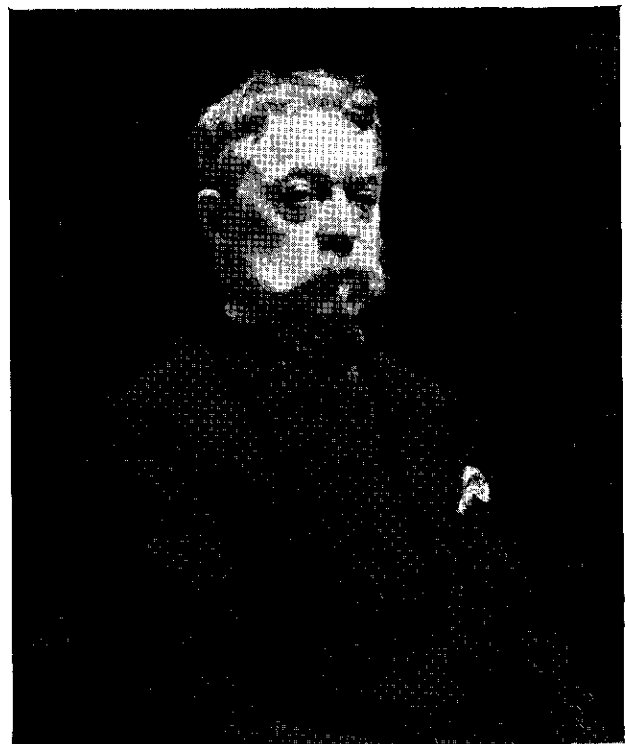
Les travaux furent commencés vers la fin de 1860. En novembre, les architectes avaient promis que les bâtiments seraient sous toit à la fin de l'année suivante. Mais il fallut attendre jusqu'au 15 septembre 1865 pour installer quelques services dans le nouvel hôtel, et jusqu'en 1868 pour le parachèvement (70).

Alors seulement on put procéder à la vente du mobilier relégué rue Royale, déménager les archives et vendre le premier bâtiment de la Banque (71). Ce fut la fin d'un long calvaire pour le conseil d'administration comme pour Beyaert et Janssens. Pressé par les censeurs et par l'opinion publique, le gouverneur n'avait cessé de harceler ces derniers tout en serrant parfois la vis pour le paiement des acomptes sur honoraires. Ses rapports répètent d'année en année les mêmes déceptions (72). Les réclamations pleuvent : « Il y aura bientôt quatre années, écrit-il le 2 avril 1864, que les conventions réglant les conditions de votre concours aux travaux du nouvel hôtel de la Banque ont été conclues... Des plaintes se sont fait jour tout récemment encore au sein de notre conseil général; le conseil d'administration, mis en quelque

sorte en demeure par les interpellations qui lui ont été faites à ce sujet, ne peut plus se dispenser de prendre des mesures qui mettent à couvert ses responsabilités ». Ces plaintes avaient été si vives que le gouverneur, ne voyant pas l'ironie de la chose, et ne prévoyant pas qu'il devrait encore attendre quatre ans, écrivit sur son brouillon destiné au secrétariat : « expédier aujourd'hui 2 avril, pressé ».

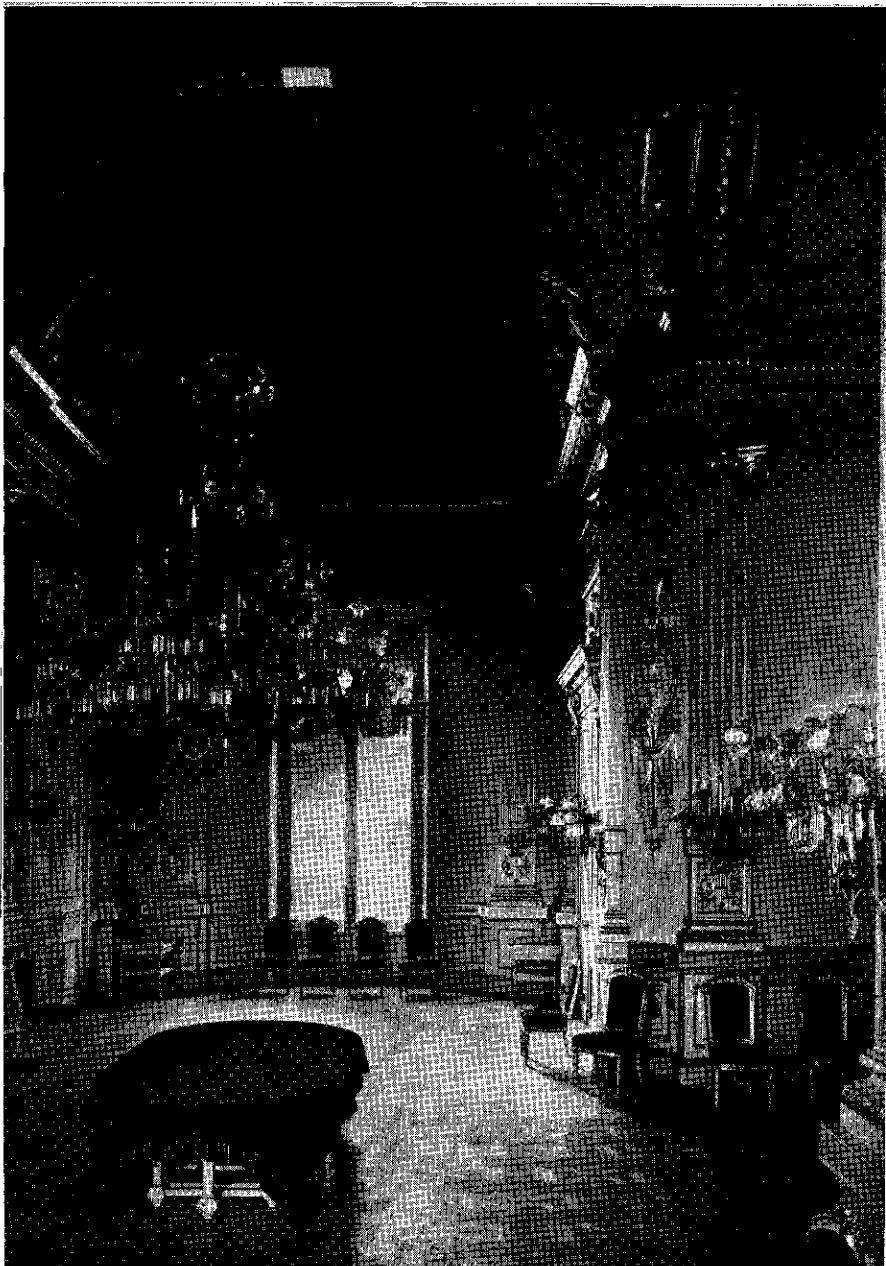
De tels retards n'étaient cependant pas exceptionnels quand il s'agissait de constructions importantes. A ce moment même, le public faisait des gorges chaudes des retards apportés à l'aménagement de l'escalier, de la rampe et des abords de Sainte-Gudule : le Théâtre du Vaudeville s'en gaussait dans ses revues (73).

Les architectes faisaient cependant leur possible. Mais ils commencèrent par se heurter à des difficultés d'ordre administratif. Effrayé par la dépense, le conseil des censeurs les obligea en 1860 à modifier leurs plans. On comprend la déconvenue d'hommes qui s'étaient imaginé qu'une fois dans leur carrière tout au moins, ils



(Copyright A.C.L., Bruxelles.)

*Portrait de Wynand Janssens, par G. Van Strijdonck.
(Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.)*



Grand salon de l'hôtel de la Banque vers 1890.

nait surpeuplée. D'autres encore découlaient de la nécessité d'assurer l'incombustibilité du bâtiment et la sécurité des caisses et des coffres, des tours comme on disait alors, ce qui posait nombre de problèmes neufs et complexes.

De mauvaises saisons, des conditions de travail extrêmement difficiles se mirent de la partie.

A peine entamés, les travaux furent interrompus par un temps exécrable. Chaque hiver la campagne fut arrêtée. En 1864 la création de l'Association internationale des travailleurs à Bruxelles et les bagarres du 12 août ralentirent l'activité des chantiers. En 1866 les ravages du choléra, qui décidèrent enfin les autorités communales à commencer le voûtement de la Senne, enrayèrent pendant longtemps les progrès. Au surplus, on n'était pas à l'âge du béton armé. La standardisation n'existait guère. Les problèmes du chauffage et d'éclairage nécessitaient des études longues et beaucoup plus ardues que de nos jours. L'acheminement de certains matériaux était difficile vu le peu de développement des chemins de fer et l'état des routes, parfois détestable. Quand E. Metz, qui fournissait les pierres de façade, dut transporter l'une d'entre elles dont les grand-ducaux vinrent admirer les dimensions impres-

allaient pouvoir travailler sans être gênés par des ressources trop limitées.

Les principales difficultés qu'ils rencontrèrent furent cependant d'un autre ordre. Les unes provenaient de la nature très spéciale du sous-sol composé de sables bouillants et de terrains vaseux, ainsi que de la grande déclivité de la surface : entre l'entrée du public, rue du Bois Sauvage, et l'entrée de la rue de Berlaumont, elle était de 6,95 mètres. Les autres tenaient à la nécessité de résoudre au préalable et en détail les questions d'organisation des bureaux tout en prévoyant des possibilités d'extension future, fort difficile parmi des lots extrêmement morcelés et très aléatoire dans une ville qui dev-

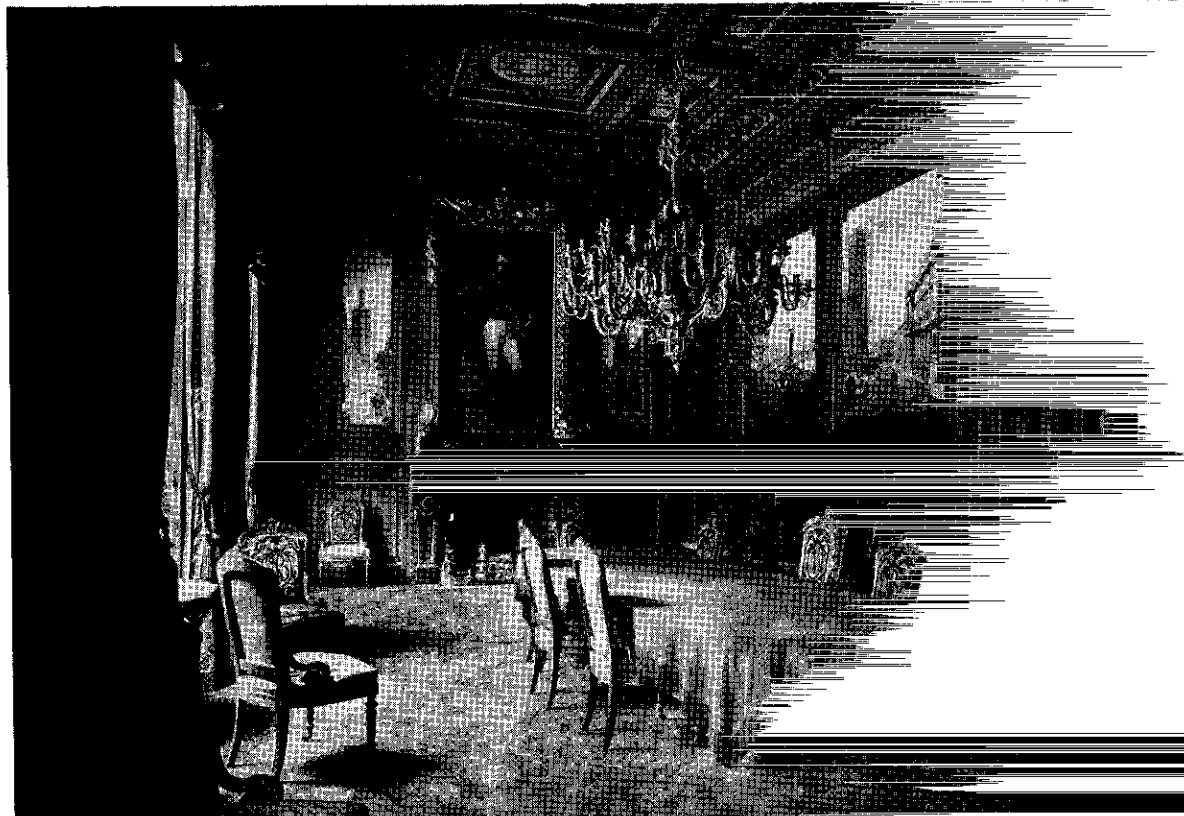
sionnantes, de Bollendorf à Luxembourg en passant par la nouvelle route de Prusse, la voiture, attelée de trente-deux chevaux, s'embourba une soixantaine de fois et mit huit jours et demi pour faire une bonne cinquantaine de kilomètres. « J'ai dû prendre tous les ouvriers et voituriers que je pouvais trouver dans les environs pour pouvoir avancer, écrivit-il d'Esch-sur-Alzette, le 8 août 1861; il y avait par moments plus de quarante-cinq chevaux à la voiture pour en sortir. »

Enfin Beyaert et Janssens eurent à se mettre d'accord, pour la partie décorative des bâtiments, avec nombre d'artistes de mentalité différente, surchargés de travail et souvent très susceptibles.

Tout n'est pas rose dans le métier de l'architecte harcelé par des clients impatientes, tenu par les cahiers de charges et les complications résultant d'adjudications partielles, en butte à la jalousie, parfois même à la malveillance de soumissionnaires évincés.

Beyaert et Janssens en connurent un exemple qui eut du retentissement, quand l'épannelage et la sculpture de la façade furent mis en adjudication, en 1862. L'Association générale des Sculpteurs belges, groupement restreint en dépit de son nom et dont la plupart des membres d'alors sont tombés dans un profond oubli, protesta vigoureusement contre la rédaction du cahier des charges, puis contre le choix éventuel de praticiens français pour exécuter la sculpture de la façade d'après les modèles de Fiers, Wiener et Mélot. Il n'y avait alors dans le pays que des spécialistes du gothique capables de sculpter sur place, mais non des hommes « habitués à la grande sculpture décorative » qui fussent en même temps « praticiens habiles et expérimentés, ayant une connaissance parfaite de la taille des matériaux durs et résistants », ce qui s'expliquait, selon les architectes, « par l'absence complète de travaux de ce genre en Belgique » (74). Chose vraie au point que les artistes disposés, en principe, à accepter l'entreprise ajoutaient très naïvement « qu'ils n'épargneraient rien pour procurer les meilleurs sculpteurs de Paris » (75). C'était la seule ressource que le ministre de l'Intérieur avait eue auparavant pour la sculpture de la Colonne du Congrès, la seule aussi à laquelle la ville dut s'arrêter plus tard pour la décoration de la Bourse. Elle eut l'avantage d'amener à Bruxelles,

*La salle des
assemblées générales.*



entre autres artistes français, Carrier-Belleuse et le plus génial sculpteur de la fin du dix-neuvième siècle, Auguste Rodin.

Le premier bâtiment de banque belge conçu d'après des principes fonctionnels.

En 1868 les bâtiments étaient terminés, sauf la décoration de la grande salle des fêtes de l'hôtel qui traînera jusqu'en 1874. Avant son décès, le 19 octobre 1869, le gouverneur de Haussy avait eu la joie de travailler dans son nouveau bureau et de mesurer le chemin parcouru depuis 1850, en comparant les locaux qu'il venait de quitter à ceux dont il avait tant désiré la construction.

La Banque était enfin à l'aise. Rue Royale l'ensemble des caisses couvrait 368 mètres carrés, soit un bloc d'environ 30 mètres sur 12, où devaient travailler le personnel, être conservés les avoirs du trésor journalier et être accueillis, les jours d'échéance, 200 à 300 personnes; il s'en fallait de moitié que ces locaux fussent suffisants. Les bureaux d'escompte couvraient environ 200 mètres carrés; il leur en manquait à peu près autant. Les assemblées générales se tenaient dans une pièce n'ayant pas la moitié de la surface requise.

Rue du Bois Sauvage, l'établissement avait non seulement un espace jugé suffisant pour les nécessités du moment et les besoins prévisibles



Portrait de Léopold I^{er} par L. De Winne.
(Collect. de la Banque.)

de l'avenir, il disposait également de locaux répartis de façon rationnelle.

Une aile était réservée à l'administration supérieure de la Banque, dans laquelle furent aménagés les appartements destinés à être habités par le gouverneur. Elle comprenait tous les bâtiments longeant la rue du Bois Sauvage, la salle du conseil, la salle des assemblées générales, le bureau du gouverneur et, en face de ces locaux, le bureau du directeur-secrétaire, près du secrétariat dont le noyau n'a pas changé d'emplacement jusqu'en 1952.

La seconde partie, entièrement indépendante de la première, était réservée aux caisses, à l'administration générale et à la comptabilité; elle répondait au principe mis en pratique dans tous les grands établissements qui venaient

d'être créés en France, en Angleterre et en Allemagne et qui consiste à faire affluer le public dans une même salle, donnant accès à toutes les caisses et à tous les services journaliers.

Les bureaux des directeurs par contre n'étaient pas centralisés, mais placés à proximité immédiate de leurs services respectifs de façon à assurer des contacts faciles et permanents.

Cette seconde partie était la plus remarquable, non par son caractère monumental, mais par son organisation rationnelle, vraiment unique à ce moment dans notre pays. Sa description figure dans nombre de publications, notamment dans des guides relatifs à Bruxelles, publiés au cours du troisième quart du siècle dernier. En 1861 déjà, Maroy, vante la « vaste galerie couverte, de 36 mètres de long sur 5 de large et 14 de haut, autour de laquelle sont établis des bureaux. La galerie est entourée, dit-il, à mi-hauteur, d'un balcon continu, supporté par des colonnettes et par des consoles en fer, et servant de dégagement aux salles de l'étage. Son pourtour forme à la partie inférieure une suite d'arcades dans lesquelles alternent les guichets et les portes d'entrée des bureaux » (76).

Les nouvelles installations répondaient non seulement aux besoins spécifiques de l'institution mais aussi à sa dignité, accusée par le caractère monumental, l'heureuse disposition et les dimensions grandioses de la façade située rue du Bois Sauvage. Cette construction a de l'ampleur même vis-à-vis de la cathédrale. D'aucuns la trouvaient cependant disproportionnée au restant de la construction. Froger, l'architecte de la Nederlandsche Bank, visitant les chantiers en 1864, jugeait que le nouvel édifice n'était « au fond qu'un palais pour le gouverneur, donnant accès à des bureaux qui, vu le faible rayon d'activité de l'institution et les différences dans les usages, ne constituent pas un exemple pour la banque centrale néerlandaise » (77). Cet avis d'un homme de l'art ne tenait pas compte de ce que l'hôtel était conçu de façon à ne pas perdre en importance relative au fur et à mesure des agrandissements

ultérieurs d'une « institution destinée à devenir permanente, puisqu'elle est devenue indispensable au commerce et à l'industrie du pays » comme le disait le programme du concours cinq ans auparavant.

Beyaert-Janssens purent écrire à juste titre en 1869 : « L'opinion publique tout entière s'est prononcée sur la dépense entraînée par la construction des nouveaux bâtiments; elle a loué sans réserves l'administration de la Banque de son initiative et s'est complue, dans bien des circonstances, à signaler l'éclatant exemple qu'elle a donné au gouvernement et à toutes les grandes administrations, et cet exemple a porté ses fruits » (78). De fait, beaucoup d'autres institutions se mirent à construire d'après les principes de la Banque, mais après des hésitations plus ou moins longues. La Banque de Belgique, établie rue Neuve, déménage en 1870 vers le coin de la rue Royale et de la rue Notre-Dame-aux-Neiges dans un bâtiment construit par Beyaert; l'administration des Postes, abritée entre le coin de la rue du Marquis et de la rue de la Collégiale dans les locaux d'un ancien hospice, s'installe place de la Monnaie, sur l'ancien hôtel des Monnaies, en 1895; la Caisse d'Épargne, établie place de Brouckère en 1865, fait construire par le même Beyaert vingt-cinq ans plus tard.

La façade rue du Bois Sauvage.

Beyaert consacra un soin tout particulier à la décoration de la façade, rue du Bois Sauvage, conçue de façon robuste : des nus et des repos habilement ménagés en font valoir les principaux éléments constitutifs. Le couronnement de chacun des deux avant-corps abrite deux cariatides; celui de la façade elle-même porte deux grandes statues. Les architectes justifèrent ce choix comme suit : « Nous pensons qu'il ne serait pas hors de propos de personnifier dans ces figures les principales sources de la prospérité publique : le Commerce, l'Industrie, l'Agriculture et les Beaux-Arts. Nous ignorons jusqu'à quel point cette dernière allégorie peut s'écarter des attributions protectrices dévolues à l'institution de la Banque Nationale; mais à coup sûr nous ne serions pas embarrassés pour notre

compte de l'expliquer, et la création même du monument justifierait assez, nous semble-t-il, la protection que la Banque accorde aux Beaux-Arts par l'exemple qu'elle donne aux grandes administrations du pays. Quant aux deux statues du couronnement, nous pensons que les grandes figures de la Paix et du Travail compléteront heureusement l'ensemble des premières allégories » (79).

C'est ce que pensa également le conseil d'administration qui se mit d'accord sur le choix de trois artistes pour exécuter les maquettes : Fiers fit les deux statues qui sont au sommet, Wiener les cariatides de gauche, Mélot les deux autres, taillées en pierre de Savonnières. Les innombrables rosaces, volutes et culots, frontons, frises et guirlandes, socles, vases, consoles et chapiteaux, feuilles, rubans, trophées et architraves qui agrémentent la façade furent sculptés par les ouvriers de Houtstont dans la belle et solide pierre d'Audun dont le grain prit bientôt une patine agréable à l'œil. Egide Mélot, élève de Guillaume Geefs, avait la spécialité des figures décoratives pour édifices publics; Fiers, que Beyaert avait, par camaraderie, « tiré de l'oubli dans lequel il végétait depuis quinze à vingt ans » (80), exécutait à ce moment également la fontaine de Brouckère, dont l'effet eût été bien plus saisissant si Beyaert n'avait été obligé par la ville d'en réduire les proportions initiales par raison d'économie; Léopold Wiener, qui était aussi médailleur et graveur de monnaies, avait passé par les ateliers de son frère, de Guillaume Geefs, de David d'Angers, et sculpté entre autres la statue de Jean van Eyck érigée sur le marché de Maaseik.

La façade, conçue en un style Louis XVI, fut louée unanimement par les contemporains. En 1865, avant le parachèvement de cette œuvre, la Banque elle-même la jugeait « monumentale et grandiose »; un peu auparavant Maroy avait vanté « son cachet de distinction et d'élégance ». Rousseau dit à juste titre, quelques années après, qu'elle « se lit et se déchiffre d'un coup d'œil à deux pas comme à cent pas de distance » (81).

Les opinions ont fort varié depuis lors. L'architecte Jules Brunfaut, gendre de Beyaert, écrit



« La Terre ». Peinture par Joseph Stallaert (1875-1903) ornant un des panneaux supérieurs de la salle des fêtes de l'hôtel de la Banque.

en 1908 que la composition de la façade est « un des morceaux les plus monumentaux de notre pays »⁽⁸²⁾. Trente-quatre ans après, Carlo Bronne dira, avec Fierens, parlant de ceux qui donnèrent à Bruxelles son aspect nouveau : « lorsqu'un architecte avait quelque velléité d'invention, il s'arrêtait en chemin, effrayé de son audace, et le résultat hybride de son inspiration était la Banque Nationale dont le classicisme gras tentait vainement de se rajeunir par des courbes avantageuses et des ornements postiches »⁽⁸³⁾.

Des appréciations aussi divergentes ont toujours circulé à propos de tous les monuments, sauf les Pyramides, dont on vante la perfection géométrique bien qu'elles soient informes depuis des millénaires, ou le Parthénon dont, depuis des siècles, personne n'a vu que des ruines. La preuve la plus claire que beaucoup considèrent la façade de l'hôtel de la Banque comme un élément de notre patrimoine artistique, que le public comprend la majesté de cette œuvre

depuis environ cent ans, c'est qu'au moment où il a été question de la supprimer, en 1939, et en 1947, à l'occasion de la construction des nouveaux bâtiments, on a reculé devant les réactions.

Un hôtel luxueux et de bon ton, une galerie historique intéressante.

L'hôtel qu'abrite cette façade, le vestibule et le grand escalier qui descend à la salle des guichets, ont des proportions harmonieuses, une réelle valeur artistique. Les architectes s'y sont dépensés sans compter; ils se sont adjoint les meilleurs décorateurs, de très bons artistes de l'époque, introduisant dans les locaux de la Banque le souffle de l'art, ce qui ne devait plus se renouveler avant l'arrivée du gouverneur Franck, en 1926.

L'on décida de revêtir les salles du rez-de-chaussée de boiseries sculptées, de tapisseries et de tentures et de les meubler d'après les sugges-

tions et les plans de Beyaert. Ce qu'il en advint, on le voit encore maintenant, car sauf les tapis, l'éclairage et quelques objets meublants, rien n'a changé depuis 1868 dans le bureau du gouverneur, la salle du comité de direction et la salle des assemblées générales.

L'on décida également d'ouvrir une « galerie historique » comprenant le portrait de Léopold I^{er}, le portrait de Haussy et le buste de Frère-Orban, qui, à des titres divers, peuvent être considérés comme les fondateurs de l'institution. Cette tradition fut maintenue et la galerie historique fut enrichie successivement des portraits de nos trois premiers rois, des bustes en marbre des ministres des finances dont l'appui fut déterminant pour l'avenir de l'institution, des portraits de tous les gouverneurs.

Le choix des artistes auxquels les trois premières œuvres furent commandées fut particulièrement heureux. Léopold I^{er} accepta de poser pour le portrait que la Banque s'enorgueillit de posséder et qui, à la demande du souverain lui-même, fut confié à De Winne. Cette entreprise n'alla pas sans peine, le Roi étant fort occupé. D'autres difficultés surgirent parce que Van Praet, son secrétaire, ne voulait pas voir figurer le portrait au-dessus de la cheminée de la salle des assemblées, sinon pour une question d'étiquette, du moins par raison de convenance. De Winne et Beyaert, de leur côté, ne voulaient pas que le portrait ornât le mur opposé aux fenêtres, par souci d'esthétique, le vernis accrochant la lumière. Pour mettre tout le monde d'accord, on songea à supprimer la cheminée. Mais le décès du Roi, le 10 décembre 1865, mit fin au différend et le portrait occupa la place choisie par le peintre ⁽⁸⁴⁾.

Ce portrait est le digne pendant de celui qui figure au Musée de Bruxelles — peut-être lui est-il supérieur — et dont un très bon esthète et connaisseur a écrit, en 1942, qu'il est un des chefs-d'œuvre de notre vingtième siècle. « On connaît mal De Winne, ajoute-t-il, et rien n'est plus injuste... La couleur transparente, la sobriété des moyens, la pureté calligraphique du dessin, rien ne lui manque, et il a aussi cette faculté d'analyse sans laquelle le portraitiste n'a pas d'envergure... » ⁽⁸⁵⁾. Luc Haesaerts renché-

rit encore, parlant des écueils et des pièges du portrait officiel : « Ce terrain dangereux, écrit-il, De Winne a su y manœuvrer avec une maîtrise qu'on peut proclamer unique » ⁽⁸⁶⁾.

La direction fut si contente et si flattée également de la satisfaction que le Roi avait exprimée qu'elle décida de confier au même artiste le portrait de Léopold II. Ce monarque avait d'ailleurs exprimé courtoisement le désir qu'il en fût ainsi. Son portrait fut achevé en 1871 et placé, à l'étage, au-dessus de la cheminée de la grande salle des fêtes où il figure encore.

Frère-Orban eut les honneurs d'un buste en marbre blanc. Placé dans une niche en griotte rouge d'Italie, parfaitement en harmonie avec les boiseries aux teintes chaudes qui lambrissent la salle du comité de direction, ce buste est une des meilleures œuvres de Simonis, qui a su rendre parfaitement l'air altier et le regard plein d'intelligence de celui qui est sans doute le plus prestigieux ministre des finances que la Belgique a connu.

Le portrait de Haussy fut confié à L. Robert, élève et ami de Navez, dont la peinture est forte, sérieuse et colorée. C'est une œuvre très bien venue qui représente Haussy à l'âge de 77 ans, les yeux vifs, le regard alerte. Elle fut placée au-dessus de la cheminée dont la masse se dresse derrière le vaste bureau où se sont assis, jusqu'en 1953, sauf pendant les heures douloureuses des deux occupations allemandes, tous les successeurs du premier gouverneur.

Après avoir hésité longtemps sur la façon d'orner les panneaux de la salle des assemblées, le conseil décida que rien ne conviendrait mieux à la dignité de Léopold I^{er} dont le portrait orne cette salle, que de faire des tapisseries représentant une vue caractéristique de dix villes importantes de la Belgique. La valeur décorative des Flandres, des Beauvais et des Gobelins commençait à être fortement appréciée depuis une dizaine d'années. Au moment même où la direction fit son choix, les peintures qui décoraient les salons de l'Empereur à l'Hôtel de Ville de Paris furent remplacées par des tapisseries ⁽⁸⁷⁾ et nombre de grands hôtels de maître, à Paris comme à Bruxelles, suivaient cet exemple. Toutefois ce projet ne put être réalisé qu'au bout de



La façade de la Banque rue du Bois Sauvage (tapisserie de la salle des assemblées générales).

plusieurs années : les tapisseries furent placées en 1882.

La maison Braquenié, qui avait alors un établissement à Ingelmunster, transféré par après à Malines où il maintient sa réputation séculaire, fut chargée de l'exécution de ces pièces au point de Flandre, sur recommandation de Bischoffsheim, dont le beau-frère, le célèbre baron Maurice de Hirsch avait, à son entière satisfaction, commandé des tapisseries auprès du siège parisien de cette vieille firme. Les cartons semblent avoir été établis par Bossuet, peintre de paysages et de sites urbains romantiques qui eurent une grande vogue à l'époque.

L'hôtel même du gouverneur, situé aux étages et dont les grands salons sont exécutés avec goût en style Louis XVI, est remarquable par l'ampleur de l'entrée, du grand escalier et des salons, surtout de la salle des fêtes.

La décoration de la cage de l'escalier monumental a fait l'objet de grands soins. L'exécution de la glace de la vaste fenêtre qui l'éclaire fut une gageure à l'époque et l'on craignit qu'elle ne résistât point aux ouragans qui s'abattent sur le quartier de Sainte-Gudule avec une violence

que l'on serait tenté de croire toute spéciale. Houtstont fut chargé de l'ornementation. Les sculptures sont de Schoonjans, Fiers et De Groot. Schoonjans exécuta les grandes figures représentant les quatre parties du monde placées dans les niches creusées, deux par deux, dans les murs d'appui de l'escalier; d'après Beyaert, « la statue de l'Afrique mérite particulièrement l'attention. C'est une œuvre digne d'être citée » (88). De Groot, qui fit l'escalier gothique de l'Hôtel de Ville, les bas-reliefs du monument de Godefroid de Bouillon à Bruxelles et la frise allégorique qui décore la façade du Musée Ancien, fit les deux figures couchées sur l'entablement aménagé sous la grande fenêtre. Quant à Fiers, il fit le grand bas-relief représentant la Belgique protégeant le commerce, l'industrie, l'agriculture, les sciences et les arts. Ce frontispice, placé au-dessus du grand escalier fut jugé franchement mauvais par Beyaert qui aurait volontiers payé Fiers « pour avoir le droit de faire disparaître son œuvre dans l'intérêt de l'art belge » (89). Le grand piédestal et le vase sont l'œuvre de Houtstont.

Les salons furent exécutés d'après les plans de Janssens qui en abandonna le parachèvement à Beyaert après la fin de leur association. Ce fut un travail de longue haleine confié à des ornemanistes et des artistes réputés. La pièce centrale de la salle des fêtes est constituée par la cheminée monumentale que surmonte le portrait de Léopold II par De Winne. Les plafonds sont de la main de Joseph Stallaert, un des derniers représentants du classicisme, dont le métier simple et spontané convenait parfaitement à l'ensemble. Il comporte quinze panneaux allégoriques: un panneau central mobile, glorifiant Apollon et les mois de l'année, deux panneaux longs représentant l'Aurore et le Crépuscule, quatre panneaux cintrés où apparaissent le Ciel, le Feu, l'Eau et la Terre, quatre groupes triangulaires figurant les points cardinaux, et quatre grands médaillons portant les effigies de dieux et de déesses de l'Olympe. Ces médaillons sont soutenus par des enfants dus au ciseau de Fiers. Les bas-reliefs placés au-dessus

des portes sont de Louis Tinant, un élève de Houtstont.

Des soins non moins grands furent consacrés aux deux autres salons, ainsi qu'aux appartements proprement dits du gouverneur. Le plafond de la salle à manger fut peint par le décorateur Besson.

Les lustres furent commandés auprès de la Compagnie des Bronzes, rue d'Assaut, qui, pour damer le pion à ses émules parisiens, ne recula devant aucun sacrifice et y laissa de sa poche.

L'ameublement est de Wallaert, menuisier du Roi, qui venait de placer les parquets du palais de Saint-Cloud pour Napoléon III; les tapisseries murales et d'ameublement, les lambrequins, les lampas bouton d'or, la brocatelle cramoisie, le reps gobelin bleu de ciel des tentures, les soieries furent fabriqués spécialement par Braquenié à Paris. Van de Wiele, qui venait d'obtenir un succès considérable à l'Exposition Universelle, fournit les foyers.

Il n'y eut aucun détail dont la conception ne fut originale; depuis les lustres et les girandoles jusqu'aux chenêts et aux garde-cendres, depuis les vases qui ornent la cheminée de la salle des fêtes jusqu'aux garnitures des portes, depuis les encadrements des panneaux jusqu'aux motifs des tentures, tout fut dessiné spécialement.

La même recherche présida au choix de l'orfèvrerie et de la vaisselle. La majeure partie des pièces d'argenterie, les candélabres, le surtout de table entre autres, furent commandés chez Odiot à Paris, où le directeur Prévinaire se rendit après la guerre franco-allemande pour compléter les achats. Le service de table, exécuté par la Manufacture de porcelaine de Fontainebleau, les autres porcelaines et cristaux furent fournis par Vialatte, boulevard Poissonnière à Paris.

L'ensemble fut achevé en 1874, au moment où la Banque mordait déjà à belles dents dans le bloc où elle s'était incrustée pour agrandir ses locaux.

Des locaux administratifs vastes mais sobres.

L'aménagement et la décoration des bâtiments réservés au public et à l'administration étaient beaucoup plus simples. La salle des guichets,

surplombée par la galerie qui fut agrandie en 1907, avait cependant beaucoup d'allure. Les grandes glaces s'élevant au-dessus des guichets et des portes jusqu'au balcon, constituaient un luxe et suscitaient l'admiration.

J. Rousseau, déjà cité, disait à leur propos : « du balcon, elles permettent de ne pas perdre un détail de ce qui se passe. C'est la maison de verre rêvée par le sage antique »... et par le législateur de 1850.

Par sa disposition même, une telle salle constituait un progrès notable. Qu'on songe à la dispersion antérieure des services, rue Royale, à la nécessité de prévoir dans tant de locaux différents des emplacements réservés au public, aux courses erratiques qu'il fallait faire pour aller de la caisse de l'Etat à celle des recouvrements, de la caisse d'échange à la caisse centrale, toutes séparées. Les architectes se réjouissaient, en 1861, de ce qu'un seul huissier suffirait pour indiquer à quiconque sa destination. La simplification était réelle, mais en ce qui concerne l'huissier unique, la conclusion de Beyaert et Janssens ne cadra pas avec la réalité. Car si rapide fut le développement des affaires que même les agrandissements entrepris quelques années plus tard ne suffirent pas à contenir la foule : l'huissier unique fut flanqué de plusieurs collègues; il arriva souvent qu'il fallut faire appel à la police pour maintenir l'ordre et contenir l'audace des voleurs à la tire.

L'imprimerie s'est développée de façon modeste. Entre 1853 et 1863, elle s'enrichit d'une petite presse lithographique, d'une presse à billets achetée 1.300 francs chez De Witte frères, à Molenbeek, de deux presses Jullien, de deux machines à essayer le papier à billets. Mais les billets sont encore coupés à la main sur un bloc en hêtre et les coupures annulées sont brûlées dans un grand poêle en fonte dans lequel on agite un tisonnier à long manche en bois.

Ces quelques machines sont abritées dans un bâtiment qui longe la cour et précède le logement du concierge situé à droite de l'entrée rue de Berlaimont.

L'ameublement est simple, solide, soigné; de la rue Royale sont ramenées les pièces utilisables. Rares sont celles qui figurent au rez-de-chaussée de l'hôtel : une glace de Bohême à la

salle du conseil, des pincettes et un tisonnier dans le bureau du gouverneur, achetés aux premiers jours de l'existence de la Banque. Les locaux de la direction sont presque entièrement meublés à neuf. Les bureaux sont faits par Wallaert, d'après des dessins répondant aux idées de Beyaert. Les tapis sont de la Manufacture Royale de Tournai. Par temps froid, les directeurs, qui tous se font vieux, se couvrent les genoux de lourdes peaux de mouton ou amoncellent dans leur feu ouvert le bois crépitant ou la houille dont la chaleur est plus égale. Partout apparaissent des carpettes en coco bordées de laine, du dernier cri. Dans les corridors s'allongent des nattes en caoutchouc, des couloirs en cordes goudronnées. Les hauts fonctionnaires ont un mobilier neuf; leurs fauteuils, leurs chaises sont recouverts de « cuir américain », une sorte de toile cirée fabriquée dans une usine fondée par Haussy et quelques-uns de ses amis à West-Ham près de Londres. Les autres disposent d'un mobilier approprié aux besoins, fabriqué d'après les directives élaborées en commun par Beyaert et les chefs de service. Partout où il le faut, armoires, casiers et rayons conçus spécialement sont prêts à accueillir les dossiers. Les coffres-forts mobiles sont rares, car de nombreux recoins de la Banque sont aménagés pour la conservation de pièces et de valeurs et fermés par de lourdes portes en fer. Des trésors impénétrables sont installés dans les sous-sols.

De grands progrès sont apportés à l'éclairage; bien que la direction se méfie du gaz par souci de prudence, elle se décide à l'introduire. Les caisses et les vestibules ne reçoivent que le nombre de becs strictement nécessaire « pour éclairer très sommairement les locaux », les employés

devant se servir en cas de besoin de lampes à huile. Dans la plupart des bureaux on préfère les bougies qui inondent les candélabres de leurs larmes de stéarine et bien plus encore les lampes Carcel, les lanternes trotteuses en cuivre ou en fer blanc. A l'extérieur la Banque se sent plus à l'aise : les allumeurs de réverbères qui, dès le crépuscule, parcourent les rues au petit galop, boutefeux en main, sont devenus familiers à Bruxelles. Elle obtient de la ville de pouvoir installer deux lanternes rue de Berlaimont et cinq rue du Bois Sauvage, et même de les garnir, les jours d'illumination publique, de soleils et d'étoiles.

Plus grands encore sont les progrès en matière de chauffage. Les architectes amènent la direction à adopter le chauffage à air chaud dont ils ont étudié les avantages dans l'atelier du peintre Verboeckhoven qui l'utilisait depuis environ vingt ans et dans « l'école de natation » des Bains Saint-Sauveur ⁽⁹⁰⁾. Cinq calorifères sont installés, répandant leur chaleur dans la plupart des locaux par des bouches de bronze ou par des bornes en fonte recouvertes de bronze ciselé servant à l'échappement de l'air chaud et dont les modèles furent créés également par les architectes. Par-ci par-là cependant, dans les locaux dotés de chauffage, et aux endroits privés de celui-ci, trônent encore des poêles que, dès les premiers froids, les plus frileux parmi les employés bourrent jusqu'à la gueule et tisonnent à longueur de journée.

Enfin, désireuse d'être entièrement à la page, la Banque arme les toitures de quatre paratonnerres, installe des sonneries électriques, et pourvoit de tuyaux acoustiques les bureaux du gouverneur, du directeur-secrétaire et du chef du secrétariat.



Le cachet de Beyaert et Janssens.

AGRANDISSEMENTS ET AMENAGEMENTS D'UN QUART DE SIECLE

L'essor des opérations après la guerre franco-allemande. Une administration à l'étroit.

APRES la guerre de 1870, dans tous les pays auxquels la révolution industrielle s'est étendue, l'économie prend un essor qui tranche de façon insolite sur l'évolution antérieure qui avait gardé un rythme ordonné.

Les opérations de la Banque se développent plus rapidement qu'auparavant. Comme toutes ses congénères européennes elle collabore à la souscription des deux emprunts destinés à financer le paiement de l'indemnité de guerre due par la France à l'Allemagne et aux affaires de change qui s'ensuivent sur un plan si vaste que toutes les autres transactions financières restent suspendues pendant longtemps⁽⁹¹⁾. D'où un gonflement considérable du volume des billets et l'accumulation, dans les caves de la Banque d'un dépôt spécial de valeurs, d'espèces et de billets d'environ 525 millions de francs-or, soit 8.575 millions de francs sur la base de la parité-or actuelle. C'est le « Trésor allemand », le seul de l'espèce qui ait jamais procuré des avantages au pays.

Les opérations s'accroissent au point que les bâtiments achevés depuis peu deviennent trop étroits. Les jours de grande échéance 12.000 effets sont payés aux vingt-quatre guichets dont la maison dispose; l'encombrement y est indescriptible; les irrégularités sont grandes; la police doit maintenir l'ordre; les pick-pockets ont beau jeu. Il faut une nouvelle salle à cinquante guichets au moins. Les bureaux de l'escompte aussi sont beaucoup trop exigus. L'imprimerie ne suffit plus à sa tâche. En peu d'années les effec-

tifs du personnel sont triplés. La Banque étouffe⁽⁹²⁾.

Elle ne possède qu'une maison de réserve, rue de Berlaimont, occupée par l'agent du Trésor. Beyaert avait déjà eu l'idée d'y prévoir des guichets supplémentaires au moment où il fit son projet de concours. En 1869 la Banque aussi avait songé à affecter cette maison et une partie de la cour de la rue de Berlaimont à la construction d'une salle de guichets, d'un nouveau local pour l'imprimerie, et de deux étages, l'un réservé au service des billets, l'autre à l'escompte. Ce projet fut réalisé peu d'années après. Dès lors le sort des locaux de l'agent du Trésor sera décidé : ils commenceront, dans ces bâtiments où la Banque ne cessera de se sentir à l'étroit et dont ses services doivent rester distincts, une promenade qui durera jusqu'au vingtième siècle⁽⁹³⁾. Il n'est pas facile d'agrandir les bâtiments. La direction cherche rue du Bois Sauvage, rue Neuve Sainte-Gudule, rue de Berlaimont. Les propriétaires des maisons attenantes sont difficiles à convaincre. Partout les affaires vont grand train, les prix sont en hausse et l'augmentation des dividendes distribués par la Banque gonfle les prétentions des vendeurs. Aussi est-ce à grand-peine qu'elle parvient à grignoter le bloc dans lequel elle est encastrée.

En 1871 elle acquiert une propriété sise 19, rue de Berlaimont, sur un terrain qui appartenait autrefois aux Bénédictines anglaises; l'an d'après elle achète les numéros 17 et 21; en 1873 elle parvient à acheter les immeubles situés au 23 et au 25. Ce dernier, appartenant à la famille Dansaert qui donna des hommes publics très réputés à Bruxelles, s'appuyait aux restes du mur d'enceinte qui seront démolis peu après. La même année la Banque devient pro-

priétaire de deux maisons rue Neuve Sainte-Gudule, construites en partie sur les terres de l'ancienne propriété de la comtesse de la Tour et Taxis. L'une d'elles, acquise à M^{lle} de Penaranda de Franchimont, abritera l'imprimerie jusqu'en 1952.

Un client impatient et un architecte harassé.

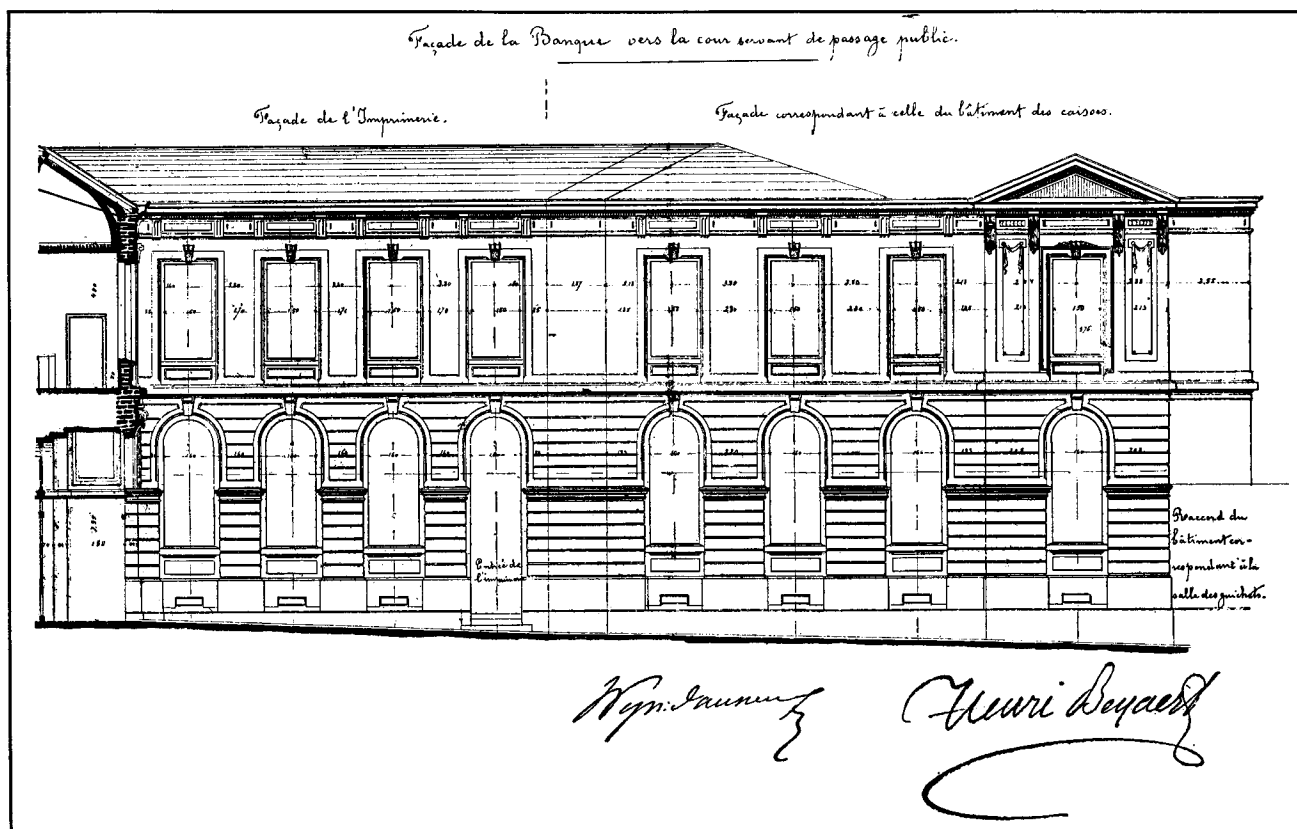
Grâce à ces acquisitions la Banque disposait en 1874 de terrains suffisamment grands pour parer aux besoins prévisibles. Mais elles ne s'étaient pas faites selon un plan préconçu, ce qui mit Beyaert dans de tels embarras qu'il regretta bientôt d'avoir accepté la charge des agrandissements. La construction des premiers bâtiments n'avait guère laissé de bénéfices aux deux associés. Aussi Wynand Janssens avait-il rompu le contrat qui les liait avant l'achèvement des travaux pour se livrer à des entreprises plus lucratives, entre autre l'aménagement du

Quartier Notre-Dame-aux-Neiges ⁽⁹⁴⁾ dont l'apparence misérable et le voisinage peu reluisant n'avaient pas été étrangers au fait que la Banque avait quitté la rue Royale.

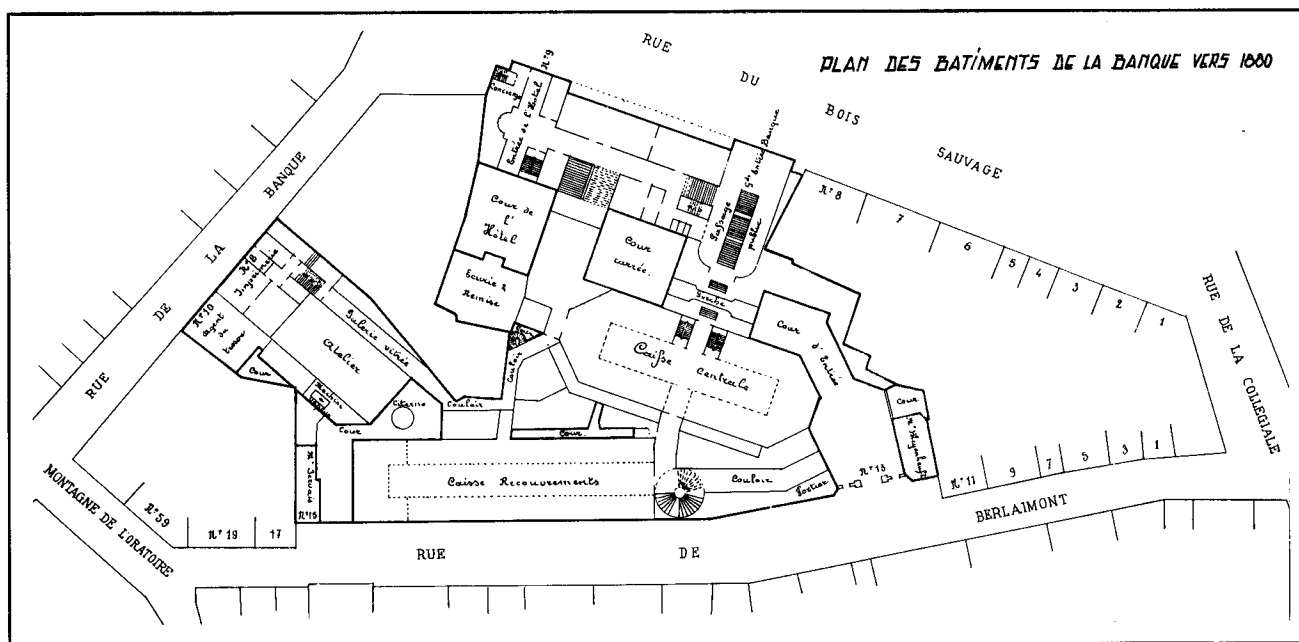
Beyaert par contre avait continué à prêter ses services à celle-ci, jugeant qu'il lui était redevable « d'une grosse part de la position artistique » qu'il avait acquise ⁽⁹⁵⁾.

Pendant longtemps, il n'eut pas à s'en féliciter. Les tracasseries qu'il avait eues précédemment ne furent rien en comparaison de ceux qu'il allait connaître maintenant. En mars 1871 il fit un premier projet relatif à une annexe rue de Berlaimont. Mais au cours des années suivantes les idées de la direction évoluèrent sans cesse. Après le renouvellement du privilège en 1872 elles prirent de l'ampleur mais guère plus de stabilité.

En décembre de cette année Beyaert en était à son dixième projet, chaque nouvel achat ayant été suivi d'un, deux ou trois plans « où les ser-



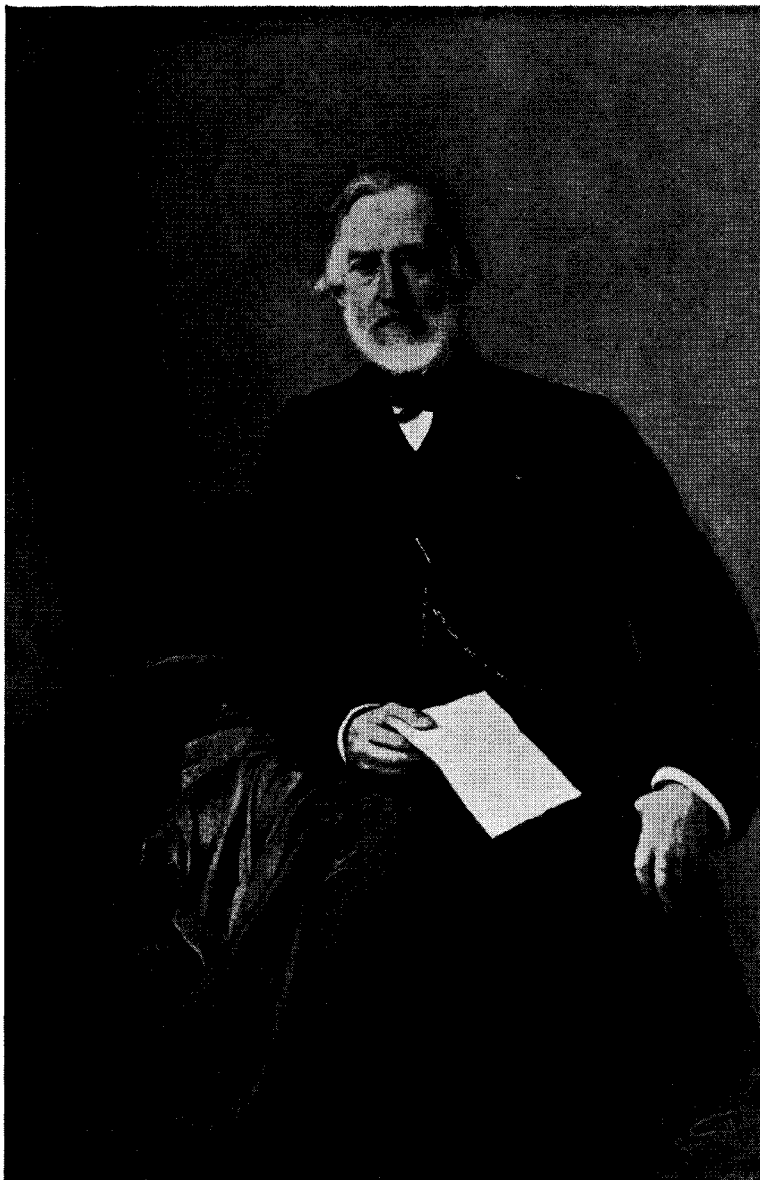
Plan de la façade de la Banque à l'intérieur de la cour, rue de Berlaimont.



vices de la Banque et ceux de l'agent du Trésor, et même de deux agents du Trésor, écrivait-il plus tard, bondissaient de droite à gauche, d'avant en arrière, de l'ancien bâtiment dans le nouveau et du nouveau dans l'ancien ». Lorsque, fin janvier 1873, il eut terminé tous les plans d'exécution, le conseil l'invita à aller voir les nouvelles installations de l'imprimerie de la Banque de France, rue Hauteville à Paris. Le résultat de ce voyage était à prévoir. Le contrôleur des billets, E. Morel, ignorant les besoins techniques de l'imprimerie, avait obligé Beyaert à disposer dix presses dans un espace de 14,80 m, sur 9 m. Aussitôt que celui-ci eût fait rapport aux directeurs, plans et épures furent jetés par-dessus bord. Une nouvelle propriété fut acquise, de nouveaux plans furent dressés. Mais la direction changeant une fois de plus d'avis sur l'affectation de ce bâtiment, ces plans devinrent aussi sans objet. Enfin fut achetée la propriété de Penaranda : Beyaert s'attela à son quatorzième projet qui fut accepté définitivement. Dans l'intervalle des adjudications avaient été faites qui furent annulées, des fondations jetées qu'il fallut recommencer, des cahiers de charges établis qui allèrent au panier, des questions de mitoyenneté avaient surgi qu'il fallut négocier, des locataires s'étaient montrés récalcitrants qu'il fallut faire déguerpir, des bâtiments avaient

dû être démolis et des murs consolidés ou construits en pure perte.

Beyaert ne renonça cependant pas à son humour bien connu, sauf au début de 1875, le jour où, déjà fatigué des réclamations incessantes de la Banque qui voulait occuper de toute urgence les nouveaux locaux, certains membres du Conseil jugèrent qu'il aurait dû fournir toutes les épures avant adjudication, ce qui aurait, d'après eux, permis à la Banque « d'obtenir des entrepreneurs des prix beaucoup plus favorables que ceux qu'elle avait été amenée à payer »⁽⁹⁶⁾. La coupe débordait. L'architecte était scrupuleux à l'extrême, il n'avait pas hésité à renoncer à d'autres travaux plus rémunérateurs pour servir la Banque; il était alors d'un an en retard avec les plans de la gare de Tournai que Léopold II lui réclamait depuis plusieurs mois. Il envoya au gouverneur une mise au point respectueuse, mais dont l'esprit correspond à celui qui ressort d'une anecdote légendaire parmi les architectes⁽⁹⁷⁾; elle se terminait ainsi : « si j'étais moins entravé dans mes travaux par les nombreuses écritures auxquelles je suis astreint et dont les trois-quarts au moins sont inutiles, je pourrais mener plus activement encore la rédaction des plans d'exécution; c'est en quoi la Banque pourrait me seconder très efficacement »⁽⁹⁸⁾.



Portrait d'Eugène Prévinaire, deuxième gouverneur de la Banque, par Louis Gallait, 1873. (Collect. de la Banque.)

L'impatience du conseil d'administration était néanmoins compréhensible. L'état de la circulation des billets était mauvais; les presses pouvaient à peine suffire aux besoins des émissions nouvelles; en outre l'augmentation du capital décrétée en 1872 exigeait l'impression et l'émission de 50.000 actions nouvelles qui ne pouvaient être reportées au delà de l'époque fixée. Mais les frictions disparurent en même temps que leur cause. Lorsque, le 30 octobre 1875, les ouvriers placèrent le bouquet traditionnel sur le faite des bâtiments dont le gros-œuvre était achevé, le vice-gouverneur A. Pirson félicita cha-

loureusement Beyaert. « Votre réputation n'est plus à faire, écrivit-il, elle est écrite désormais sur un grand nombre d'édifices; les félicitations que je vous adresse n'y ajouteront rien, mais j'aime à constater que chez vous le caractère est à la hauteur du talent et que vous mettez dans l'exécution des travaux qui vous sont confiés, autant de conscience que d'intelligence »⁽⁹⁹⁾. Ce fut un hommage, des plus discrets d'ailleurs, à la valeur d'un homme qui travaillait à ce moment d'arrache-pied à la construction de la succursale d'Anvers.

En 1876 les services occupèrent les nouveaux locaux dont le parachèvement dura cependant encore des mois. L'imprimerie, dotée de plusieurs nouvelles machines, fonctionnait rue Neuve Sainte-Gudule, l'actuelle rue de la Banque; l'escompte, la caisse des recouvrements étaient installés face à l'emplacement de l'ancien « cloître de la Reine de Tous les Saints ».

L'aile de la rue de Berlaimont et les mésaventures de la Caisse des Recouvrements.

La façade des nouveaux bâtiments construits alors rue de Berlaimont et rue de la Banque n'a jamais retenu beaucoup l'attention, allongée comme elle l'était dans un site sans recul. Aussi Beyaert l'a-t-il voulue plus simple, adaptée à l'atmosphère bourgeoise du voisinage qui commandait pour ainsi dire la sévérité. Elle était toutefois remarquable « par son parti très franc, a dit l'architecte J. Brunfaut, élève de Beyaert, la sobriété de son ordonnance et l'étude de ses profils, d'une rare élégance »⁽¹⁰⁰⁾.

L'architecte plaça en tête de l'aile nouvelle une tour dont la silhouette se profilait déjà dans son imagination au moment où il crayonnait les pro-



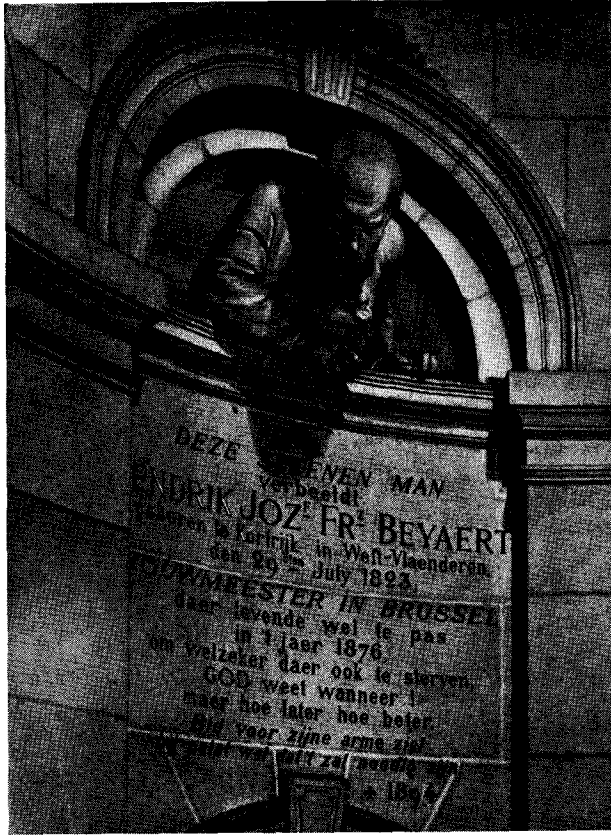
La façade de la Banque vers 1870.

jets de concours avec Janssens. Il y consacra tous les soins d'un artiste à l'âme romantique. L'aménagement intérieur en était beaucoup plus caractéristique que la façade. « Un superbe escalier à noyau à jour y déroule son hélice, dit encore Brunfaut, les piliers et arcades sont traités en un style Louis XVI d'une belle tenue et conduisent l'œil vers la coupole ». Beyaert lui-même y attachait beaucoup de prix. Il écrivait à son sujet, en 1876 : « c'est probablement le seul escalier dans cette forme et dans ce style qui existe; aussi l'ai-je particulièrement caressé... »⁽¹⁰¹⁾. Sous la coupole, selon la coutume des architectes du moyen âge et de la Renaissance, se trouvait la statue du maître accoudé, regardant le public qui admire son œuvre. Cette statue a été dressée en 1954, au-dessus du grand escalier de l'entrée rue du Bois Sauvage. Au-dessous du buste figure une inscription humoristique que Beyaert rédigea lui-même, mais qui ne fut placée qu'en 1908, longtemps après son décès. On ren-

contre beaucoup d'effigies de ce genre dans les constructions de Beyaert⁽¹⁰²⁾, mais aucune d'elles n'a l'importance ni l'élan de celle-ci. Le buste est dû au ciseau d'Egide Mélot qui avait fait les cariatides érigées au-dessus de l'entrée de l'Hôtel.

Les nouveaux bâtiments furent reliés au corps central par des passages qui mirent en communication les nouvelles caisses avec la caisse centrale, et, au premier étage, la galerie avec les bureaux de l'escompte.

La Caisse des recouvrements était spacieuse et claire, mais elle présentait un très grave inconvénient : elle manquait d'air. Sauf la porte d'entrée et la porte de sortie qui donnaient sur un même couloir, il n'existait aucune autre ouverture praticable destinée à l'évacuation de l'air vicié. Beyaert avait certes prévu des châssis mobiles aux fenêtres et dix-huit cheminées d'aération dans les parois. Mais les cheminées fonctionnaient mal et le jeu des châssis ne tentait guère les employés à cause des courants d'air



L'effigie de Beyaert dans l'ancienne tour.

qu'il provoquait. La situation parut tellement grave à la direction qu'elle fit appel au célèbre chimiste Stas, son conseiller technique depuis 1873, pour essayer d'y remédier. Stas, en bon savant, fit des expériences, constata qu'étaient fondées les plaintes du personnel, qu'il était impossible d'ouvrir les fenêtres sans multiplier les rhumes de cerveau, et que « certains jours l'air de la salle était tellement infect qu'il devenait irrespirable ». Il fit une série de suggestions dont l'exécution lui parut si compliquée qu'il conclut son rapport disant : « il est indispensable que la Banque fasse un règlement pour le service de la ventilation de la salle des recouvrements et qu'elle charge un de ses employés d'assurer l'exécution des dispositions de ce règlement ».

Au lieu de faire un règlement, de charger un employé de l'exécution de celui-ci, de construire de nouvelles canalisations garnies de becs de gaz allumés pendant la journée pour provoquer des appels d'air, Beyaert fit des suggestions de son côté. Puisque la seule chose qui empêchait l'ou-

verture des fenêtres était la crainte justifiée des rhumes dont était possédé le personnel en tenue de travail, il jugea que telle ne devait pas être la crainte des clients chapeautés, gantés et bien couverts. Dès lors il suffisait de modifier la disposition des guichets : il les avait glissés le long des murs, sous les fenêtres, laissant la clientèle circuler dans l'intervalle; il voulut les regrouper au milieu, de façon à abriter les employés dans un carré constitué par les glaces des guichets. Mais sa suggestion ne fut pas acceptée, sauf, pour d'autres raisons, une vingtaine d'années après sa mort. Et l'on para aux ennuis les plus graves par des moyens de fortune.

Au-dessus de la caisse des recouvrements fut installé l'escompte. A l'occasion de ce déménagement le service fut scindé en deux divisions : celle de l'escompte et celle du portefeuille ⁽¹⁰³⁾. Les locaux de la galerie centrale dont il avait émigré furent transformés en bureaux pour certains directeurs, le trésorier et le secrétaire.

Au bout de peu de temps le second étage, qui constituait une réserve, fut occupé par le service des dépôts et des fonds publics qui était fort mal installé. Faute de place les dossiers étaient disséminés dans des réduits sombres et si incommodes que les clients n'avaient même plus une place convenable pour détacher leurs coupons ⁽¹⁰⁴⁾. L'étage fut aménagé en une énorme serre, précédée d'une salle pour le public, séparée des employés par un comptoir, et comprit les bureaux, dont celui du directeur Gustave de Vignerot.

L'agent payeur de la dette publique fut logé dans l'ancien local de l'imprimerie, qui disparut au début du vingtième siècle. L'escalier qui conduisait vers l'étage fut supprimé de façon à isoler complètement ces bureaux des autres locaux de la Banque.

L'aile de la rue de la Banque et les extensions ultérieures de l'imprimerie.

Cependant que le service des dépôts gagnait le deuxième étage rue de Berlaimont, troquant, pour actionnaires et déposants, l'ennui de détacher leurs coupons dans les coins obscurs contre

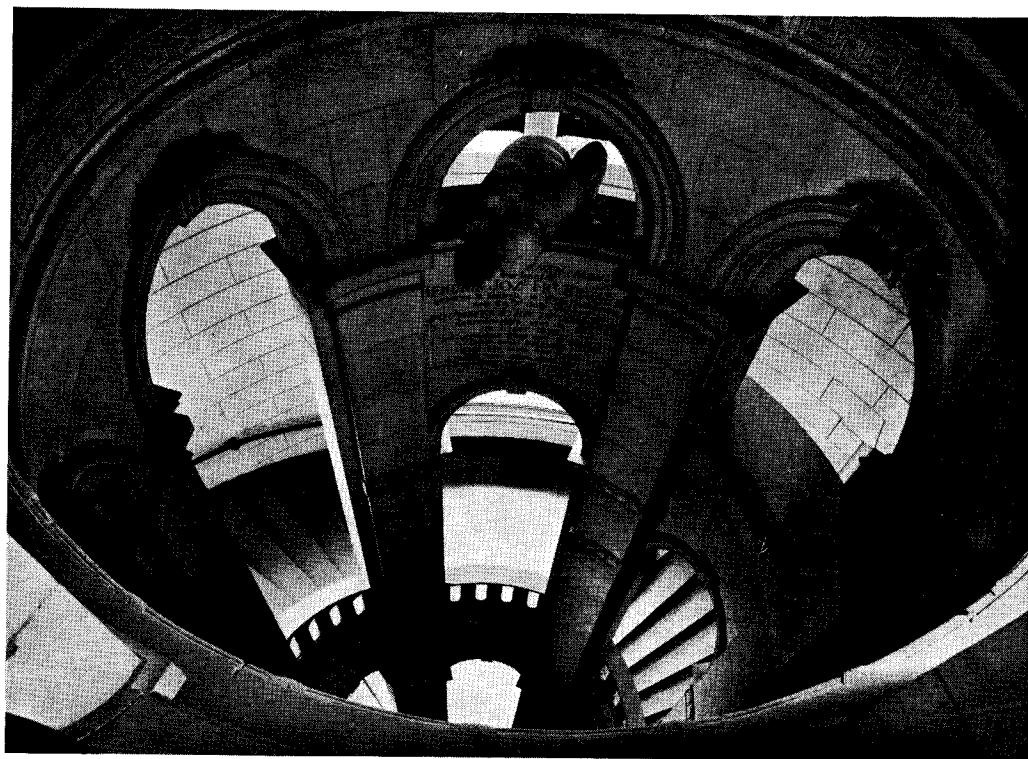
celui de monter quelques dizaines de marches dans la tour de Beyaert, l'imprimerie emménageait rue Neuve Sainte-Gudule. Elle y restera pendant plus de soixante-dix ans, cherchant péniblement à s'agrandir, expulsant progressivement le service des billets, hissant ses machines de plus en plus nombreuses aux étages, accomplissant parfois des prodiges pour les faire tenir dans des locaux nullement adaptés à une telle destination.

L'imprimerie constituait un corps distinct relié à la Banque par des passages dont les moyens de protection le séparaient aussi sûrement des locaux administratifs qu'ils le mettaient à l'abri du monde extérieur, pour lui assurer un maximum de sécurité. Il était composé d'un bâtiment situé à front de rue qui à l'origine comprenait uniquement des bureaux, des magasins à papier, un local affecté aux presses des « griffeurs » situé à l'arrière du troisième étage, et l'habitation du concierge. Derrière ce bâtiment et un peu en contrebas, s'étalait un atelier flanqué d'une cheminée desservant la chaudière à vapeur développant la force motrice. Dans les sous-sols était creusée une citerne destinée à recueillir les eaux de pluie servant à alimenter la chaudière : ces eaux étaient préférables à celles de la ville qui incrustaient les machines; on ne s'en servait que pendant les périodes où le gel ou la sécheresse laissaient le réservoir à sec.

L'aménagement de l'imprimerie fut souvent modi-

fié dans la suite, pour répondre aux besoins d'une technique en évolution rapide et d'une circulation qui n'a cessé de grandir. Une autre raison y contribua. En 1886 la Banque décida de généraliser l'éclairage électrique. C'est la crainte du feu qui l'avait amenée à prendre cette décision héroïque, bouleversant les traditions, les habitudes et les goûts. Peu auparavant, en 1883, deux incendies mémorables avaient avivé à l'extrême des craintes toujours latentes, celui des magasins du Printemps Universel à Paris et surtout celui du Palais de la Nation. Beyaert, qui avait restauré le Parlement, d'une façon qui lui valut, aux applaudissements du public, la commanderie de l'Ordre de Léopold, avait insisté auprès de la direction pour abolir l'emploi des bougies, des lampes à l'huile et même du gaz. Il n'eut aucune peine à emporter l'adhésion. Mais ce fut tout un problème de trouver le courant nécessaire. Les machines à vapeur de la Banque développaient normalement huit chevaux ! Il en fallait vingt-cinq de plus.

Toutes les sommités furent consultées. G. Montefiore-Levi, sénateur, neveu de feu le directeur Bischoffsheim, censeur de la Banque, celui-là



*Vue plongeante
de l'ancienne
« tour
de Beyaert ».*



*La « tour de Beyaert »,
encastrée dans les bâtiments nouveaux avant sa démolition.*

même qui fonda à l'Université de Liège l'institut qui porte son nom, dissuada le Conseil de pousser au maximum le rendement d'une machine à vapeur qui avait fait vingt-cinq ans de bons et loyaux services. On prit l'avis des institutions scientifiques et des entreprises spécialisées les plus compétentes. Au bout de longs mois il fut décidé que l'ancienne machine continuerait à produire le courant pour les presses et qu'une nouvelle machine de 25 chevaux serait construite pour l'éclairage.

L'état des chaudières causait également de graves préoccupations, car elles étaient établies presque en dessous de l'imprimerie. Ortman, un spécialiste désigné par le président de la Société des Ingénieurs, constata qu'elles offraient un véritable danger et que leur placement défectueux occasionnait de considérables pertes de main-d'œuvre pour le transport du charbon ⁽¹⁰⁵⁾.

Les travaux furent entrepris en même temps que les agrandissements de l'imprimerie destinés à

recevoir de nouvelles machines. Ce ne fut pas un jeu, car il fallait assurer la marche des presses pendant les aménagements. L'hiver 1891-1892 fut rude. La construction des nouvelles fondations fut difficile : les travaux de rempiètement et de consolidation durent être entrepris pour éviter l'effondrement des propriétés voisines. Une grande partie des égouts mis à jour lors des déblaiements se trouvaient dans un état déplorable et durent être reconstruits. Enfin des travaux importants furent exigés par la nature du sol, tout à fait inconnu à cet endroit, et peu approprié aux fondations des machines, des chaudières et d'une nouvelle cheminée construite par une firme d'Aix-la-Chapelle ⁽¹⁰⁶⁾.

Beyaert revécut tous les ennuis qu'il avait connus lors des premières constructions. Il n'en travailla pas moins avec ardeur : au milieu de 1895 les installations nouvelles de l'imprimerie, qui englobaient désormais le numéro 6 rue de la Banque, étaient achevées et le matériel adapté aux derniers progrès. Tous ces travaux se passaient derrière la façade construite sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Penaranda. Façade sobre et sévère, mais non dépourvue d'élégance. A côté de celle-ci, avait été érigée, en 1877, la façade de l'agence du Trésor, plus riche, plus ornée, empreinte du cachet très spécial de Beyaert.

La deuxième phase des constructions de la Banque a comporté en outre l'aménagement de l'ancienne loge du concierge, rue de Berlaimont, en habitation pour le chef du secrétariat ⁽¹⁰⁷⁾, et la construction d'une maison au bout de l'aile de la rue de Berlaimont, commandant l'entrée des approvisionnements, destinée à un autre fonctionnaire.

Les dépenses entraînées par les agrandissements faits après le premier renouvellement du privilège incitèrent la Banque à une grande économie. Sauf celles faites pour l'imprimerie, qui était d'importance vitale, elle n'en fit pas d'autres pendant des décades, qui ne fussent pas strictement indispensables. Beyaert eut beaucoup de peine à faire placer, au fond de la salle des Recouvrements, un cadran dessiné par lui-même entourant une horloge électrique, parce que le

modèle en plâtre qu'il exigeait avant de passer à exécution coûtait 300 francs. Deux ans après, en 1883, la direction résolut d'installer la téléphonie intérieure dont on ne pouvait pas se passer plus longtemps (108).

*Préparation à la nouvelle phase d'extension.
Première installation des Dépôts à découvert.*

Certaine de ce que, tôt ou tard, elle devrait s'agrandir à nouveau, la Banque fit cependant des dépenses afin d'acquérir le bloc tout entier dans lequel elle s'était installée. Elle essaya d'abord de s'étendre à front de la rue du Bois Sauvage. Entre 1872 et 1893 elle avait fait de nombreuses tentatives auprès d'une dame Ghémar, divorcée du notaire G.F. Jouret, qui occupait les bâtiments du coin faisant face à la rue de Ligne : le 10 et le 11 rue du Bois Sauvage, qui avaient appartenu, avant la Révolution au chapitre de Sainte-Gudule, le 4 rue de la Banque, et le 2 de la même rue, où une auberge « Aux Armes du Prince de Ligne » avait existé jusqu'au milieu du siècle; mais même l'offre d'une rente viagère de 17.000 francs — 277.690 francs de maintenant — ne l'avait pas décidée à se dessaisir de sa propriété. Cette sage personne avait patiemment agrandi le coin hérité de sa sœur en 1864, sachant que la Banque se déciderait un jour à l'acheter à prix d'or, ce qui se réalisa effectivement en 1893, mais au profit de ses héritiers (109). Dans l'intervalle Henriette Ghémar était devenue aussi célèbre rue du Bois Sauvage que Virginie Chasse l'avait été rue Royale.

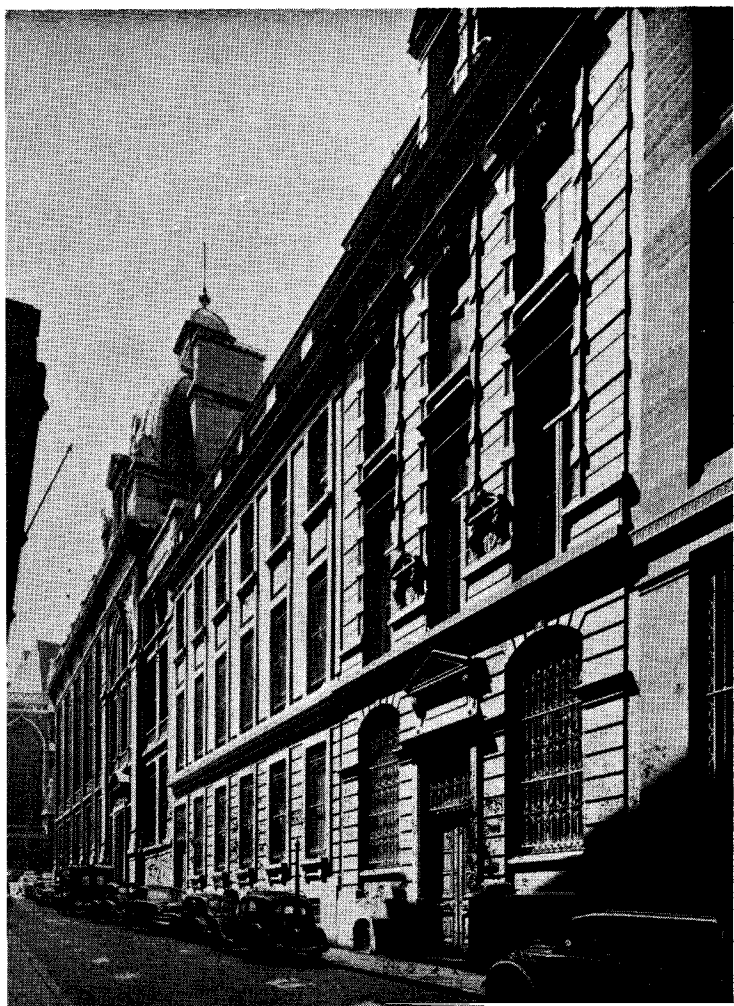
En 1889 la Banque acquit le 14 rue de la Banque par le canal du notaire Delefortrie, qui, très dévoué à l'institution, lui procura par la suite une série de maisons dont l'achat fut négocié en sous-main. La même année il acheta la propriété Waucquez, 18, rue de la Banque; en 1890, le 6 de la même rue qui appartenait aux Laveleye, propriétaires du « Moniteur des Intérêts Matériels »; en 1891, le 16 et, en 1899 le 12 appartenant à Emile 't Serstevens. A ce moment le côté gauche de l'ancienne rue Neuve Sainte-Gudule appartenait tout entier à la Ban-

que. Elle acquit également les maisons du coin de la rue de Berlaimont et de la rue des Comédiens aux alentours de 1890. L'une de celles-ci avait appartenu au banquier A. Oppenheim jusqu'en 1855 (110). En 1896, elle acheta encore le 7 et le 8 rue du Bois Sauvage sur lesquels furent construits en 1909 les locaux de la direction.

Ces derniers bâtiments furent affectés aussitôt à de nouveaux bureaux. Le rez-de-chaussée du 8 fut abandonné aux employés de l'agent du Trésor qui étaient logés jusqu'alors dans les locaux de l'ancienne imprimerie; l'étage servit à l'extension de la comptabilité générale. Le 7 fut destiné aux Dépôts à découvert.

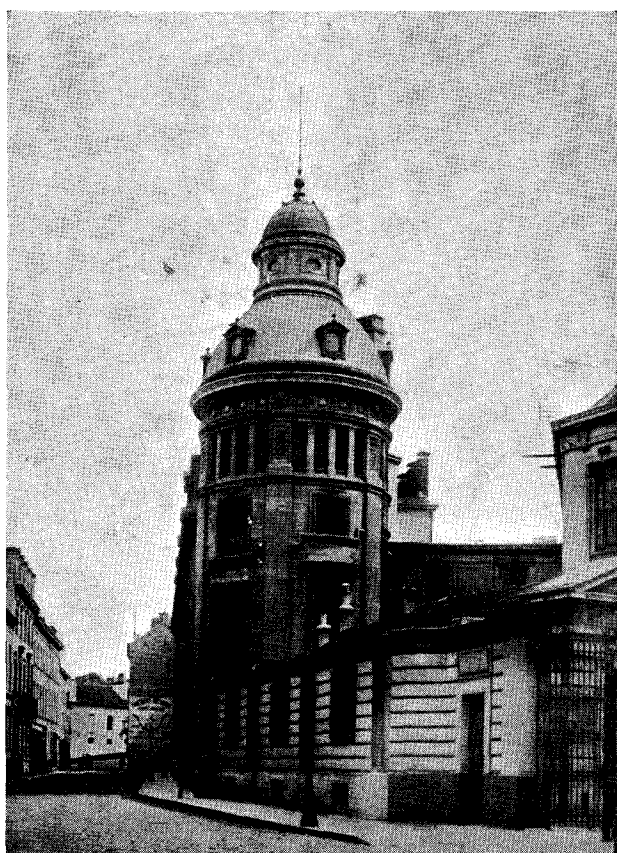
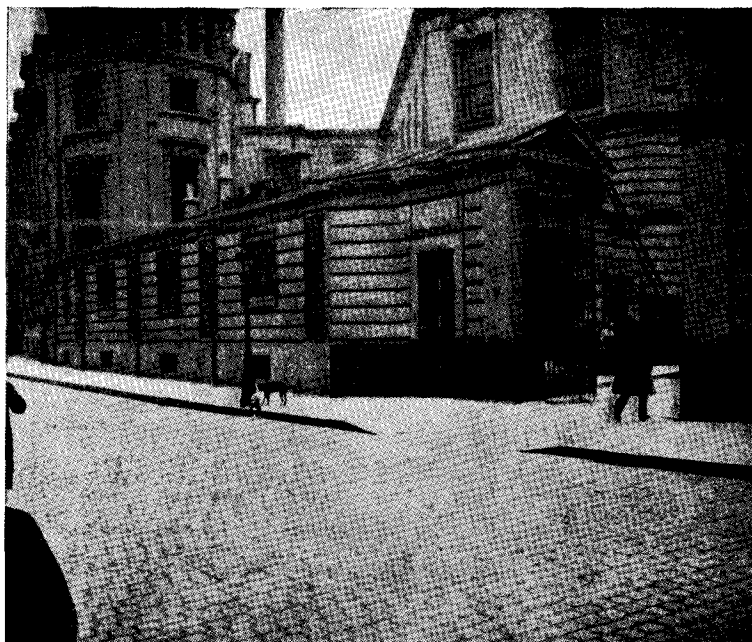
Depuis 1872 la Banque avait songé souvent à installer ce service. Les achats faits au coin des rues de la Banque, des Comédiens et de Berlaimont l'avaient été en vue de cette installation, Beyaert avait dressé des plans complets, après des études préliminaires approfondies à la Banque de France et la Reichsbank. Mais la direction avait toujours reculé devant la dépense, la nécessité de recruter du nouveau personnel, et

*Un aspect des façades de l'institut d'émission,
rue de la Banque, peu après la fin de la guerre.*



L'entrée rue de Berlaimont, vers 1910.

la crainte d'un insuccès ⁽¹¹¹⁾. Lorsqu'elle se décida enfin, au printemps de 1896, elle voulut aménager dare-dare les nouveaux locaux. Mais un dernier retard fut apporté à l'ouverture des guichets par suite d'une grève des menuisiers bruxellois, qui, sous la pression du Parti Ouvrier Belge et du groupe des libéraux progressistes, se prolongea pendant des semaines ⁽¹¹²⁾. C'est à la fin de 1897 que le service fut inauguré et placé sous la direction du Trésorier. Les bureaux étaient, en comparaison avec ce qu'ils deviendront quelques années après, très



modestes, tout comme les opérations d'ailleurs. Au bout de la première année, il n'y avait que 13.000 dépôts d'une valeur globale de 155 millions, rapportant à peine 50.000 francs à la Banque. Mais ils prirent bientôt une extension si grande et si rapide que les locaux ne suffirent plus et que le conseil d'administration, constatant que beaucoup d'autres services étaient aussi à l'étroit, décida d'entamer une deuxième phase de ses agrandissements. Celle-ci fit disparaître définitivement les bâtiments achetés depuis 1890 et qui avaient été loués à titre précaire, généralement à des commerçants satisfaits de pouvoir imprimer sur leurs en-têtes de lettres qu'ils étaient établis « à côté de la Banque Nationale ».

La « tour de Beyaert » à la fin du siècle dernier.

DEPUIS LE TOURNANT DU SIECLE JUSQU'A LA RECONSTRUCTION DU CENTENAIRE

Bruxelles fin de siècle.

AU moment où la direction compte réaliser selon un plan d'ensemble les nouveaux agrandissements, qui donneront aux bâtiments de la Banque l'aspect qu'ils ont gardé pendant près de cinquante ans, Bruxelles aussi achève de faire une toilette qu'elle conservera pendant des dizaines d'années.

C'est une grande capitale, imprégnée des conceptions architecturales de Léopold II. Elle s'étale loin au delà de sa ceinture de boulevards. Elle allonge ses façades sévères, aristocratiques ou bourgeoises le long des artères qui conduisent vers la forêt de Soignes ou le bois de la Cambre, anciens refuges des ordres contemplatifs. Elle étire ses rues commerçantes et celles du monde industriel vers les anciens sanctuaires de Forest, Auderghem, Uccle, Anderlecht, Jette, Alsemberg. Mais si, hors des limites de sa seconde enceinte, Bruxelles respire à l'aise dans d'anciennes prairies où, vers 1850, les vaches brabançonnaises paissaient encore, elle a de la peine, à l'intérieur de cette enceinte, à donner de l'air et de la lumière aux populations qui préfèrent être mal logées plutôt que d'abandonner les logis malsains de leurs ancêtres.

Bruxelles fin de siècle n'ose pas achever sa rupture avec le moyen âge. Elle est courageuse, pleine d'ardeur et de projets. Mais ses moyens ne sont pas toujours au niveau de ses désirs. Pendant que l'administration communale hésite, les amoureux du passé, défenseurs de vieilles façades pittoresques mais oubliées des misères qu'elles abritent, remportent des victoires. Combien d'ailleurs la ville est-elle fatiguée de les

combattre après être parvenue à voûter la Senne couvant le choléra, après avoir obtenu de pouvoir combler ses bassins intérieurs distillant les fièvres paludéennes ! L'aménagement de cette section de l'ancienne route des marchands qui deviendra le Mont des Arts attend encore l'affectation que l'on songe pourtant à lui donner depuis des dizaines d'années et qui ne lui sera acquise que lors de l'Exposition de 1958. Bruxelles reprend son souffle avant de déformer encore son plan séculaire, de déplacer encore ses rues, de tailler encore dans les murs branlants de ses vieilles maisons. Tant d'autres intérêts la sollicitent d'ailleurs : les tramways qui ont remplacé pataches et diligences et qui s'efforcent d'obtenir d'elle que le souffle des chevaux s'efface devant celui de la vapeur, puis devant la mystérieuse énergie de l'électricité ; le téléphone qui étale partout les toiles d'araignée de ses fils, qui sert les hommes d'affaires et ajoute tant aux possibilités de bavardage des épouses désœuvrées, mais rend chômeurs les porteurs de dépêches et bouleverse la vie des huissiers ; le creusement de canaux qui réalise les souhaits optimistes des partisans de Bruxelles-port-de-mer mais remplira de craintes ceux qui redoutent les foudres anversoises ; la Jonction dont les expropriations avaient commencé en 1894, et les démolitions interrompues pour éviter aux visiteurs de l'Exposition de 1897 le spectacle d'une zone dévastée.

Vers 1900, le quartier de la Banque a gardé, quant à lui, le cachet qu'il avait depuis la construction de l'hôtel érigé par Beyaert et Janssens. Sainte-Gudule a depuis longtemps son aspect actuel : les dernières maisonnettes qui se blottissaient à ses pieds ont disparu, l'escalier et les rampes d'accès sont bordés de réverbères qui,

cinquante ans après seulement, seront garnis d'ampoules électriques. La caserne Sainte-Elisabeth que les grenadiers avaient troquée contre celle des Petits-Carmes dresse ses hautes murailles derrière lesquelles gisent des dépôts hétéroclites. La rue des Sables est agitée par les liesses populaires. La rue Saint-Laurent garde, du temps où de joyeux soudards pullulaient alentour, une suite de maisons mal famées dont la clientèle, à l'indignation des membres de la direction, continue parfois ses ébats dans la calme et obscure rue de Berlaimont ⁽¹¹³⁾. Rue de la Banque et rue du Bois Sauvage, quelques magasins se sont installés dans les vieilles demeures bourgeoises.

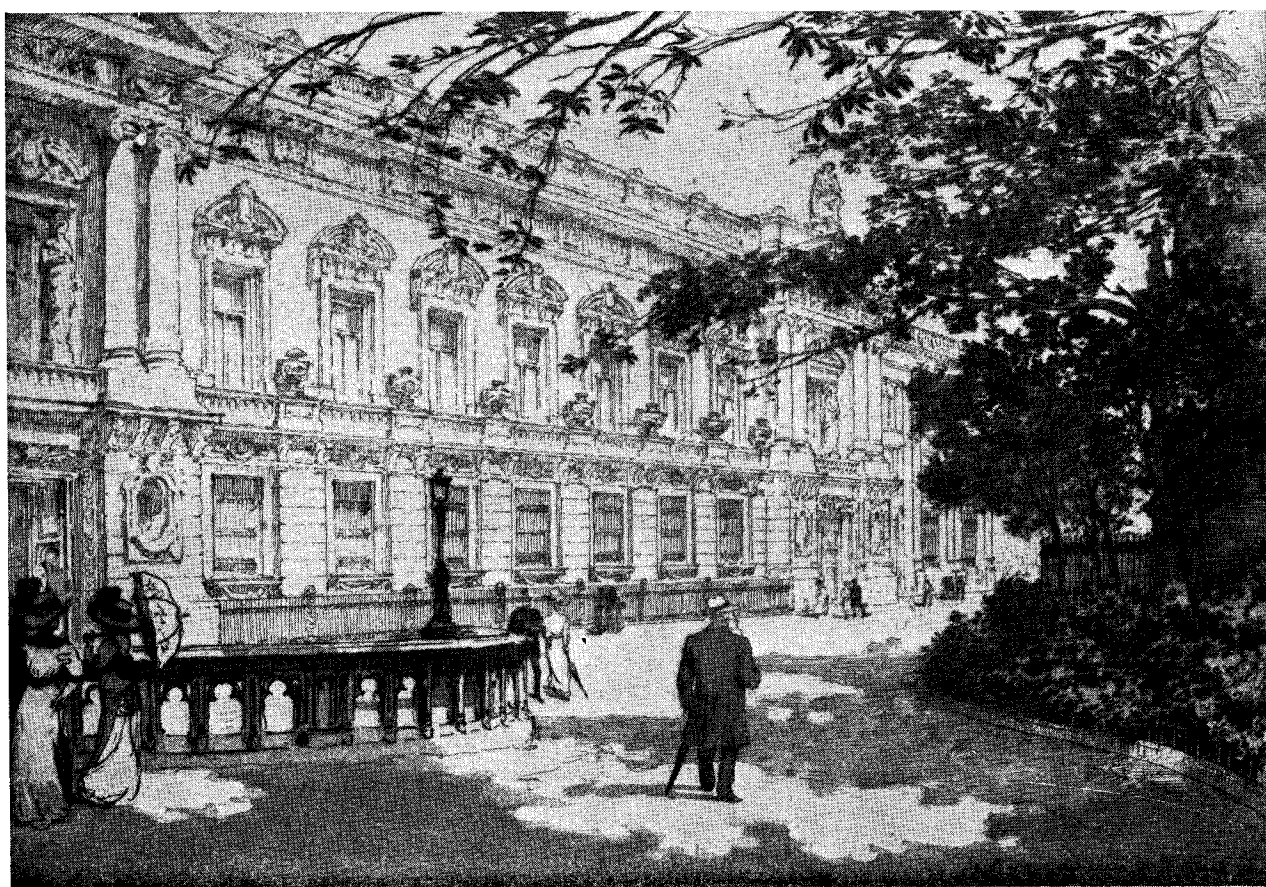
Le Tigre Indien étale à sa devanture des étoles de chèvre de Mongolie, des cols d'hermine, des tours de cou de loutre, des manchons de castor, des paletots d'astrakan. Afchain montre ses dentelles de Bruxelles, de Malines, d'Alençon, ses tulles illusion, ses mousselines de laine et de soie. Un peu plus loin Schneider, à la pointe du progrès, fabrique des sonneries électriques, des piles, des téléphones, des microphones et des paratonnerres ⁽¹¹⁴⁾.

Dans ce quartier paisible, l'ouragan des tramways électriques qui dévalent la pente de la rue du Bois Sauvage ne se fera entendre qu'en 1909. Au

tourant du siècle, les vélocipèdes font la nique aux cabriolets, aux tilburys, aux voitures de place, aux carrosses; ils se font si nombreux que l'actif Touring Club intervient auprès de la Banque pour qu'elle crée un « vélo-garage » rue de Berlaimont ⁽¹¹⁵⁾. Mais là se bornent les nouveautés. La collégiale reste à l'abri des bruits de la ville jusqu'au moment où la Banque, assurée quant à l'avenir par le renouvellement de son privilège en 1900, décide d'entamer les travaux d'agrandissement.

La deuxième phase des agrandissements et ses architectes.

Il était temps. L'insuffisance des locaux était patente. Entre 1870 et 1900 le nombre des membres du personnel avait passé de 140 à 443. Les caisses ne répondaient plus aux besoins. Le Gouverneur van Hoegaerden, cité par Descamps dans son rapport au nom de la section centrale du Sénat relatif à la prorogation du privilège, fit la description suivante, pittoresque, en dépit de son caractère officiel, de l'encombrement qui régnait à la Banque les jours de grande affluence : « Lorsqu'on veut se rendre compte de l'importance considérable du service



La façade de la Banque vers 1900 d'après une eau-forte de L. Titz. (Collect. de la Banque.)

Portrait du gouverneur de Lantsheere, par H. Richir.
(Collect. de la Banque.)

du caissier de l'Etat dans les opérations générales de la Banque, il faut pénétrer à certains jours dans notre grande salle des caisses. La moitié de cette salle est exclusivement affectée à ce service, qui ne comprend pas moins de douze guichets.

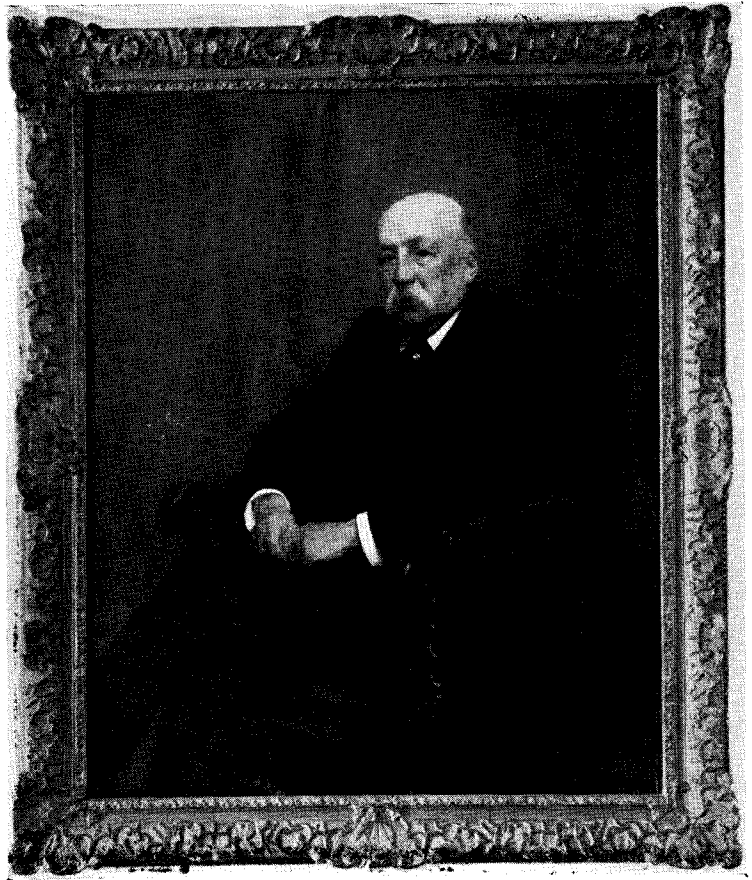
» L'autre moitié de la salle est réservée aux opérations de la Banque pour son compte propre. On y échange les billets contre espèces, les espèces contre billets; c'est là que les escompteurs viennent retirer les mandats délivrés en échange de leurs bordereaux, c'est là encore que se liquident tous les chèques, que se visent les comptes courants, que se délivrent et se paient tous les accreditifs, et, malgré cette multiplicité de services divers, l'encombrement est, en général, moins grand qu'aux caisses où s'effectuent les opérations pour compte de l'Etat.

» Là, aux périodes d'échéances des coupons de la dette publique, de la Caisse d'annuités, du Crédit communal, des Chemins de fer vicinaux, la veille et l'avant-veille des adjudications pour le gouvernement, au moment du paiement des pensions, l'affluence est telle que les garçons de salle préposés à la surveillance, doivent insister auprès du public pour que chacun se range aux divers guichets d'après l'ordre d'arrivée. Et si, comme il arrive souvent, à ces opérations si nombreuses viennent s'ajouter des versements des administrations publiques, des Postes, des Chemins de fer, ou bien encore des dépôts de titres pour compte de la Caisse des dépôts et consignations, il faut tout le sang-froid, toute l'intelligence de notre personnel pour que la journée se termine sans difficulté, sans erreur, sans réclamation » (116).

La situation des bâtiments laissait à désirer tout autant en province. Il fallait construire à Gand, Turnhout, Ath, Péruwelz, agrandir à Liège, Namur et ailleurs.

Le problème n'était pas seulement de construire, mais encore de trouver un architecte.

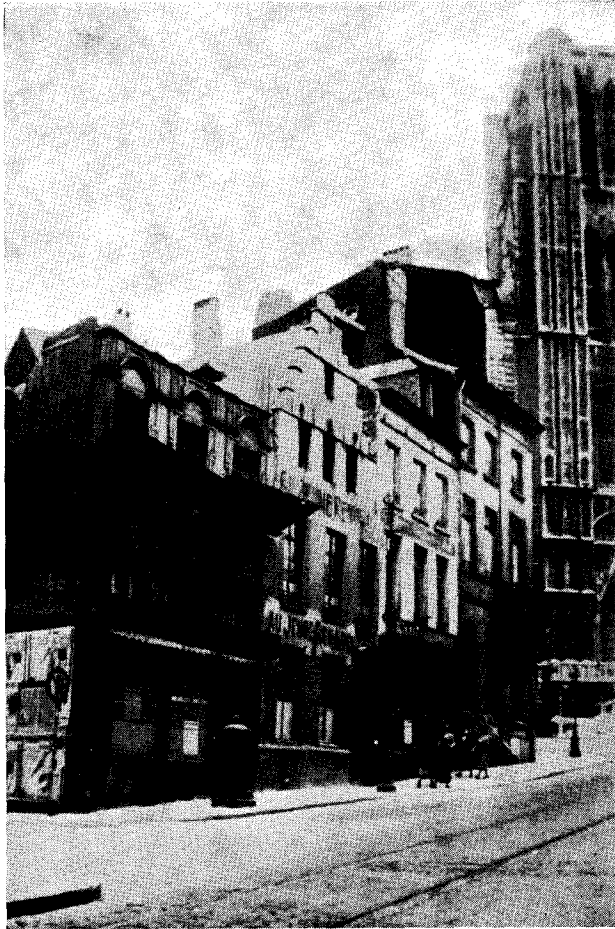
Beyaert était mort en 1894, après avoir entrevu le moment où il aurait pu raccrocher la façade rue du Bois Sauvage et rue de la Banque à celle



(Photo R. Martin.)

de la rue de Berlaimont. Les idées qu'il avait à cet égard, il les esquissait déjà au crayon vers la fin de sa vie. Il en reste des témoignages : ils prouvent qu'il serait parvenu à donner une certaine unité aux diverses constructions qu'il avait érigées au cours des trente ans, au hasard des acquisitions nouvelles. De ces premiers croquis, son successeur immédiat reprit les idées générales.

A nul des quatre architectes de la Banque qui prirent la suite de Beyaert n'échut d'ailleurs l'occasion, jusqu'après la deuxième guerre mondiale, de se faire, comme lui, une renommée par les travaux qu'ils exécutèrent pour l'institut d'émission, tenus comme ils le furent par l'obligation d'adapter leurs constructions aux bâtiments existants. Ce furent successivement Louis Derycker, Frans Neiryck et Henri Jambers. Derycker travailla à la Banque jusqu'à sa mort en 1909 : il acheva les façades nouvelles rue du Bois Sauvage, rue de la Banque et rue de Berlaimont; il construisit également l'agence de Gand; mais il est surtout connu pour son excellente restauration du château de Gérard le



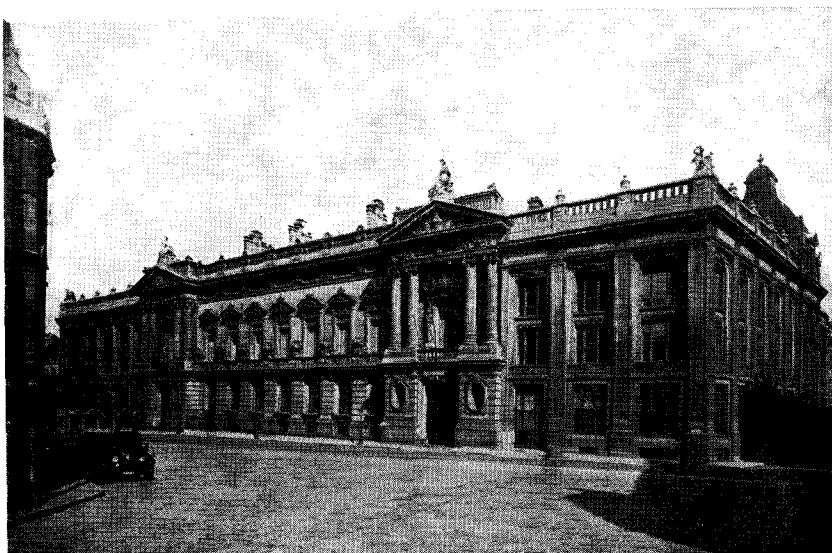
Un aspect de la rue de la Collégiale au moment des démolitions, en 1946.

pas faire connaître par beaucoup de travaux personnels; il eut, dans le domaine de l'histoire de l'architecture, le mérite de faire la gravure sur pierre des principales œuvres de Beyaert ⁽¹¹⁸⁾.

Henri Jambers qui succéda à Neiryck en 1928 et dont la carrière a été consacrée presque entièrement à la Banque, a fait de très nombreux changements aux bâtiments de celle-ci, à Bruxelles et en province; il a construit les agences de Mouscron, Tirlemont, Courtrai, Luxembourg, Alost. Après la guerre 1940-1945 il a reconstruit deux agences détruites : Ostende, Louvain; depuis lors il a fait les plans des agences de Tournai et de Nivelles, peut-être la plus belle de sa carrière.

Au début d'octobre 1900 les plans de Derycker furent approuvés. Ils présentaient les façades de la rue du Bois Sauvage, de la rue de la Banque et de la rue de Berlaimont, et les aménagements divers à l'intérieur, sous-sols et étages. La direction en fut fort satisfaite : « L'aspect de l'édifice, dit le gouverneur Van Hoegaerden au Conseil général, qui frappe par la masse imposante des constructions, témoignera aux yeux de tous de l'œuvre d'intérêt général qui s'y accomplit et dira que la Banque, promise à une nouvelle et longue période d'existence, sait faire les sacrifices que comporte sa haute mission » ⁽¹¹⁹⁾. Les sacrifices faits par la Banque avaient certes été importants, mais ceux imposés au personnel ne le furent pas moins : il dut travailler dans des conditions pénibles pendant de longues années, déménager d'un local à l'autre, s'entasser dans des bureaux exigus, travailler dans le bruit incessant des truelles, des pelles et du charroi, à une époque nullement habituée au vacarme des villes contem-

Diable dans la même ville ⁽¹¹⁷⁾. Frans Neiryck, qui avait fait son stage chez le précédent, ne s'est



La façade de la Banque vers 1914.

poraines. Les travaux avancèrent lentement, sans provoquer les contestations innombrables qui avaient surgi lors de l'entreprise de Beyaert. Les difficultés matérielles étaient moins grandes, presque tout le terrain situé sur le sol dangereux ayant été prospecté dans l'intervalle, et les progrès faits depuis une vingtaine d'années en matière technique et de transports étant sensibles.

Entre 1900 et 1908 s'achevèrent les derniers agrandissements exécutés avant la fin de la deuxième guerre mondiale : les extensions de l'imprimerie, les nouvelles installations mécaniques et les nouveaux « trésors »; les bâtiments à l'angle de la rue de la Banque et de la rue de Berlaimont, qui prolongent l'ancienne Caisse des Recouvrements, et sont séparés de ceux qui rejoignent l'agence du Trésor par un large couloir; les constructions formant le coin de la rue du Bois Sauvage et de la Banque, où s'installèrent les services des dépôts à découvert et des dépôts fermés en septembre 1904, et enfin l'aile gauche annexée à l'ancien hôtel, face à la cathédrale, affectée aux locaux de la direction.

Dans toute la mesure qui lui parut possible, Derycker harmonisa ses façades avec celles de Beyaert, par l'emploi des mêmes pierres autant que par le style, un Louis XVI plus dépouillé qui, rue du Bois Sauvage, fait ressortir l'hôtel en avant-corps. Rue de la Banque, il érigea une tour assez lourde à l'extrémité des dépôts à découvert, des tourelles un peu fantaisistes aux extrémités du bâtiment arrondi situé au coin de la rue de Berlaimont et de la rue de la Banque. De Bluts fit les statues terminales de la grande façade, Houtstont les ornements. Ainsi l'esprit de Beyaert continuait à vivoter. L'intérieur même de la Banque fut modifié fondamentalement, par l'agrandissement des caisses, de la galerie, du secrétariat, par l'adjonction de bureaux où se trouvèrent à nouveau réunis

La façade arrière de la Banque au coin des rues de la Banque et de Berlaimont peu avant sa démolition.

les membres de la direction, et qui comprenaient en outre les locaux du conseil de régence et du comité d'escompte. Une petite révolution fut opérée dans l'organisation administrative de la Banque : les directeurs ne furent désormais plus en contact immédiat avec leurs services ce qui prouve indirectement l'évolution subie par l'institution.

Les aménagements de l'entre-deux-guerres.

Depuis lors la façade de la Banque n'a plus changé jusqu'après la deuxième guerre mondiale. Les bureaux du gouverneur et ce qu'on appelle l'hôtel, c'est-à-dire les locaux de réception de la Banque et la maison d'habitation du gouverneur, sont restés ce qu'ils étaient vers 1870. Mais dans les autres locaux s'agitait un personnel de plus en plus nombreux, vivant dans une activité fiévreuse, changeant de bureaux, travaillant dans des conditions souvent indescriptibles, dans un tohu-bohu de nouveaux venus, de mobiliers toujours réparés, refaits, surajoutés. Les coins et les recoins de la Banque furent rendus utilisables, souvent de la façon la plus inattendue. Tout comme l'hôtel de ville de Bruxelles devint un nid dont le moindre espace, jadis abandonné aux araignées, se changeait en bureau occupé par



un fonctionnaire important, dont les greniers, jadis réservés aux courants d'air et aux colombes, se muèrent en antre de travail, la Banque, encore habitable après la première guerre mondiale, devint termitière : ses espaces naguère libres furent affectés aux services les plus divers; ses bureaux, occupés jadis par un seul fonctionnaire, furent divisés au profit de plusieurs.

Bientôt elle fut obligée d'émigrer : elle installa ses services nouveaux hors de ses murs, mais aussi près que possible de ceux-ci, comme une mère qui confie ses enfants à ses voisins, pour pouvoir les ramener auprès d'elle aussitôt finie sa lessive. C'est ainsi qu'elle installa divers services rue de Ligne, dans un immeuble situé sur l'emplacement de l'ancien hôtel d'Epinoy; qu'elle installa son service d'études Grand'Place, dans la Maison des Brasseurs, sous le signe de « l'étalon d'or » de Charles de Lorraine; qu'elle établit d'autres divisions dans les maisons acquises en vue d'agrandissements futurs.

Certaines de ces maisons transforment leur rez-de-chaussée en un vaste garage. A l'endroit où se trouvait une pompe séculaire, dont l'eau avait baptisé le vin du seigneur de Boisschot, et celle de son voisin 't Serclaes, s'édifiait une pompe à essence. Ainsi se produisit, à côté des locaux où la révolution monétaire s'accomplit, une autre révolution, celle des transports, beaucoup plus spectaculaire. A la veille de la guerre 1914-1918, le gouverneur se faisait encore transporter en voiture à chevaux. Quand les portes de l'hôtel s'ouvraient, c'était pour livrer passage à des alezans fringants suivis d'un carrosse astiqué, que conduisaient des cochers tirés à quatre épingles. La première voiture automobile de la Banque, une Minerva aussi inusable qu'une Rolls-Royce, fut achetée à ce moment pour transporter à Anvers ce qui restait d'or à la Banque en 1914. Depuis 1918, les chevaux ont disparu. L'écurie du gouverneur devint un garage. D'autres voitures suivirent, puis des

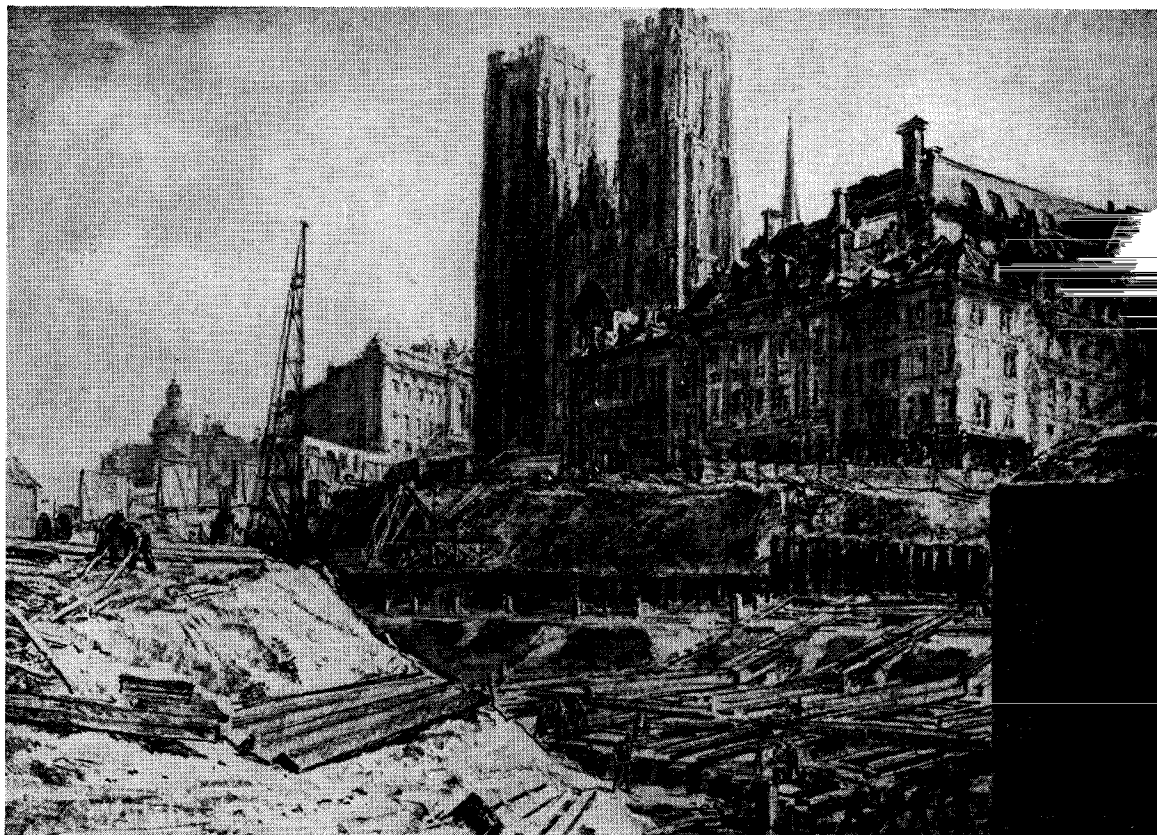


La façade arrière de la Banque en 1942, d'après un fusain de H. Lismonde.

(Collection de la Banque.)

La démolition des vieilles maisons voisines de la Banque, au coin des rues du Bois Sauvage et de la Collégiale. (Dessin de D. Piryns, 1946.)

(Collection de la Banque.)



camions qui relient le siège central aux sièges provinciaux, beaucoup plus directement que ne l'avaient fait les messageries Van Gend, puis le chemin de fer.

A la veille de la deuxième guerre mondiale, les locaux de la Banque ne répondaient plus du tout aux besoins. Son personnel à Bruxelles avait passé de 853 unités en 1919 à 946 vingt ans après; la circulation des billets était passée de 4,7 à 27,8 milliards dans l'intervalle; de nouveaux services avaient été installés et tous les anciens services étaient en expansion; certaines institutions créées depuis le début de la crise avaient, de façon tout au moins provisoire, cherché un abri dans la Banque. Elle se

trouvait à ce moment dans une situation analogue à celle qui s'était présentée, quelques années après sa création, dans les locaux étroits de la rue Royale.

Il n'est donc pas étonnant que la Banque lasse de recourir à des moyens de fortune, envisagea, plusieurs années avant la guerre, d'élaborer un nouveau programme immobilier. Mais les incroyables soucis et les innombrables travaux suscités par la liquidation de la grande crise, la tension internationale, les discussions politiques intérieures en retardèrent l'étude jusqu'au moment où la vie de la direction devint un peu moins nerveuse.

LES BATIMENTS DU CENTENAIRE

La Banque bénéficie des travaux de la Jonction.

LE gouverneur Janssen, aidé par le directeur Louis-Jean Mahieu, prit l'initiative d'élaborer un programme immobilier d'ensemble dont la mise au point finale et l'exécution furent retardés par l'occupation allemande.

Voyant grand, il profita de l'occasion offerte par les travaux de la Jonction Nord-Midi pour acquérir des terrains aptes à recevoir de vastes

bâtiments modernes répondant aux besoins d'avenir.

La construction de cette voie ferrée, envisagée depuis 1837 mais entamée en 1911 seulement avait été abandonnée en 1914. Après des discussions passionnées, renouvelées vingt fois, le Parlement avait voté en 1935, dans le cadre de la lutte contre le chômage ⁽¹²⁰⁾, une loi créant l'Office national pour l'achèvement de la Jonction. Celui-ci commença rapidement les expropriations nécessaires. C'est ainsi que de grandes superficies devinrent disponibles aux alentours immédiats de la Banque.

Vingt-quatre ans auparavant la publication du premier tracé compris entre la caserne Sainte-Elisabeth et la rue de la Collégiale avait inquiété la direction au point qu'elle s'adressa au gouvernement. Elle redoutait les dangers du terrain « boulant » par lequel devait passer le tunnel rue de Berlaimont, à faible distance de la façade arrière de la Banque et à un niveau inférieur à celui des fondations. En outre elle craignait que l'accès des locaux ne devint difficile ou impossible : « Outre le mouvement du public amené par les grandes échéances, écrivait-elle le 12 juillet, qui s'opère par l'entrée de la rue de Berlaimont, celle-ci sert encore et exclusivement à livrer passage aux voitures et camions des Postes, Messageries Van Gend, Chemins de fer de l'Etat, etc., qui amènent à la Banque des valeurs or et argent destinées à alimenter l'encaisse métallique ».

De fait le tunnel de la Jonction devait se réaliser à flanc de coteau « avec la crainte très réelle de voir s'amorcer un glissement suivant les pentes, qui aurait

Le gouverneur Georges Janssen, qui établit le nouveau programme immobilier entre 1938 et 1941. Portrait par M. Pire. (Collect. de la Banque.)

(Photo Bytebier.)



été susceptible de ruiner non seulement des monuments historiques comme l'église de la Chapelle et la cathédrale, mais également toutes les constructions voisines établies sur le versant Est de la vallée presque sans fondations, sur des éboulis de sable bruxellien à texture grossière » (121).

Les études entreprises depuis lors ont permis de parer à tous les risques. En 1938, ceux-ci ne préoccupèrent plus la direction : ils n'intéressaient que géologues et ingénieurs disposant de moyens techniques beaucoup plus perfectionnés qu'avant la première guerre mondiale.

Le programme étudié par Georges Janssen comportait la construction d'une nouvelle imprimerie, des extensions au profit des services et du logement de la Commission Bancaire et de certains autres organismes parastataux. Il y avait, selon le gouverneur, deux manières de résoudre le problème : « soit par l'acquisition éventuelle des immeubles contigus à la Banque des côtés de la rue de Berlaimont et de la rue de la Collégiale et l'aménagement de tout ce bloc, soit par des constructions nouvelles sur les terrains de la Jonction. Le raccordement au chemin de fer souterrain, avec accès au quai d'embarquement devait de toute manière être envisagé » (122). Il était d'autant plus indiqué qu'il devait permettre d'évacuer sans encombre et discrètement les valeurs en cas de nécessité. Au surplus la Jonction se prêtait aisément à la construction de vastes abris tant pour le personnel que pour les valeurs et les archives. Il fallait donc acquérir des terrains d'une superficie suffisante à un emplacement approprié. La Banque n'hésita pas en ce qui concerne le bâtiment de l'Imprimerie pour lequel la situation de l'ancienne caserne Sainte-Elisabeth convenait particulièrement bien car on pouvait y entamer d'emblée l'édification d'un abri. Mais ses idées restèrent flottantes en ce qui concerne l'emplacement des bâtiments administratifs jusqu'au moment où l'Office put lui fournir le moyen de s'étendre aux alentours immédiats des constructions existantes.

Le programme d'ensemble est approuvé avant l'invasion.

Le 22 janvier 1940 les projets immobiliers furent examinés au cours d'une réunion à laquelle assistaient, outre certains membres du Conseil



(Photo Sado.)

Marcel Van Goethem

général et les techniciens de la Banque, le lieutenant-général Termonia, commissaire général de la Protection aérienne passive, MM. Waucquez, échevin de la Ville de Bruxelles, Castiau, secrétaire général du Ministère des Communications, Franchimont, directeur général de l'Office et Dorcq, du Ministère des Finances.

Le programme comportait deux corps de bâtiments distincts en surface reliés par un système de caves passant sous la Jonction et communiquant avec le chemin de fer. A titre immédiat, il exigeait l'achat du terrain de Sainte-Elisabeth et la construction d'un refuge souterrain. Ce programme fut approuvé par les assistants le jour même et par le Conseil général de la Banque le surlendemain. C'était le fruit de pourparlers que le gouverneur Janssen, le vice-gouverneur J. Ingenbleek et le directeur L.-J. Mahieu avaient menés tambour battant parce que la déclaration de la guerre obligeait à prendre toutes les mesures de sécurité dési-



La première pierre des nouveaux bâtiments fut posée par le gouverneur Maurice Frère, le 20 janvier 1948.

rables et que la construction de l'abri notamment était urgente.

Les négociations avaient été très compliquées car elles avaient dû être menées de front avec l'Office, l'administration de l'Urbanisme, l'Etat, la Ville de Bruxelles, les propriétaires riverains dont certains avaient le droit d'occuper leurs locaux au-delà de la date d'expropriation et divers services administratifs installés depuis longtemps rue de Berlaimont.

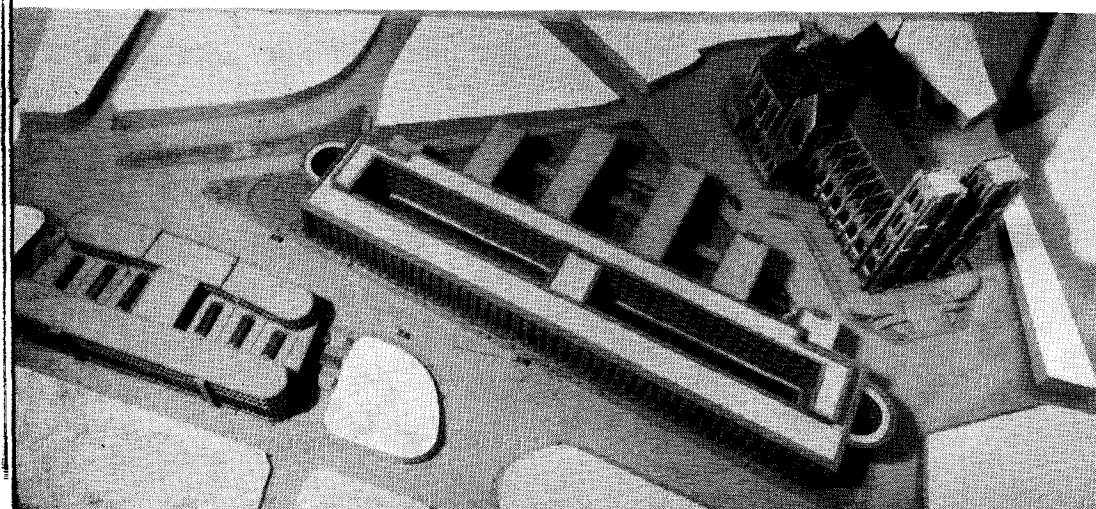
Dès lors, les efforts furent déployés dans deux directions : le choix d'un architecte d'une expérience éprouvée dont le style répondait aux besoins urbanistiques, et la construction immédiate du souterrain qui devait protéger le personnel en cas de bombardement.

Cette dernière question préoccupait vivement le gouverneur Janssen qui, depuis la visite qu'il

Nationale, Denis, chez qui il s'était rendu avec le directeur Mahieu pour avoir son avis sur les mesures de protection que la Banque envisageait de prendre, lui dit pourtant « que la position de la Belgique sur le terrain de la politique internationale permettait de considérer avec une quasi-certitude qu'elle demeurerait en dehors d'un conflit éventuel et qu'il n'existait pas encore de plan d'ensemble concernant l'organisation de la défense passive du territoire ». Il conclut qu'il n'y avait lieu d'effectuer que les travaux indispensables dont la nature était laissée à l'appréciation de l'institut d'émission.

Le comité de direction tira ses propres conclusions, beaucoup moins optimistes : il commanda aussitôt 1550 masques à gaz qui furent livrés sur-le-champ et demanda à l'Office qui, le

2 juin précédent, avait promis d'avancer la mise en chantier de ses travaux, de hâter ces derniers.



Maquette du premier projet de la Banque et de l'Imprimerie.

*Les travaux de la Jonction
sous le futur boulevard de Berlaimont.*

Mais l'Office ne put accepter la commande passée pour construire la cave-abri que le 5 février 1940. Ce projet avait subi une modification importante dans l'intervalle. Il comportait l'installation sous le tunnel de sept travées réunies par un couloir latéral et reliés aux sous-sols de la Banque par quatre accès munis d'escaliers et d'ascenseurs. Le nouveau projet supprimait deux de ces travées et établit l'abri plus près du tunnel, afin de faciliter l'évacuation par chemin de fer.

Fin mars 1940 l'Office annonça que la construction serait terminée deux mois plus tard ⁽¹²³⁾. Le 9 mai, veille de l'invasion, la direction prenait encore des décisions quant à l'aération des locaux ⁽¹²⁴⁾. Mais le travail ne put être entamé en temps opportun. Entretemps, l'avenir devenant très sombre, on avait paré au plus pressé en aménageant des abris de fortune dans les locaux existants. Et après la guerre, la Banque renonça à l'exécution du refuge souterrain qui lui avait si fort tenu à cœur avant l'arrivée des troupes allemandes.

L'occupation interrompt l'exécution du programme.

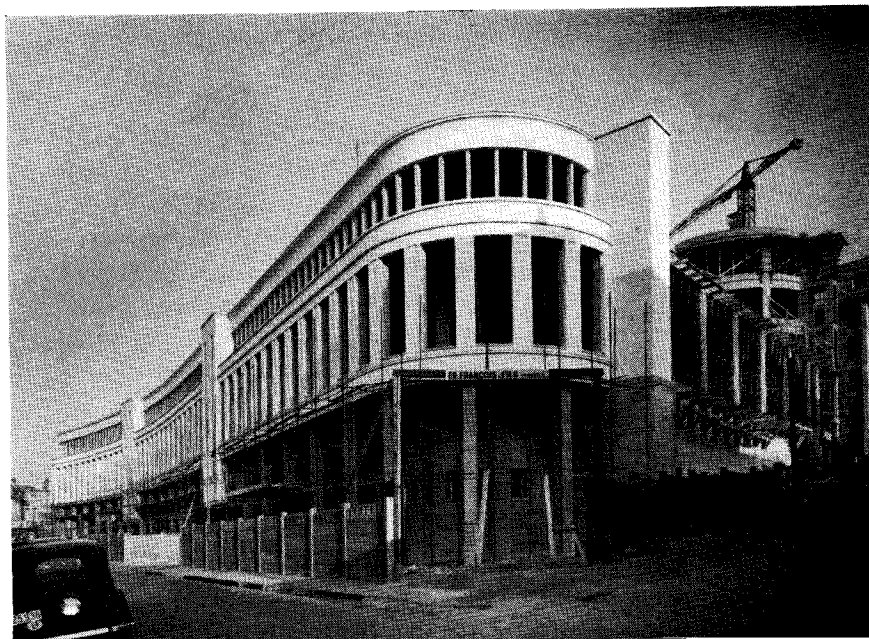
Au moment de l'invasion, les grandes lignes de la reconstruction étaient donc acquises : l'imprimerie de la Banque serait édiflée à l'emplacement qu'elle occupe actuellement, le siège central agrandi serait reconstruit entièrement sur l'emplacement qu'il occupait depuis 1864, l'architecte Marcel Van Goethem avait été désigné le 1^{er} février précédent et travaillait à ses premiers schémas.

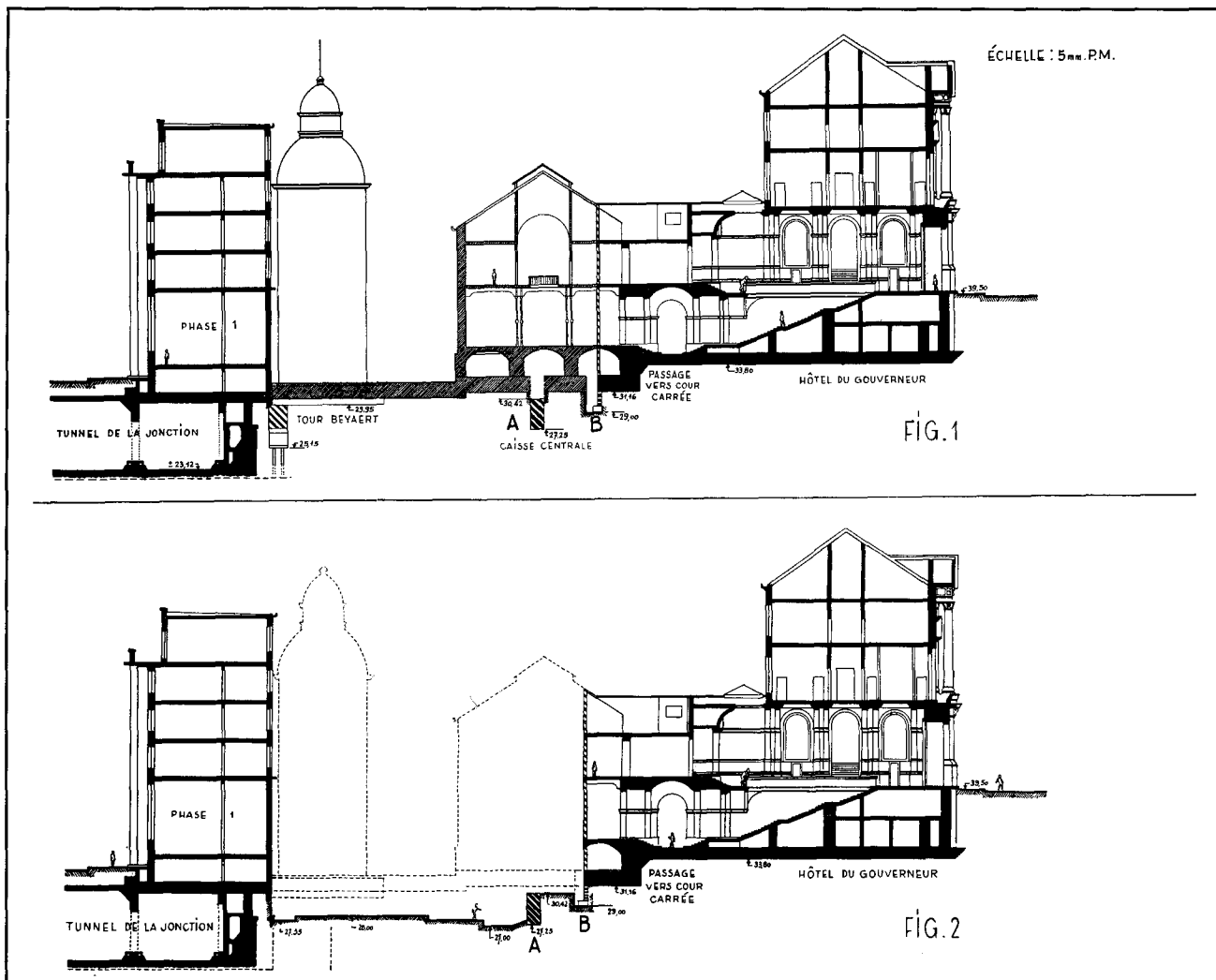
Marcel Van Goethem avait alors quarante ans. Il avait fait ses études d'abord à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Bruxelles, puis à l'École des Beaux-Arts de Paris. Il avait passé cinq ans dans la capitale française « partageant son temps entre la vie d'atelier chez Uddenstock qui fut son maître et divers patrons chez qui il « grattait » l'après-midi » ⁽¹²⁵⁾.

*La construction de la nouvelle imprimerie à
front de la rue Saint-Laurent.*



C'était un homme d'une urbanité exquise, très doué et animé d'un courage à toute épreuve. Un de ses collègues à la Faculté des Sciences appliquées de Bruxelles où il enseigna à partir de 1948, le professeur J. Verdeyen, a dit de lui : « Il défendait ses idées avec courtoisie et fermeté. J'ai collaboré avec lui pendant près de vingt ans à la réalisation d'ouvrages difficiles et remarquables. Il avait une grande estime pour





*Coupe des anciens bâtiments rue du Bois Sauvage
et des nouvelles constructions boulevard de Berlaimont.*

les ingénieurs et souhaitait que se réalise, entre eux et les architectes, une collaboration constante et efficiente... Il se montrait toujours disposé à adapter ses conceptions aux procédés de la technique moderne dont il discutait longuement et avec compétence les applications avec les ingénieurs » (126).

Tel son collègue le décrivit après son décès prématuré en 1959, tel il était au moment où il entra dans les cadres de la Banque. Il s'était distingué à ce moment par la construction de bâtiments publics et privés modernes et fonctionnels, surtout comme collaborateur puis associé de l'architecte Alexis Dumont. La Banque l'avait choisi à raison de son étoffe. Il a

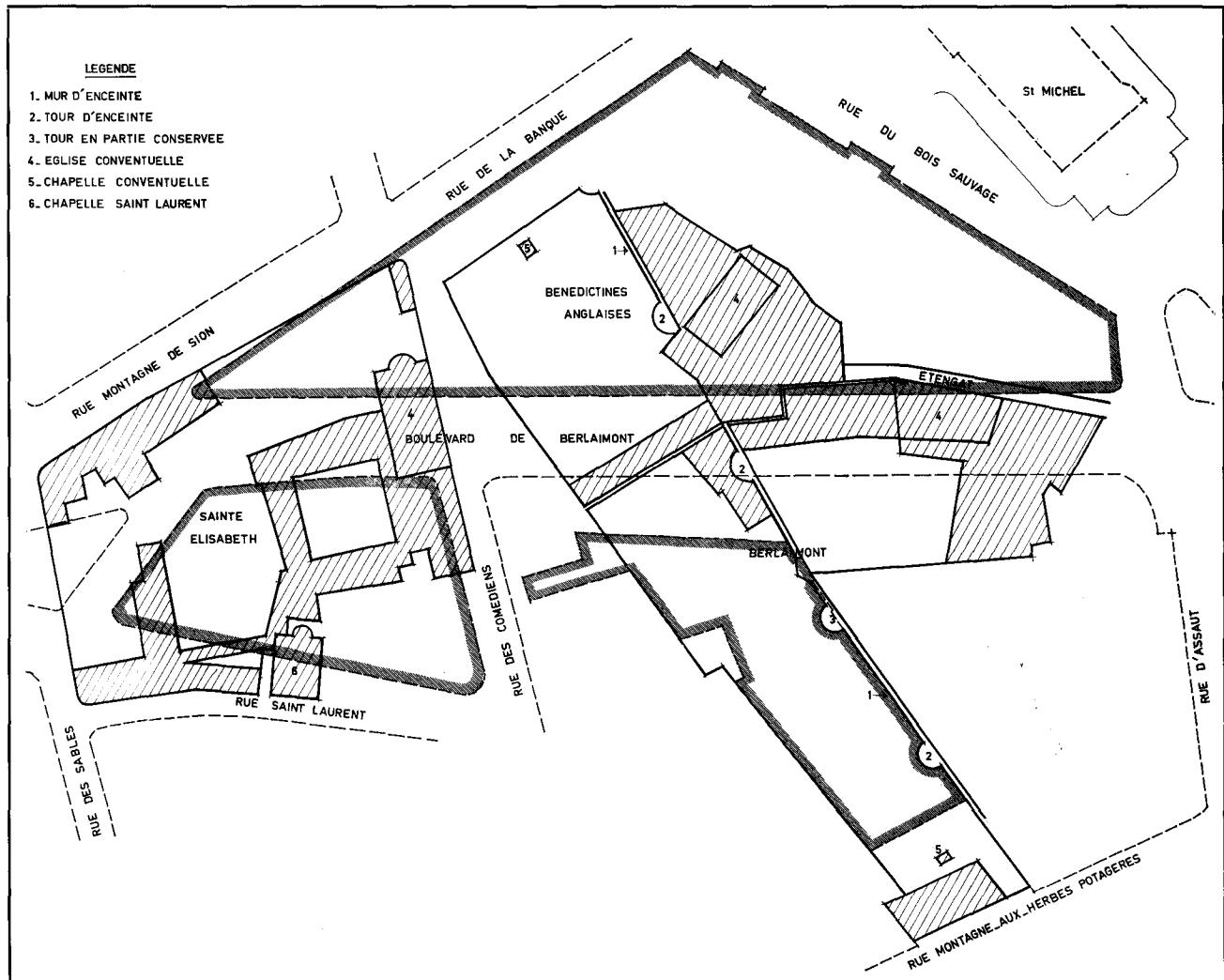
prouvé sa valeur exceptionnelle, non seulement par l'édification de la nouvelle Banque Nationale à Bruxelles et des agences de Wavre et de Malmédy, mais encore par l'œuvre qu'il a accomplie comme architecte en chef adjoint, puis architecte en chef de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1958, par la création de l'Institut des Constructions civiles et du Grand Auditoire de l'Université de la capitale et par l'élaboration des plans de la Central Bank of Ceylon, qui furent exécutés par ses collaborateurs, et du nouvel Hôtel des Monnaies de Belgique jouxtant l'imprimerie de la Banque, dont la mise en train a été différée pour des raisons d'ordre budgétaire.

L'occupation ne mit pas fin immédiatement à l'exécution du programme immobilier, car les travaux de la Jonction purent être continués, mais à une allure très ralentie, et rien n'empêchait l'architecte de travailler aux plans de la Banque.

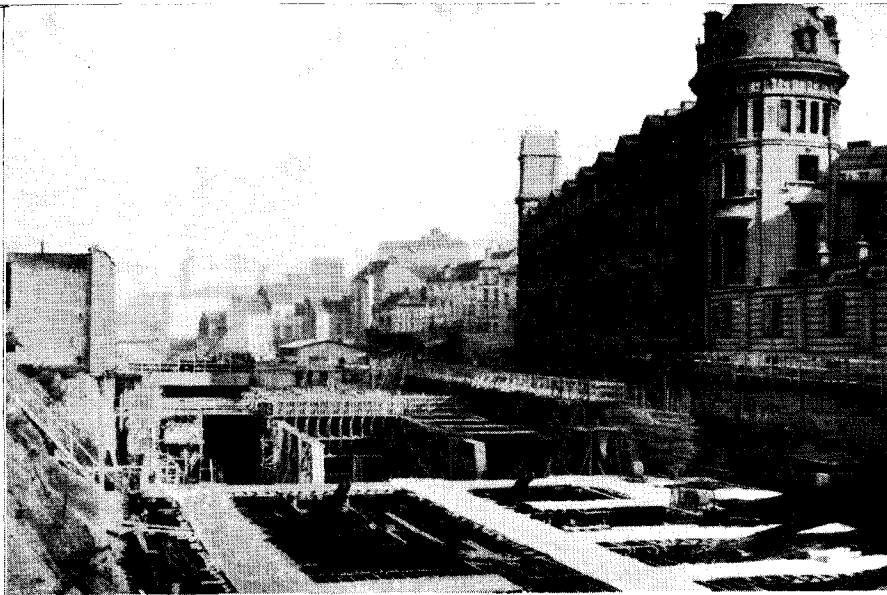
Le tunnel assurant le passage de l'imprimerie nouvelle aux nouveaux bâtiments administratifs fut en grande partie construit pendant la guerre, avant que ne fût entamée la section de la Jonction surplombante. Marcel Van Goethem a décrit comme suit la manière dont ce pertuis fut tracé : « En raison de la présence d'une nappe aquifère dans laquelle il était entièrement noyé, ce passage fut réalisé en terrain sec, grâce à un rabattement par puits filtrants.

Sa face extérieure fut protégée par une chape étanche composée d'asphalte et de cuivre laminé, après quoi ce gros-cœuvre fut abandonné aux eaux pendant toute la construction du tunnel et ce n'est qu'en 1949 que deux accès verticaux furent foncés, à l'abri de palplanches battues à 20 m de profondeur, pour rejoindre le passage existant.

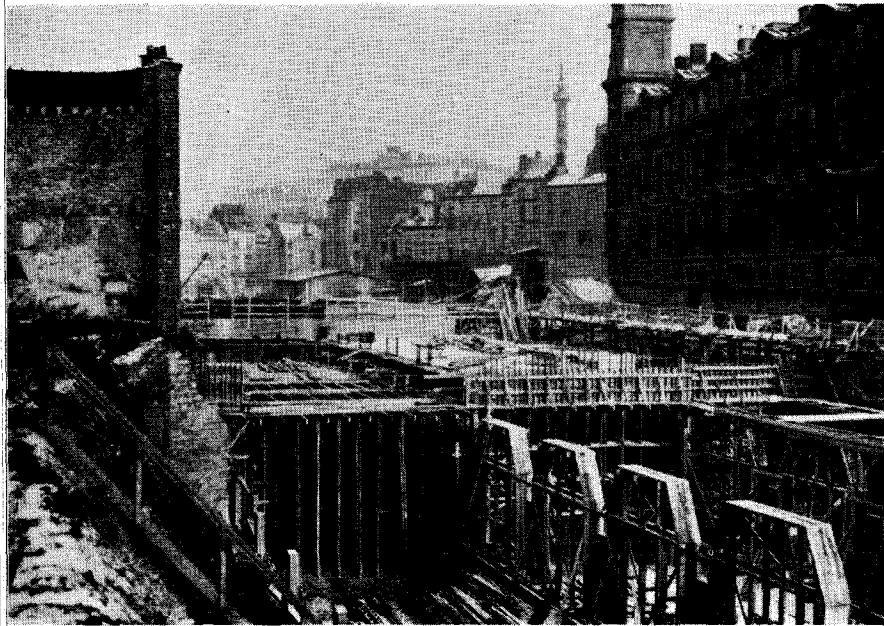
» Un nouveau rabattement de la nappe aquifère a permis l'assèchement et la construction de deux joints régénérables. Ces deux joints devaient relier l'élément horizontal du passage aux deux éléments verticaux et latéraux... Le joint régénérable a la forme de trois « U » emboîtés l'un dans l'autre... Entre ces trois « U » une couche d'asphalte a été coulée et si,



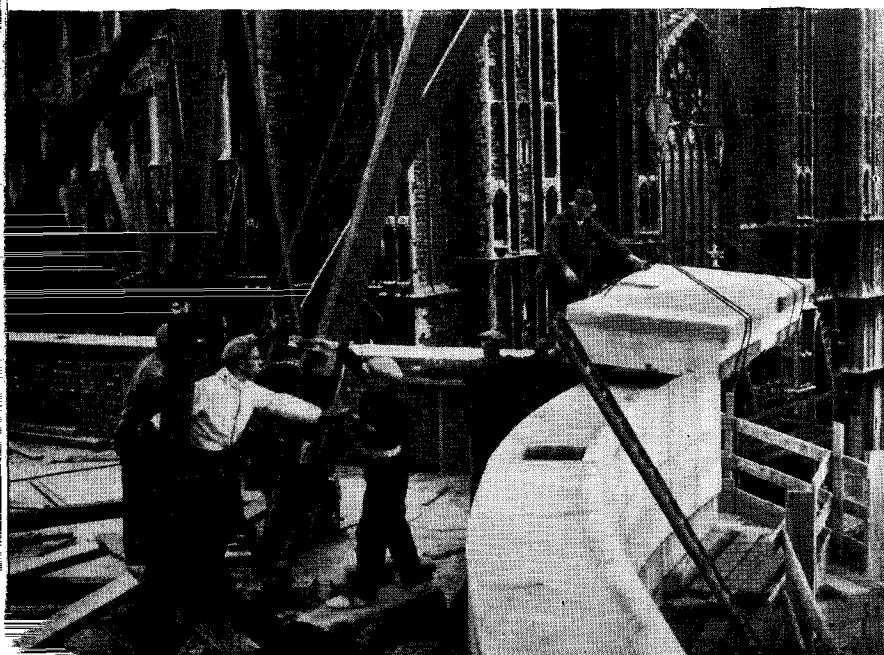
Plan montrant la position exacte des bâtiments actuels de la Banque par rapport à l'emplacement des couvents de Sainte-Elisabeth, des Bénédictines anglaises et des dames de Berlaimont.



(Photo De Saegher.)



(Photos De Saegher.)



pour une cause quelconque, une fuite ou un durcissement du joint élastique se produisait, l'introduction dans le tube central d'eau chaude à haute température permettrait d'atteindre le point de fusion de l'asphalte et de le régénérer ou de remplacer les quantités manquantes » (127).

De tels travaux, qui peuvent sembler jeux d'enfants par rapport à ceux du tunnel perçant le Simplon ou du futur tunnel sous la Manche, ne sont pourtant pas anodins.

Quant aux conceptions générales relatives à la construction des nouveaux bâtiments, elles ont été traduites, sous l'occupation, par des plans d'imposition et d'élévation précis qu'il a suffi de mettre au point après la libération du territoire. Un premier projet présenté le 1^{er} août 1940, immédiatement après le retour du gouverneur Janssen de son exil en France, destiné à parer au plus pressé, ne résolvait pas le problème de l'aménagement complet des locaux. Comme rien ne pressait plus à ce moment et que la construction était reportée à une date indéterminée, Marcel Van Goethem établit deux autres projets d'implantation à des endroits différents.

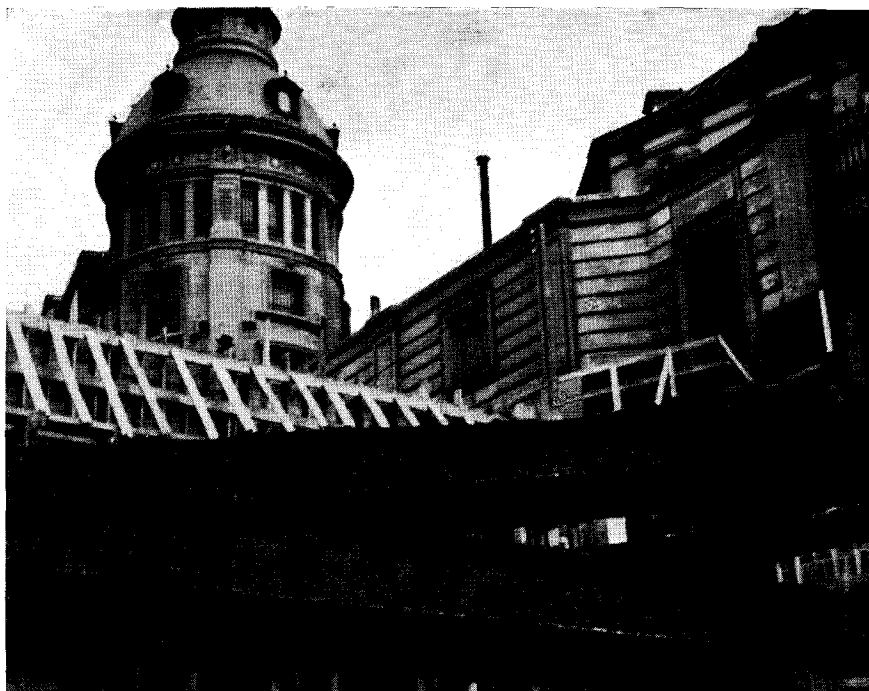
L'un de ceux-ci prévoyait l'abandon des anciens bâtiments et la création, dans l'axe de la Colonne du Congrès et en contrebas, d'un ensemble urbanistique composé de la cité administrative sur le flanc Est du nouveau boulevard, où elle est en train de s'ériger en ce moment, et de la Banque sur la rive Ouest de ce dernier. Ce projet offrait le grand avantage de permettre la construction sans avoir à tenir compte de la vie des services pendant les travaux. Mais ni la Commission d'Urbanisme ni l'Office n'acceptèrent la hauteur prévue pour la façade.

Travaux de la Jonction, boulevard de Berlaimont.

En haut et au milieu à gauche, les vestiges de la « tour des novices » du couvent des Bénédictines anglaises.

En bas, la construction à front de la cathédrale.

Travaux de la Jonction à proximité de l'ancienne entrée, rue de Berlaimont.



(Photo De Saegher.)

Le second projet prévoyait la reconstruction des bâtiments à l'emplacement actuel de la Banque, sur un terrain agrandi de 8.560 m². Comme cette surface n'était pas encore suffisante pour disposer toutes les caisses au niveau de l'entrée tout en maintenant l'hôtel de la rue du Bois Sauvage construit par Beyaert, et les bureaux de la Direction construits par Derycker, la Banque entama de nouvelles négociations avec l'Office. Celui-ci parvint à lui donner satisfaction en déplaçant vers l'ouest le tracé du nouveau boulevard entre la rue de la Collégiale et la rue de la Banque, dégagant ainsi une bande de terrain de 9 m. de largeur sur toute la longueur de l'immeuble à front du nouveau boulevard.

Le décès du gouverneur Janssen le 9 juin 1941 et les soucis croissants de la Banque pendant l'occupation arrêterent l'étude des projets de Marcel Van Goethem par la direction. Mais l'architecte continua à mettre au point les plans qui furent adoptés dans leurs lignes générales après la guerre.

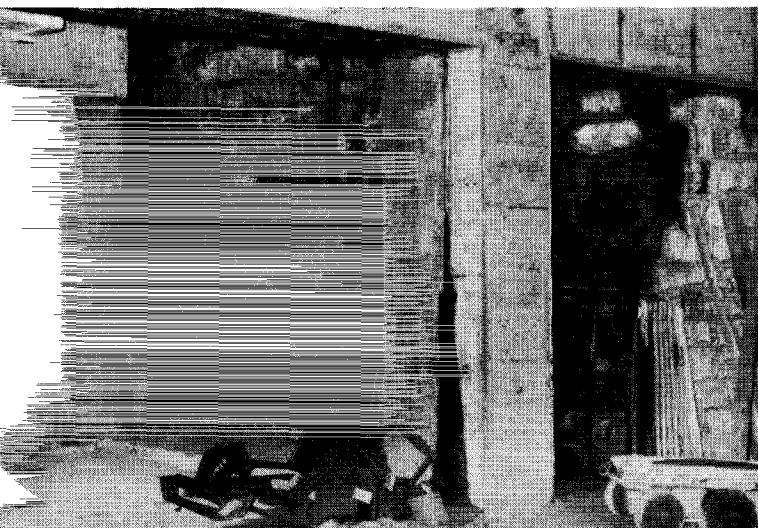
Les problèmes de la reconstruction d'après-guerre.

Dès la fin des hostilités, le gouverneur Frère reprit le programme immobilier et fit continuer les études en tenant compte non seulement des besoins urbanistiques de la nouvelle artère et des besoins fonctionnels d'une banque centrale moderne, mais aussi de la nécessité de bâtir sans trop gêner le travail.

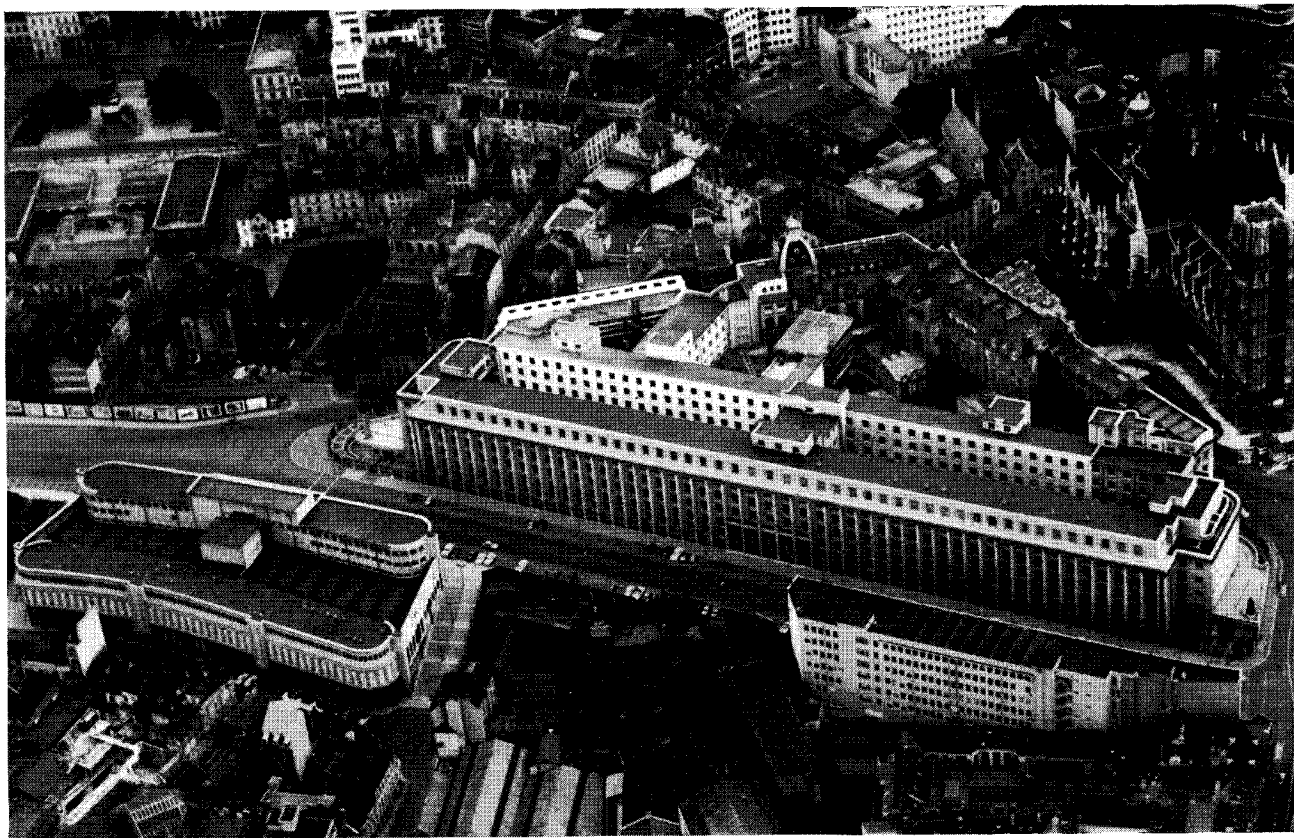
L'exécution de ce programme requit toute l'attention de la direction placée devant l'obligation de faire des dépenses considérables en veillant à l'emploi le plus rentable des deniers.

Consciente des progrès immenses faits dans le domaine de la construction depuis de longues années, elle chargea le directeur Van Nieuwenhuyse d'aider Marcel Van Goethem dans l'accomplissement de sa tâche. Aucun moyen d'information ne fut négligé. « Nous fîmes, Marcel Van Goethem et moi, a écrit M. Van Nieuwenhuyse, de nombreuses visites d'installations bancaires à l'étranger. C'est ainsi, entre autres, que nous allâmes à la Bank of England à Londres — où les nouvelles constructions, sous la direction de l'architecte Faber, avaient duré dix-huit ans, à la Banque de France à Paris, au Federal Reserve Board à Washington, à la Federal Reserve Bank, à la Chase National Bank, à la Bankers Trust Company, à la National City Bank à New-York. Les imprimeries de banques centrales devaient tout particulièrement retenir l'attention de l'architecte : il visita en détail celles de la Bank of England et de la Banque de Suède, ainsi que le bureau of Engraving and Printing à Washington » (128).

Ces études prirent deux ans. La première



Vestige d'une tour d'enceinte, conservé dans les locaux de la Banque.



(Photo Sado.)

Vue aérienne des nouveaux bâtiments, 1957.

La pierre des nouveaux bâtiments fut posée le 20 janvier 1948. Les travaux durèrent plus de dix ans.

Au moment où mourut Marcel Van Goethem, il ne restait plus à reconstruire qu'une partie des anciens locaux situés au coin de la rue du Bois Sauvage et de la rue de la Banque.

Cette partie des bâtiments n'intéressait que médiocrement l'architecte car elle ne répondait pas aux conceptions que, pendant longtemps, il avait eu l'espoir de réaliser. Il aurait aimé abattre les constructions de Beyaert et de ses successeurs face à la cathédrale et construire à leur emplacement en « dents de peigne ». Cette solution lui avait été suggérée par la forme et les niveaux du terrain dont les pentes irrégulières imposaient de multiples gradins. « La construction en épi, a-t-il dit, en commentant le projet auquel il dut renoncer, permet, par le jeu des jardins à plusieurs niveaux, de conserver une unité d'architecture tout en

ménageant de l'air et de la lumière au maximum... Le découpage des bâtiments, leurs symétries et leurs volumes apparentent cette partie à la grande architecture prévue boulevard de Berlaimont, dont elle est un élément, pour composer un ensemble homogène ».

Tout comme du temps de Georges Janssen, cette idée ne fut pas retenue, non seulement parce que l'opinion publique s'insurgeait contre la destruction d'un des rares bâtiments de qualité du siècle dernier, mais aussi parce que, pendant des décennies, l'hôtel s'était identifié avec l'activité de la Banque elle-même et qu'il n'y avait aucune raison majeure de la priver du cadre prestigieux des salles dans lesquelles s'étaient déroulées les grandes manifestations officielles qui ont jalonné l'histoire de l'institut d'émission.

C'est ainsi que le bâtiment en « dents de peigne » devint un bâtiment en forme de gril. Les épis furent logés à l'intérieur du bloc de

la Banque en dépit des inconvénients qu'entraînent les cours intérieures et du fait que l'ensemble devenait moins harmonieux.

Dix ans de travaux compliqués.

Peu de gens se souviennent de la vie difficile que mena le personnel pendant les dix ans que prit la construction des nouveaux immeubles.

Comme il fallait bâtir à l'emplacement même de la Banque et que l'activité des services ne pouvait être interrompue, les travaux furent poursuivis par phases successives, caisses et bureaux déménageant au fur et à mesure des nécessités. Fonctionnaires et visiteurs ont vécu pendant des années dans un concert assourdissant : battement des palplanches, coups de marteau, ronflement des scies, cataractes des démolitions, grondement des bétonneuses, sifflement des grues, tonnerre des moteurs et des compresseurs. Le travail de bureau devint par moments

impossible. Les communications entre ailes nouvelles et bâtiments anciens obligèrent à d'innombrables détours par des couloirs de fortune.

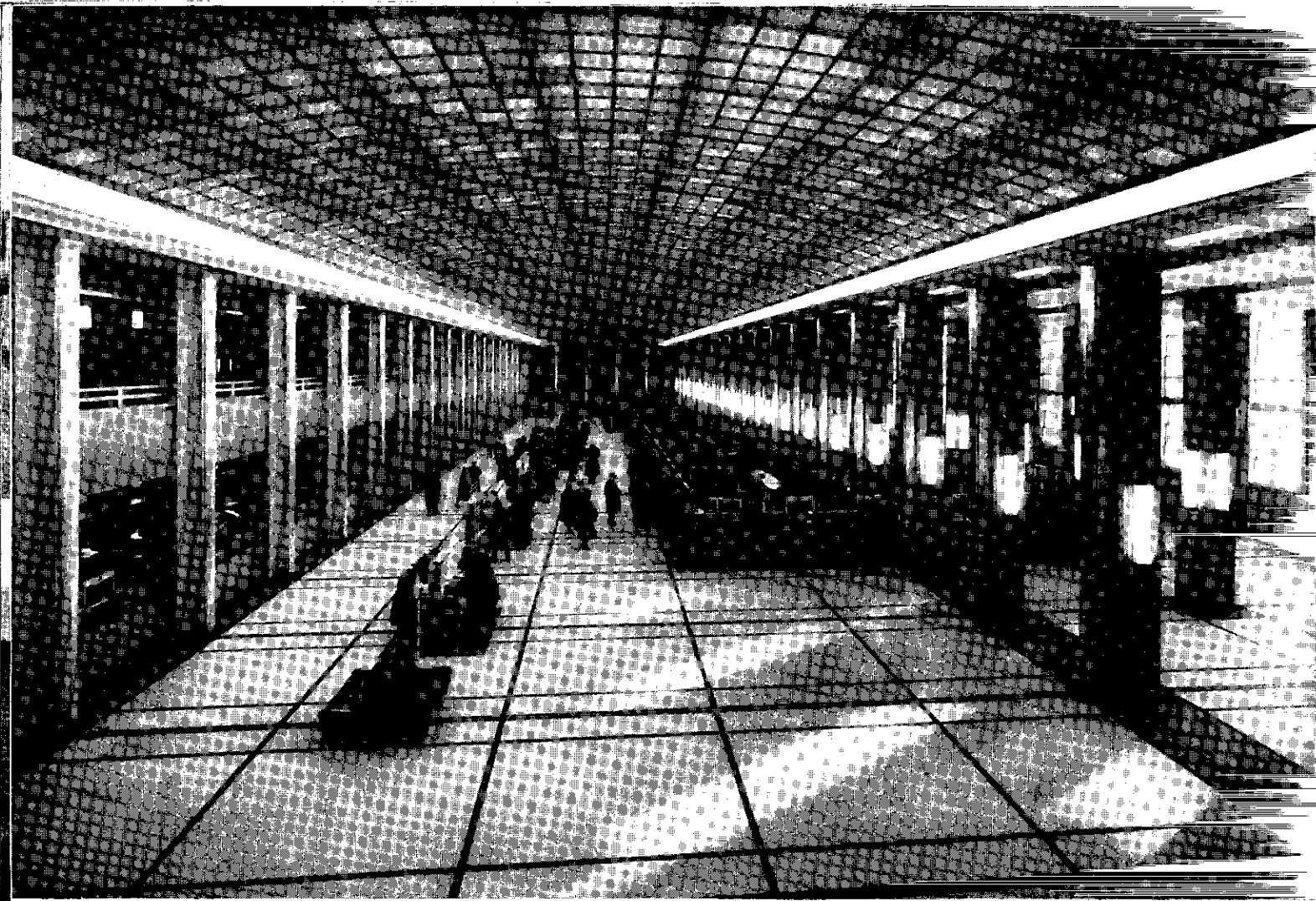
Cependant que le personnel grognait, l'architecte, les ingénieurs et les entrepreneurs s'appliquaient à résoudre les problèmes techniques posés par la nature du terrain qui recèle des couches de sable bouillant propice à la formation de poches d'eau, par la dénivellation du sol qui, depuis la rue Saint-Laurent où se trouve la façade arrière de l'Imprimerie jusqu'au sommet de la rue du Bois Sauvage, atteint 18,50 m, par le passage en double courbe de la Jonction sous la base de l'aile principale, boulevard de Berlaimont, et par la nécessité d'isoler les locaux des bruits et des vibrations provoqués par le passage des trains.

Si les vibrations produites par le défilé des locomotives et des wagons sont encore perceptibles, — comme elles le sont dans tous les bâti-



La façade principale, boulevard de Berlaimont.

(Photo J. Famaey.)



La salle des guichets de la Caisse de l'Etat, vue de l'entresol.

ments qui se trouvent dans une situation analogue, — à l'étonnement de ceux qui ignorent que la Banque est construite en partie au-dessus du tunnel, tous les autres problèmes techniques ont été résolus sans que les non-initiés puissent se rendre compte des labeurs et tourments des bureaux d'étude ⁽¹²⁹⁾.

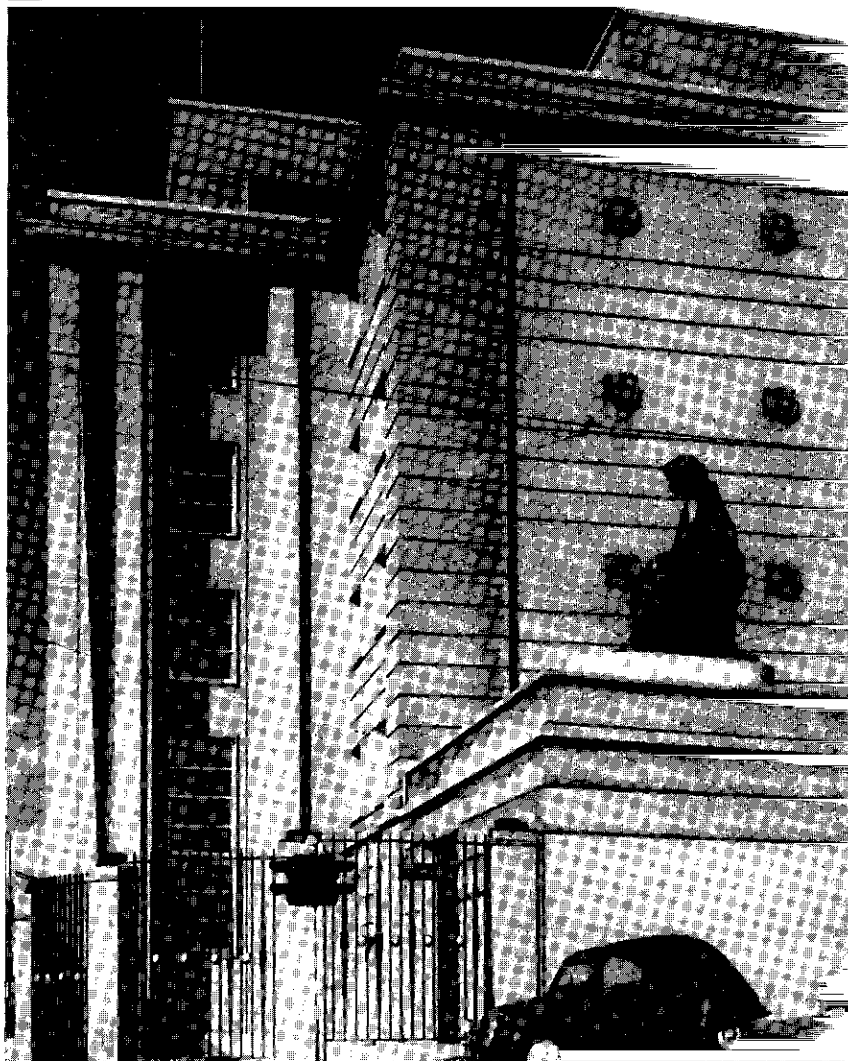
Le creusement du troisième tronçon de la Jonction a exigé des mesures de précautions spéciales car le tunnel passe à 60 m des tours de la cathédrale et longe les fondations des anciens locaux de la Banque. Aussi ces deux édifices ont-ils été mis en observation scientifique dès avant le commencement des travaux, sous la direction du professeur Vander Haegen, en ce qui concerne l'église et du professeur Rabozée pour l'institut d'émission. A l'un des postes d'observation, situé au milieu de l'aile de la Banque qui se profilait rue de Berlaimont, les variations de pente constatées furent grandes.

« Pour la période allant du 3 juillet au 7 août 1940, a écrit M. F. de le Court, ingénieur en chef, directeur de l'Office, l'accroissement journalier moyen de pente fut le plus grand. Il a atteint au maximum 1,54 mm. Durant cette période de trente-cinq jours, l'accroissement de pente fut de 54 mm pour 100 m... Au début de juillet 1940, alors qu'on commençait le rabattement de la nappe aquifère, des variations de pente anormales apparurent; des fissures préexistantes s'étaient manifestement agrandies » ⁽¹³⁰⁾.

Mais dès le début de 1941 le professeur Rabozée avait acquis la certitude que le sol avait pris un nouvel état d'équilibre à cet endroit critique. Plusieurs problèmes techniques importants se sont posés au cours des travaux de construction. L'un d'entre eux concerne les fondations des deux rotondes qui flanquent les extrémités du bâtiment principal. Comme elles s'appuient en

partie sur le sol naturel et pour le reste sur le tunnel, il fallait éviter que par suite de tassements inégaux entre les deux parties de chaque rotonde, ne se produisent des déchirures dans les murs extérieurs. L'ossature de la rotonde sud qui s'appuie pour moitié environ sur le sol naturel « fut posée sur trois poutres cantilever prenant appui, par des articulations, d'une part sur le tunnel, d'autre part sur une large semelle posée sur le sol ». Quant à la rotonde nord qui s'appuie pour un tiers seulement de sa surface sur le pertuis de la Jonction, elle repose uniquement sur le sol naturel grâce à une semelle en porte-à-faux de 7,50 m de longueur.

Autre problème délicat : isoler les bâtiments des bruits de la Jonction. Il fut résolu grâce à l'expérience acquise aux gares du Nord et du Midi, en plaçant « entre la dalle de répartition et les colonnes de l'ossature, des matelas acoustiques. Ceux-ci calculés pour absorber les vibrations et recevoir les charges, sont composés de feuilles d'amiante et de



plomb dont l'épaisseur, primitivement de 60 cm, a été réduite à 6 cm après compression égale à celle des charges prévues. C'est ainsi que l'ossature tout entière repose sur de petits matelas et n'a absolument aucun contact direct avec le tunnel. Entre les poteaux, le sol a été isolé par des dalles flottantes en béton armé de 8 cm d'épaisseur sur une couche de laine de verre absorbant les vibrations. Verticalement, l'isolation acoustique a été faite au moyen de plaques de liège ».

Parmi les autres questions techniques, qui ont toutes reçu une solution élégante, Marcel Van Goethem aimait à signaler celles posées par la

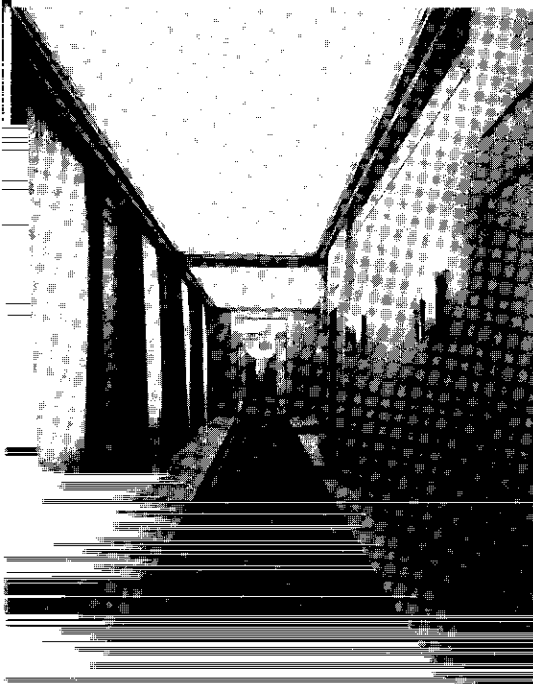
*L'entrée du public, boulevard de Berlaimont,
ornée des figures de M. Rau.*



(Photo Philips.)

colonnade placée devant la façade, boulevard de Berlaimont. « Cette colonnade... a été voulue aussi légère que possible pour marquer, par une grille de pierre, le caractère fermé de la composition extérieurement légère, de manière à ne pas arrêter trop de lumière et à laisser apparaître la

façade et le jeu des fenêtres. Mais la réalisation de telles colonnes, dont la hauteur atteint 20 m et dont la section était de 85-75 cm, n'a pu se faire que grâce à l'emploi d'un procédé adapté du béton



Couloir de l'étage de la direction.

La salle du Comité de Direction.

armé et qui a été réalisé pour la première fois, en Belgique, avec de la pierre de taille. En effet, les calculs ont démontré que la pression du vent sur les colonnes de section aussi faible aurait compromis leur stabilité. L'emploi du procédé précontraint a permis de garder la section tout en assurant leur résistance aux vents les plus forts ».

Des bâtiments fonctionnels de style monumental.

Les progrès de la technique ont ainsi permis à Marcel Van Goethem de réaliser ses idées architecturales sans trop de difficultés. Mais l'essor de ses conceptions artistiques s'est heurté aux prescriptions concernant les servitudes de hauteur, l'urbanisation des abords de la cathédrale et la largeur du nouveau boulevard, tandis qu'il avait à tenir compte de la forte pente du terrain et de la surface triangulaire peu heureuse affectée aux bâtiments du siège administratif. Ces conditions n'ont pourtant pas empêché son talent de se manifester de façon éclatante.

L'architecture qu'il a imaginée s'adapte parfaitement à la manière d'une banque centrale. Elle répond à la fois à la dignité de celle-ci, par le caractère monumental des bâtiments et du hall des guichets; à la confiance que doit inspirer la gardienne de la monnaie, par des moyens de sécurité apparents : grilles imposantes, entrée unique pour le public, murs aveugles des rotondes; et enfin au caractère utilitaire de l'institution, par le sobre alignement des fenêtres et des colonnades.

L'architecte a opté pour une architecture « ordonnancée » plutôt que pour une architecture « axée » qui nécessite un recul important. Ainsi le passant peut voir, boulevard de Berlaimont, les deux façades dans leur ensemble, sans que la vue soit gênée par des avant-corps qui auraient réduit les dimensions perspectives.

Il a apporté un soin tout particulier à la façade dominante du bâtiment qui abrite notamment la salle des guichets et les locaux destinés aux organes dirigeants de la Banque. Cette façade a un aspect simple, de tenue monumentale. « Une ordonnance unique, a dit l'architecte, composée d'une répétition de colonnes, exprime

S.M. le roi Baudouin signe le Livre d'or de la Banque en présence du gouverneur M. Frère, qui réalisa le programme immobilier entamé avant la guerre.

le grand hall des caisses. Cette ordonnance est flanquée aux deux extrémités de deux rotondes aveugles. Ces deux éléments accrochent la grande architecture à celle, plus utilitaire, constituée par les blocs perpendiculaires abritant les bureaux. Ils offrent en outre à la vue du spectateur une masse solide dans l'axe des perspectives du boulevard ».

L'entrée n'a pas été marquée de façon plus apparente pour deux raisons : « La première est qu'il n'existe pas d'axe central dans le bâtiment et qu'aucun motif central ne pourrait être jugé avec le recul nécessaire; la seconde, c'est que tout en étant destiné à un service public, le bâtiment ne doit pas être largement accessible, mais plutôt fermé, défendu, en un mot, donner une sensation de sécurité ».

Quant aux façades situées rue de la Banque et rue du Bois Sauvage, elles sont conçues de manière à raccrocher les constructions de style moderne à celles de Beyaert et de Derycker. L'architecte a créé une certaine unité entre le style du bâtiment principal et celui de l'Imprimerie, situé de l'autre côté du boulevard, en reprenant le principe de la composition verticale adoptée pour le siège central. « De plus les mêmes matériaux sont utilisés dans les deux cas. Aucune recherche monumentale n'est venu alourdir les façades qui traduisent à la fois le caractère fermé de cette exploitation et la grande luminosité que réclament ses travaux de précision ».

Une architecture aussi dépouillée réduisait considérablement le recours à la sculpture décorative. Les deux extrémités du bâtiment principal sont flan-

S.M. le roi Baudouin en conversation avec le gouverneur M. Frère, lors de sa visite du 27 mars 1954



quées d'une statue qui rompt la monotonie du mur aveugle, lui-même clouté de méreaux. Des figures en aluminium ornent l'entrée du public.

Les méreaux ainsi que les bas-reliefs qui décorent la grande porte d'entrée sont de Marcel Rau, connu entre autres pour la statue du roi Albert qui orne l'entrée du canal Albert à l'île de Monsin, le monument aux victimes de la première guerre mondiale à Ixelles, la décoration de l'Université Libre de Bruxelles, l'hôtel de ville de Charleroi et par un grand nombre de médailles et de monnaies : c'est à lui que sont dues les pièces de 5, 20 et 50 francs, de 50 et 20 centimes, ainsi que la pièce de 100 francs portant le profil de nos quatre premiers rois, toutes en circulation actuellement. Le choix des méreaux a été fait parce que ceux-ci ont un caractère numismatique : ils rappellent les

(Photo Belga.)





Le gouverneur H. Ansiaux complète et achève le programme immobilier du Centenaire.

jetons que montraient, pour attester leur qualité, les membres des corporations de l'ancien régime; ces jetons portaient à l'avant le symbole de chaque métier.

Quant à la décoration de l'entrée principale, elle est remarquable non seulement par son harmonie presque classique, la grâce des figures à faible relief, mais encore parce que, pour la première fois en Belgique, une décoration de ce genre, en plein air, a été réalisée en aluminium suivant un procédé qui venait d'être mis au point ⁽¹³¹⁾.

A gauche de la façade, du côté de la rue de la Banque, Charles Leplae, un des sculpteurs les plus représentatifs de l'école belge contemporaine, a placé sur une colonne sa « Jeune fille agenouillée », d'un classicisme vivant. Cette statue est un simple élément décoratif destiné à adoucir l'aspect un peu austère des bâtiments. A droite de la même façade, Georges Grand a installé une « Femme assise », probablement

la seule statue « habillée » de ce grand sculpteur. Cette anomalie s'explique parce que la nudité plantureuse du modèle risquait de heurter la retenue de la cathédrale qui se profile à l'arrière-plan.

En outre, les façades ont été garnies de deux plaques de nature anecdotique. L'une, du côté de la cathédrale, illustre le système de soutien du bâtiment de la Banque au-dessus de la Jonction; l'autre en contre-bas de l'Imprimerie, au coin de la rue Saint-Laurent et de la rue des Sables, commémore les habitants du quartier du Meyboom morts pour la Patrie.

La façade principale, jugée admirable par les connaisseurs, a partout soulevé de véhémentes protestations au début de la part d'une fraction de l'opinion publique non habituée aux conceptions modernes ou émue par le coût supposé trop élevé des constructions. La Banque fut accusée de mégalomanie; les façades aveugles des rotondes furent qualifiées de « murs de lamentation », la colonnade fut comparée

à celle de la chancellerie de Hitler, alors qu'elle n'y ressemble guère, tandis que les statues prêtèrent à des plaisanteries. Ces réactions n'eurent qu'un temps. Depuis des années, les bâtiments construits par Marcel van Goethem sont considérés comme un des fleurons du patrimoine architectural belge.

Aménagements intérieurs et achèvement du programme immobilier.

Les aménagements intérieurs des bâtiments ont tenu compte des besoins d'agencement dictés par l'expansion incessante des instituts d'émission et les modifications que nécessite l'évolution de leurs fonctions d'intérêt public.

Cette raison péremptoire a incité l'architecte à concevoir les locaux destinés aux services selon le système du bureau unique avec cloisons mobiles. Les grands problèmes posés par un tel agencement sont ceux des accès qui ont été

placés à des endroits judicieusement choisis au centre et aux extrémités des diverses ailes, et de l'insonorisation, qui est assurée par l'emploi de plafonds et de revêtements du sol appropriés. Marcel Van Goethem aurait aimé voir maintenir des espaces très étendus où services et bureaux n'auraient été séparés que par un mobilier fonctionnel à hauteur d'appui comme cela se pratique assez couramment dans les banques du Nouveau Monde. Mais l'esprit particulariste des Européens, si vif en Belgique, trouva dans les besoins de la sécurité, de la discrétion et de la lutte contre les courants d'air qui avait donné tant de soucis à Beyaert, soixante-quinze ans auparavant, des prétextes suffisants pour réduire à peu près à néant ses rêves d'architecte.

Les vastes perspectives disparurent bientôt à la plupart des étages. Elles furent heureusement maintenues dans le grand hall des guichets et à l'étage qui abrite les bureaux des organes dirigeants.

Les bureaux du quatrième étage sont alignés entre deux immenses perspectives : une terrasse à ciel ouvert longue de deux cents mètres, située au nord, au-dessus de la colonnade longeant le boulevard, répandant la fraîcheur en été par de vastes portes-fenêtres et présentant une vue splendide sur l'horizon de la capitale; un couloir d'accès aux bureaux, à peu près aussi long, inondé de lumière, où règne un calme qui donne l'impression de sérénité appropriée à la gestion de la monnaie et du crédit et cache, aux yeux du visiteur, les préoccupations et les soucis qui agitent les dirigeants. Au centre de cet étage se trouve un hall qui reçoit les ascenseurs de l'entrée principale; son plafond est soutenu par quatre piliers en stuc vert d'une belle venue, exécutés par des spécialistes italiens.

*L'escalier longeant l'imprimerie
de la rue Saint-Laurent
jusqu'au boulevard de Berlaymont.*

Le hall des guichets comprend deux immenses salles séparées par un escalier d'une grande légèreté et flanquées de locaux accessoires du côté de la façade et de deux étages de bureaux situés du côté opposé. Les salles du milieu, hautes de près de 8 m, sont recouvertes d'un plafond légèrement cintré, appuyé sur une double colonnade. L'ensemble est d'une unité impeccable, impressionne par ses vastes dimensions, séduit par la netteté des lignes.

La partie des anciens locaux qui subsistait dans le triangle des bâtiments administratifs après le décès de Marcel Van Goethem, à l'angle des rues du Bois Sauvage et de la Banque sera reconstruite dans un style analogue à celui des bâtiments nouveaux qui longent la cathédrale. Ainsi resteront debout l'hôtel élevé par Beyaert

(Photo M. Haulbroeck.)



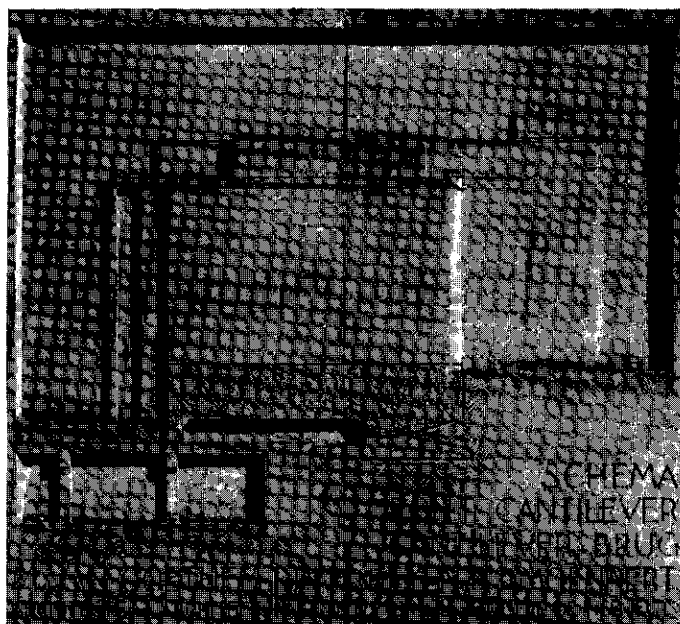
et la partie des constructions qui abrite les anciens locaux de la Direction.

Ce ne sont pas les seuls travaux exécutés par la Banque depuis 1959. Grâce à la vente de la Cité Day et des Etablissements Saint-Sauveur, construits sur les jardins de l'ancien cloître de la Reine de Tous les Saints, entre le boulevard de Berlaimont et la Montagne-aux-Herbes-Potagères, la Banque a pu acquérir un bloc situé entre des immeubles de bureau construits à front de ces deux voies, sur lequel elle a érigé des locaux destinés à divers dépôts et à ses réserves ainsi qu'à un parking à étages. Ce complexe est relié à l'Imprimerie par un passage souterrain qui rejoint le tunnel situé en dessous de la Jonction.

Ce nouveau bloc a des issues boulevard de Berlaimont, rue des Comédiens et Montagne-aux-Herbes-Potagères. Le parking est destiné au

personnel. Ainsi est complété l'ensemble des immeubles répondant aux besoins sociaux qui comprend également de vastes réfectoires et des salles de repos tant au siège central qu'à l'Imprimerie, ainsi qu'un splendide complexe sportif et de délassement situé à Berchem-Sainte-Agathe, éloigné du siège central de 4 1/2 km seulement.

L'ensemble architectural du siège central de l'institut d'émission est l'un des plus représentatifs de l'artère qui relie, sur la Jonction, le Jardin Botanique à la Gare du Midi et au long de laquelle s'alignent en outre la cité administrative en construction, l'emplacement réservé à l'Hôtel des Monnaies à droite de l'Imprimerie de la Banque, le bâtiment du Service Telex de la Régie des Télégraphes et Téléphones, l'Air-Terminus de la Sabena, la Gare Centrale et enfin la Bibliothèque Albertine.



Pierre sculptée illustrant le système de soutien du bâtiment de la Banque, au-dessus du tunnel

NOTES

- (1) L. HYMANS et J.-B. ROUSSEAU, *Le diable à Bruxelles*, Bruxelles, 1853, vol III, p. 203.
- (2) M. LEPEINTRE, *Quatre mois dans les Pays-Bas*, Paris, 1830, t. I, p. 165.
- (3) *Le centenaire de la Société Générale de Belgique*, 1822-1922, Bruxelles, 1922, pp. 49-50.
- (4) L. HYMANS et J.-B. ROUSSEAU, *o.c.*, vol. II, p. 30.
- (5) Détails glanés dans les guides et almanachs de l'époque.
- (6) Th. GAUTHIER, *Zig-zags*, Paris, 1845, p. 88.
- (7) *Bulletin communal de Bruxelles*, 1847, t. I, p. 82.
- (8) C. de METTERNICH, *Mémoires*, 3^e partie (1848-1859), Paris, 1884, p. 72.
- (9) A. WILLMAR, *Souvenirs de Bruxelles*, Bruxelles, 1862, p. 468.
- (10) Détails glanés dans E. BOCHART, *Bruxelles ancien et nouveau*, Bruxelles s.d., et dans les almanachs de l'époque.
- (11) Ch. PERGAMENI, *La psychologie bruxelloise*, Bruxelles, 1938, p. 197.
- (12) C. BRONNE, *Léopold I^{er} et son temps*, Bruxelles, 1942, p. 142.
- (13) Ces détails et les suivants sont empruntés aux actes d'achat successifs de l'immeuble. Ces actes nous ont été prêtés très obligeamment par la direction de la Banque Joire, qui occupe un immeuble, rue Royale, 47, sur l'emplacement du premier siège de la Banque Nationale.
- (14) G. de NERVAL, *Souvenirs d'Allemagne*, 1850, cité par C. BRONNE, *o.c.*, p. 220.
- (15) *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, Mémoires, rapports et documents, t. 37, 1934, p. 141.
- (16) J. DIERICKX de ten HAMME, *Souvenirs du Vieux Bruxelles*, Bruxelles, 1929, p. 255 et ss.
- (17) E. DE SEYN, *Dictionnaire des sciences, des lettres et des arts*, Bruxelles, 1936, 2 vol., v^o Dumont.
- (18) *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, *o.c.*, p. 118.
- (19) *L'Indépendance belge*, 4 janvier 1851.
- (20) *IBIDEM*.
- (21) Voir M. DES OMBIAUX, *Psychologie d'une capitale*, Bruxelles, 1929, pp. 191-200.
- (22) C. BRONNE, *o.c.*, pp. 220-221.
- (23) *Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles*, Mémoires, t. 37, 1934, pp. 141; J. GARSOU, *J. Anspach*, Frameries, 1942, pp. 93-96, 159-161.
- (24) *Rapport du gouverneur à l'assemblée générale des actionnaires*, 1858, p. 18.

- (25) Procès-verbaux du conseil d'administration, 3 décembre 1857.
- (26) *Bulletin communal de Bruxelles*, 1849, p. 316; 1854, t. I, p. III; 1855, t. II, p. 19; 1858, t. I, pp. 17, 34.
- (27) Procès-verbaux du conseil d'administration, 5 février, 14 mai, 7 et 30 juin 1859.
- (28) Les pages suivantes s'appuient en ordre essentiel sur les données fournies par les ouvrages suivants : A. HENNE et A. WAUTERS, *Histoire de la Ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1845, 3 vol.; E. BOCHART, *Bruxelles ancien et nouveau*, Bruxelles, s.d., 594 pp.; L. et P. HYMANS, *Bruxelles à travers les âges*, Bruxelles, s.d., 3 vol.; L. VERNIERS, *Bruxelles, esquisse historique*, Bruxelles, 1941, 419 pp.; G. JACQUEMYS, « Rôle de l'administration dans le développement de l'agglomération bruxelloise », *Revue de l'Université de Bruxelles*, 37^e année, 1931-1932, octobre-novembre 1934; *IDEM*, *Histoire contemporaine du Grand-Bruxelles*, Bruxelles, 1936, 248 pp.; M. VANHAMME, *Bruxelles-capitale*, Bruxelles, 1947, 81 pp.
- (29) Le rempart fortifié, constitué probablement par une levée de terre couverte de palissades et ceinturée de fossés dès 1134 fut garni de ses murailles et de ses tours avant la fin du XII^e siècle. Aujourd'hui encore subsistent quelques vestiges de ces fortifications : la tour Anneessens, la tour et le pan de mur compris entre la rue des Alexiens, la rue de Villers et la rue de Dinant, la Tour Noire, la tour et le mur visibles dans le jardin du doyen de Sainte-Gudule. Les restes de murs, 14, rue de la Banque, qui d'après VERNIERS (*o.c.*, p. 36) auraient encore été visibles en 1941, faisaient corps avec une partie de l'ancien hôtel de Tour et Taxis, appartenant à la famille de Penaranda et ont en réalité été démolis par la Banque Nationale en 1873. Les pans de mur qui, d'après VERNIERS étaient visibles de l'Institut Sainte-Gudule (20, rue de Berlaumont), ont été détruits en partie lors des travaux de la Jonction. Une partie de tour a été conservée dans les locaux construits par la Banque Nationale sur les terrains de l'ancienne cité Day jouxtant l'ancien établissement des Bains Saint-Sauveur.
- (30) Gérard de NERVAL, *o.c.*, p. 260.
- (31) « On rapporte que les ouvriers qui étaient employés à la construction de Sainte-Gudule, et qui recevaient journellement, ajoute-t-on, une pièce de cuivre dite braspeninck », se réunissaient en cet endroit pour y prendre leurs repas. De là le nom d'Etengat (Trou à manger) que cette impasse portait déjà au XIII^e siècle (A. HENNE et A. WAUTERS, *o.c.*, t. III, p. 213). Cette interprétation étymologique est loin d'être prouvée.

(³³) A. HENNE et A. WAUTERS, *o.c.*, t. III, p. 288.

(³⁵) Alboom signifierait, d'après HENNE et WAUTERS, « tout arbre » (*o.c.*, t. III, p. 572), c'est-à-dire bocage (*La Belgique communale*, mars 1947, p. 329).

(³⁷) La rue du Bois Sauvage qui s'étend jusqu'au Treurenberg est dite « derrière Sainte-Gudule » jusque vers la fin du XVI^e siècle. Par après elle prit les noms de rue de l'Eventail (Wayerstraete ou Waysstracte, tegenover de clyne trappen van het kerckhof), de Walter-le-Sauvage (Wilde Wouters straete) et du Soufflet (Blaesbalckstraet). Un arrêté du maire, en date du 9 mars 1811, lui assigna le nom de rue du Bois Sauvage, corruption de Wilde Wout(er), du nom de la victime d'une vendetta bruxelloise dont le corps aurait été jeté dans le marais situé vers le haut de cette rue (A. HENNE et A. WAUTERS, *o.c.*, t. III, p. 228-229).

(³⁹) Sur cet hospice, voir A. HENNE et A. WAUTERS, t. III, p. 284 et ss.; J.-F. VANDER REST, *Aperçu historique sur les établissements de bienfaisance de la ville de Bruxelles*, Bruxelles, 1860; A. MAES, « Regards sur le passé », in : *Revue B.N.B.*, novembre 1947, pp. 8-9.

(⁴⁰) Le 5 mai 1904 la Banque, cherchant un emplacement pour les ateliers nécessaires à l'exécution de ses agrandissements immobiliers obtint l'autorisation d'installer, dans une partie des locaux de la caserne, un chantier de montage de charpentes en fer; le 27 janvier 1905, elle reçut celle d'y installer une chaudière à vapeur locomobile desservant un broyeur. C'est le 23 mai 1912 seulement que le local fut rendu à l'Etat.

(⁴¹) Ch. de CHENEDOLLE, *Les rues de Bruxelles débaptisées*, Bruxelles, s.d., pp. 41 et ss.

(⁴²) L. et P. HYMANS, *o.c.*, t. I, pp. 225 et ss.

(⁴³) La suppression de la tour de vigie eut lieu avant la fin du dix-neuvième siècle.

(⁴⁴) M. LEPEINTRE, *o.c.*, t. I, p. 310.

(⁴⁵) L. VERNIERS, *o.c.*, p. 279.

(⁴⁶) M. LEPEINTRE, *o.c.*, t. I, p. 327; R. HILLS, *Sketches in Flanders and Holland*, Londres, 1816, p. 66.

(⁴⁷) D'après les actes de vente conservés dans les archives de la Banque Nationale.

(⁴⁸) Sur les réclamations provoquées par la suppression de cette pompe, voir L. QUIEVREUX, « L'évolution de Bruxelles vue par la lorgnette du théâtre », in : *Le Folklore brabançon*, 18^e année, 1938-1939.

(⁴⁹) G. de NERVAL, *o.c.*, p. 265.

(⁵⁰) Sur ces processions nocturnes, voir *Bulletin Communal*, 1866, t. I, p. 27.

(⁵¹) G. JACQUEMYS, *o.c.*, p. 54-55 et 62.

(⁵²) Ce projet, très étudié, est approuvé par le Conseil communal en 1865, mais ne fut pas exécuté par suite de la construction du Palais du Comte de Flandre et de celui des Beaux-Arts (*Exposition de l'œuvre d'Henri Beyaert*, avril 1904, Bruxelles, 1904, p. 11 et F. BRUNFAUT, *Notice sur Henri Beyaert*, Bruxelles, 1908, p. 7).

(⁵³) V. DOUBLET de VILLERS, *Dictionnaire national belge*, Bruxelles, 1869, p. 165.

(⁵⁴) *La Belgique communale*, octobre 1847, p. 1228.

(⁵⁵) D'après les Entreprises Ed. François et Fils, la seule trouvaille faite depuis que les travaux de la Banque ont commencé, consiste en un trésor de pièces d'argent « ne représentant pas d'intérêt très spécial, sauf quelques-unes qui portaient l'effigie de Louis XVI avec la devise « Liberté, Egalité, Fraternité ». « A part cela, écrit M. M. François, dans une lettre du 9 mars 1951, aucune trouvaille n'a jamais été faite dans nos chantiers de la Jonction. Ceci est dû au fait que le constructeur n'a jamais pénétré dans les terrains de sable bouillant qui étaient inaccessibles aussi longtemps que n'avaient pas été inventés les procédés mécaniques de construction, de rabattement et de battage des palplanches. L'application de ces procédés ne remonte qu'à une trentaine d'années. » Cette dernière affirmation a été démentie lors des travaux exécutés par cette firme, pour compte de la Banque, sur l'emplacement de la cité Day, où l'on a retrouvé des « palplanches » en troncs d'arbres dans un terrain de même nature.

(⁵⁶) Les restes mortels de Marie de Duras, première prévôte du Berlaymont, ont été identifiés grâce à une plaque en plomb retrouvée en même temps. Les ossements, la plaque ainsi qu'un crucifix avec laquelle fut inhumée, selon son désir, Marie de Duras, ont été trouvés en août 1946 par les Entreprises Ed. François et Fils, et remis aux religieuses du Monastère de Berlaymont alors établi rue de la Loi. Ces reliques ont été mises dans un coffret scellé dans les marches de l'autel de la chapelle privée du couvent. (Renseignements et photo communiqués aimablement par M. M. François; voir aussi X. CARTON de WIART, « Marie de Duras (1587-1648) », dans *La Patriote Illustré*, 16 mai 1948.

(⁵⁷) A. WILLMAR, *o.c.*, pp. 421, 464-465, 468, 471, 474, 477, 481, 482, 617.

(⁵⁸) Elle prit Beyaert et Van Hove qui, peu après, abandonna l'association pour prendre sa retraite, attribuant d'ailleurs à son collègue la paternité du monument (*Bulletin communal de Bruxelles*, 1863, t. I, pp. 204-205).

(⁵⁹) Ces plans ne correspondent que dans leurs grandes lignes à ceux qui furent présentés par Beyaert-Janssens lors du concours. Ils tiennent compte des modifications suggérées par la direction au vu des plans primés, du moins en ce qui concerne la disposition des bureaux.

(⁶⁰) D'après le décompte des honoraires et une note biographique de Beyaert reprise dans : Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert, *o.c.*, p. 11.

(⁶¹) Au moment où Beyaert-Janssens furent choisis par la Banque, le premier construisait plusieurs maisons pour la firme d'édition dont A. Jamar était le fondateur. Il écrivit à ce sujet : « Mes maisons les plus réussies de cette première période — elles datent de 1858 à 1860 — sont celles de MM. Jamar, qui portent les n^{os}

5, 7 et 9 de la chaussée de Charleroi, à Saint-Gilles-lez-Bruxelles » (Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert, *o.c.*, p. 10).

(62) Il ne semble pas que Janssens se soit formalisé de cette préférence. Les associations d'architectes ont l'inconvénient de servir rarement la réputation commune des collaborateurs. Janssens ne paraît pas avoir gardé rancune de ce qu'à l'époque déjà la rumeur publique attribuait en général à Beyaert seul le mérite d'avoir construit la Banque. Lorsqu'en 1904 les anciens élèves de Beyaert firent une exposition de son œuvre aux Musées Royaux des Arts décoratifs, Janssens se chargea de réunir ceux de l'institut d'émission à la plus grande gloire de son collègue décédé.

(63) *L'architecture moderne en Belgique*, Bruxelles, 1936, p. 12.

(64) Sur cette question, voir M. BERGE, *Léopold I^{er} vu par son peuple*, Bruxelles, 1946, pp. 8-9.

(65) Inaugurée en octobre 1866.

(66) Beyaert-Janssens à Haussy, 25 août 1860.

(67) « Plus que l'administration de la Banque, je souffre de ne pas être, avec mes études de plans, au courant des travaux à exécuter ! En ce moment encore je vogue au jour le jour, satisfaisant aux besoins immédiats » (Beyaert à A. Jamar, 24 mai 1873).

(68) « Le désir de bien faire nous entraîne quelquefois, nous en convenons, et nous avons pu perdre de vue l'impatience que vous êtes en droit de manifester » (Beyaert-Janssens à Haussy, 6 avril 1864). Son gendre, l'architecte Brunfaut, raconte ce qui suit à ce propos : « Beyaert demandait parfois : « Savez-vous quel est l'instrument dont je me sers le plus pour mes dessins ? C'est ma gomme ! ». Il effaçait, effaçait jusqu'à ce qu'il eût trouvé l'esquisse ou le profil désiré. D'autres fois, après avoir essayé divers motifs décoratifs : « Je crois, disait-il, que rien du tout fera encore mieux ». J. BRUNFAUT, *o.c.*, p. 16.

(69) Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert, *o.c.*, p. 17.

(70) Procès-verbal du conseil d'administration, 20 novembre 1860; *Rapport du gouverneur à l'Assemblée générale des actionnaires*, 1865, p. 22; *id.*, 1867, p. 23; *id.*, 1869, p. 22.

(71) L'hôtel fut partagé en huit lots et adjugé définitivement le 4 mai 1869. La vente rapporta fr. 261.150, sensiblement moins que les bâtiments n'avaient coûté, mais l'immeuble était amorti, les locaux ne convenaient que très partiellement à des particuliers et n'étaient pas dans un état excellent. (Procès-verbal du conseil d'administration, 8 et 25 février, 5, 14 et 24 mars, 4 avril et 5 mai 1868).

(72) *Rapport du gouverneur à l'Assemblée générale des actionnaires*, 1862, p. 23; *id.*, 1863, p. 25; *id.*, 1864, p. 20; *id.*, 1865, p. 20; *id.*, 1866, p. 23; *id.*, 1867, p. 25; *id.*, 1868, pp. 23-24.

(73) L. QUIEVREUX, *loc. cit.*, p. 18.

(74) Beyaert à Haussy, 7 septembre 1862.

(75) *IBIDEM.*

(76) E. MAROY, *Bruxelles ancien et moderne*, Bruxelles, 1861, pp. 232-233.

(77) *De Nederlandsche Bank*, 4^e année, n^o 8, juin 1949, p. 13.

(78) Beyaert à Haussy, 20 mai 1863.

(79) Beyaert-Janssens à Haussy, 20 mai 1863.

(80) Le même au même, 29 février 1868.

(81) E. MAROY, *o.c.*, p. 232 et E. VAN BEMMEL, *La Belgique illustrée*, t. I, Bruxelles, s.d., p. 100.

(82) J. BRUNFAUT, *o.c.*, p. 7.

(83) C. BRONNE, *o.c.*, p. 340.

(84) De Winne eut beaucoup de peine à achever le portrait de Léopold I^{er}, surchargé de travail comme il l'était. La livraison de ce portrait fut d'ailleurs retardée par les scrupules de l'artiste qui ne voulait le livrer qu'après entière satisfaction de sa part. « A cette fin, écrivit-il au vice-gouverneur, le 29 septembre 1866, j'ai cru, dans l'intérêt de l'œuvre, pouvoir soumettre à la sanction du public le portrait que je terminais pour la galerie historique. Je ne vous cacherai pas que l'expérience que j'ai acquise de cet essai m'a entraîné à des changements radicaux dans le portrait dont je désire tant la complète réussite ». Le 10 novembre 1867 il revenait sur les causes du retard apporté à l'achèvement du portrait, dans une lettre au gouverneur : « Je ne puis autrement m'excuser... qu'en vous rappelant les grandes difficultés qu'il m'a fallu vaincre pour arriver à donner à ce portrait un caractère original, qui le distinguât des autres qu'il m'a été permis de faire. Je crois être arrivé, Monsieur le Gouverneur, après plusieurs tentatives, à vous livrer une toile digne du Palais qui doit la recevoir ». La Banque possède ainsi trois œuvres remarquables de De Winne : le portrait de Léopold I^{er}, celui de Léopold II et celui du gouverneur A. Pirson qui figura à l'Exposition Universelle de Paris en 1889.

(85) P. COLIN, *La peinture belge depuis 1830*, Bruxelles, 1930, p. 29.

(86) L. HAESAERTS, *Histoire du portrait de Navez à Envor*, Bruxelles, 1942, pp. 16-20.

(87) Braquenié à Haussy, 8 août 1865.

(88) Beyaert à Haussy, 8 février 1868.

(89) Le même au même, 12 mars 1868.

(90) Beyaert-Janssens à Haussy, 25 août 1860.

(91) P. KAUCH, *La Banque Nationale de Belgique*, t. I, Bruxelles, 1950, pp. 194-195.

(92) Procès-verbal du conseil général, 25 juillet 1874.

(93) En 1872 la Banque installe l'agent du Trésor dans une maison louée 4, rue de Berlaumont (Procès-verbal du conseil d'administration, 25 avril 1872).

(⁹⁴) Il n'existe pas de bibliographie relative aux travaux de Janssens. La revue « *L'Emulation* », organe de la Société centrale d'Architecture de Belgique, fondée en 1872, a cependant publié des planches relatives à certaines de ses constructions. Parmi les œuvres de Wynand Janssens, citons : les hôtels aux nos 75 et 77 de la rue d'Arlon, les 17 et 18 de l'avenue de la Toison d'Or, une maison pour logements ouvriers, rue du Nord, le 61 avenue Louise (1886), la maison à l'angle de la rue Royale et de la rue du Congrès (1878) (renseignements fournis par la Société centrale d'Architecture de Belgique, d'après la revue « *L'Emulation* »). Il construisit également les Etablissements de Bains et de Lavoirs publics, 87, rue des Tanneurs, constitués en société anonyme, dont il fut commissaire. Parmi les administrateurs figurait à la même époque Charles van Hoegaerden, directeur de la Banque.

(⁹⁵) Beyaert à Prévinaire, 28 janvier 1875. Ainsi est résolu un problème de petite histoire sur lequel M. Van Goethem a attiré l'attention ici même (*La Banque Nationale et son architecture*, B.N.B. n° 1, octobre 1945, p. 5-6).

(⁹⁶) Prévinaire à Beyaert, 31 décembre 1874.

(⁹⁷) « Beyaert avait comme client un noble personnage, connu pour son dilettantisme, qui se piquait d'esthétisme et qui avait la regrettable habitude de pénétrer dans les bureaux de son architecte et de prodiguer des conseils aux dessinateurs.

« Un jour que, surpris par Beyaert, il cherchait à s'excuser et prétextait qu'il avait cru bon de donner quelques indications, Beyaert éclatant de rage contenue lui déclara sans ambages : Alors Monsieur, c'est vous l'architecte et moi l'imbécile ». (M. Van Goethem, *loc. cit.*, p. 6.)

(⁹⁸) Beyaert à Prévinaire, 28 janvier 1875.

(⁹⁹) A. Pirson à Beyaert, 30 octobre 1875.

(¹⁰⁰) J. BRUNFAUT, *o.c.*, p. 11.

(¹⁰¹) Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert, *o.c.*, p. 14.

(¹⁰²) Le propriétaire du château de Faulx — « une de mes meilleures constructions », a dit Beyaert (Exposition de l'œuvre de Henri Beyaert, p. 13) —, M. de Sauvage-Vercour a fait ériger à la place d'honneur du grand escalier la statue en bronze de l'architecte. C'est une réplique de la statue du Petit Sablon, œuvre du sculpteur Vande Kerckhove. En guise de signature de la célèbre maison dite « In de Kater en de Kat », boulevard du Nord, Beyaert a terminé par son profil un des rinceaux en bronze de la balustrade terminale (J. BRUNFAUT, *o.c.*, pp. 9 et 10; P. MEIRSSCHAUT, *Les sculptures en plein air de Bruxelles*, 1900, p. 85). A la succursale d'Anvers, sa tête sculptée en pierre, se montre à la lucarne d'une des tourelles qui donnent sur la cour intérieure.

(¹⁰³) Procès-verbal du conseil général, 31 octobre 1876.

(¹⁰⁴) *Id.*, 29 novembre 1879.

(¹⁰⁵) *Id.*, 25 janvier 1891.

(¹⁰⁶) *Id.*, 25 juin 1892.

(¹⁰⁷) M. Hendrickx, ancien chef du Secrétariat y vécut jusqu'à l'âge de la retraite. Le Service médico-social s'y installa pendant la dernière guerre.

(¹⁰⁸) Procès-verbal du conseil d'administration, 27 janvier 1883.

(¹⁰⁹) Les quatre immeubles furent achetés aux héritiers Ghémar, le 21 janvier 1893, pour 275.000 francs. La propriété héritée par M^{me} Ghémar avait coûté 52.377 fr., les autres propriétés 74.000 fr., soit 126.377 fr. en tout (d'après l'acte d'achat passé devant le notaire Dupont).

(¹¹⁰) Le 27 rue de Berlaimont, vendu sous le n° 19.

(¹¹¹) Procès-verbal du conseil général, 28 mars 1896.

(¹¹²) Procès-verbal du conseil d'administration, 12 septembre 1896.

(¹¹³) Procès-verbal du conseil d'administration, 9 mars 1892. Le conseil ajoute ses plaintes adressées à l'administration communale à celles des habitants de la rue de Berlaimont, « afin de signaler les scènes d'inconvenance et même d'immoralité qui se passent fréquemment dans ce quartier de la ville. Des rondes d'agents en bourgeois ont été organisées, mais sans résultat ».

(¹¹⁴) Au Tigre Indien, 6-7, rue du Bois Sauvage; G. Afchain, 12, rue de la Banque; J. Schneider, 17, rue de Berlaimont.

(¹¹⁵) Le Touring Club fit une première démarche en 1895. Des barres d'appui avec chaînettes furent installées dans la cour. Sur une nouvelle intervention du T.C.B., un « vélo-garage » fut installé en 1909, c'est-à-dire un abri sous toiture de 10 m. sur 2,50 m. Environ 75 membres du personnel se rendaient alors en vélo à leur travail.

(¹¹⁶) *Banque Nationale de Belgique, Documents officiels* 1901, pp. 453-454.

(¹¹⁷) *L'Emulation*, 1880, pl. 13 et 14. 1908, n° 4, pl. XXIX et XXX et p. 26.

(¹¹⁸) Renseignements aimablement fournis par la Société centrale d'architecture de Belgique. Le portrait de F. Neiryck, qui fut administrateur de la revue *L'Emulation*, organe de la Société, a paru dans cette publication (1925, n° 2, p. 26). Le recueil des travaux de Beyaert a paru sous le titre : *Travaux d'architecture exécutés en Belgique par Henri Beyaert, gravés par Joseph et Franz Neiryck*. Bruxelles, 1885-95, 2 vol. in-fol.

(¹¹⁹) Procès-verbal du Conseil général, 25 septembre 1902.

(120) cfr. F. BAUDHUIN, *Code économique et financier*, 2^e éd. 1954, t. I, pp. 1195-1199.

(121) F. BRUNEAUT, L'O.N.J. Bruxelles 1959, p. 37 et E. FRANCHIMONT, « Les grands travaux de la Jonction Ferroviaire Nord-Midi », in : *Trains*, 2^e année n° 11, août 1947, p. 23.

(122) Procès-verbal du Comité de Direction, 28 mars 1938.

(123) Procès-verbal du Conseil de Régence, 27 mars 1940.

(124) Procès-verbal du Comité de Direction, 9 mai 1940.

(125) *Marcel Van Goethem, Œuvres et Etudes*, 1940-1959, Bruxelles, 1962, p. 7.

(126) *IBIDEM*, p. 45.

(127) *IBIDEM*, p. 21.

(128) *IBIDEM*, p. 15.

(129) Les explications suivantes sont données d'après un exposé fait par l'architecte, publié dans : *Marcel Van Goethem*, op. cit., pp. 26-30.

(130) F. DE LE COURT, « Un coup d'œil sur les grands travaux de la Jonction Nord-Midi », in *Trains*, 2^e année n° 11, août 1947, pp. 35-38.

(131) cfr. « Marcel Rau, créateur des méreaux », *B.N.B.*, février 1952, pp. 4-10.

TABLE DES MATIERES

	Pages
La première installation de la Banque, rue Royale Neuve	3
La Banque s'établit dans le vieux quartier de Sainte-Gudule	11
Les premières constructions, rue du Bois Sauvage	22
Agrandissements et aménagements d'un quart de siècle	35
Depuis le tournant du siècle jusqu'à la reconstruction du centenaire	45
Les bâtiments du centenaire	52
Notes	69



IMPRIMERIE
DE LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE
L'INGÉNIEUR EN CHEF DE L'IMPRIMERIE
CH. AUSSEMS
15 SQUARE DES NATIONS, BRUXELLES 5